

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 5 juillet 2022

Délibération  
n°158-2022  
Point 4.12

### Points 4.12.1 et 4.12.2 de l'ordre du jour

- **Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement pour l'Université de Strasbourg 2019-2021 / Bilan 2021, Programme 2022 - 2024**
- **Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2021**

### EXPOSE DES MOTIFS :

#### Rappel de la réglementation en vigueur :

Le Président soumet chaque année pour avis au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) (*art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*) :

- un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût,
- un rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg.

Le Conseil d'administration de l'établissement et le Comité technique reçoivent communication de ces documents accompagnés de l'avis formulé par le CHSCT (*respectivement art. 6 du décret n°2012-571 du 24 avril 2012 modifié et art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

#### Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg :

- **Programme de prévention 2019-2021 (annexe 1) - bilan 2021 et programme 2022 - 2024 (annexe 2)** : le choix a été fait d'élaborer des programmes pluriannuels (2019-2021, 2022-2024). Pour chacun des 5 axes concernés, le programme fixe la liste des objectifs déclinés en actions/ objectifs opérationnels, les différents acteurs au niveau central de l'Université, l'échéance et le montant du budget pour l'année concernée le cas échéant.

Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2022 - 2024 a été validé par le CHSCT de l'Université de Strasbourg réuni en séance plénière le 28 mars 2022 (6 voix pour et 2 abstentions).

**- Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2021 (annexe 3).**

Le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2021 a été adopté à l'unanimité par le CHSCT de l'Université de Strasbourg réuni en séance plénière le 13 juin 2022.

**Délibération :**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve :

- le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2022 – 2024 ;
- le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2021.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 7 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

version	avis du CHSCT	programme porté à la connaissance du CT	programme porté à la connaissance du CA
2019	18/03/2019 (approuvé à l'unanimité)	27/06/2019	02/07/2019
2020	08/06/2020 (sans objet)	25/06/2020	07/07/2020
2021	12/04/2021	08/07/2021	06/07/2021

# Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement 2019-2021

## Bilan 2021

15-mars-21

Réglementation : chaque année le président soumet pour avis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût (art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié).

Le conseil d'administration de l'établissement et le comité technique reçoivent communication du programme annuel accompagné de l'avis formulé par le CHSCT (respectivement art. 6 du décret n°2012-571 du 24 avril 2012 modifié et art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié).

Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg

Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement 2019-2021 pour l'Université de Strasbourg a notamment été établi à partir des recommandations de l'inspection santé et sécurité au travail de 2016, du bilan du programme de prévention 2016-2018, et des orientations stratégiques ministérielles du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2019. Il sera mis en œuvre sous réserve de soutenabilité budgétaire et humaine et mis à jour pour les années 2020 et 2021, le cas échéant.

Le programme comporte 5 axes :

Le programme comprend 5 axes :

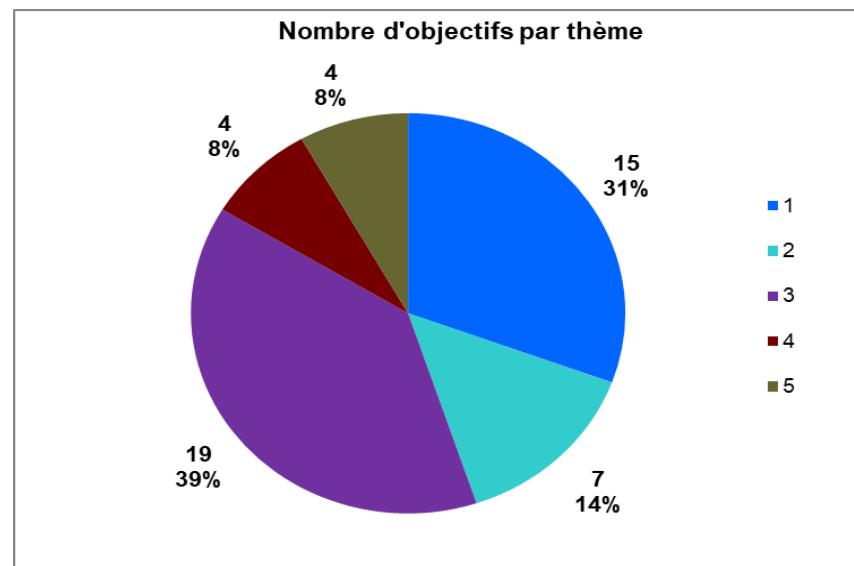
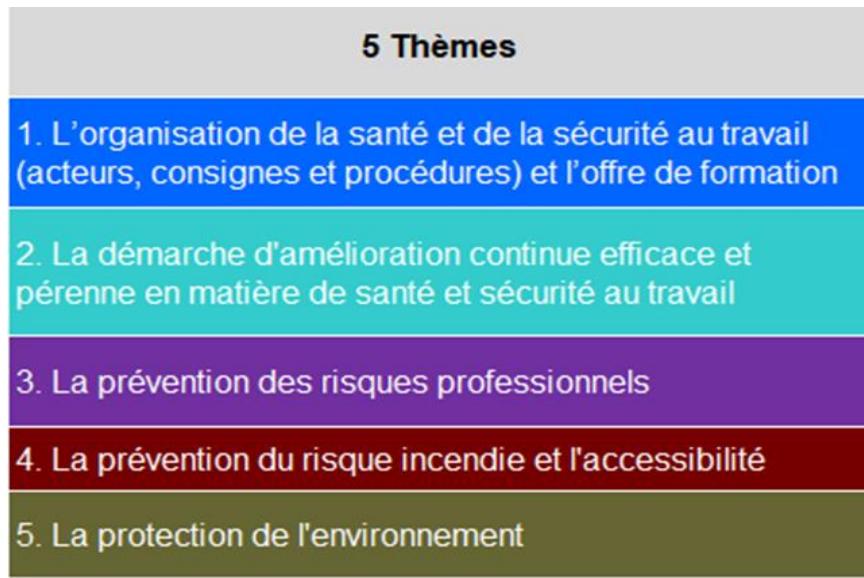
1. l'organisation de la santé et de la sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et l'offre de formation,
2. la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail,
3. la prévention des risques professionnels,
4. la prévention du risque incendie et l'accessibilité,
5. la protection de l'environnement.

Pour chacun des axes concernés, le programme fixe la liste des thèmes/objectifs déclinés en objectifs opérationnels, le montant du budget pour l'année en cours, le cas échéant, les différents acteurs au niveau central de l'Université et l'échéance. Certaines actions seront réalisées conjointement avec les partenaires.

Au terme de chaque année le bilan de la mise en œuvre des objectifs opérationnels sera réalisé et présenté au CHSCT de l'Université de Strasbourg.

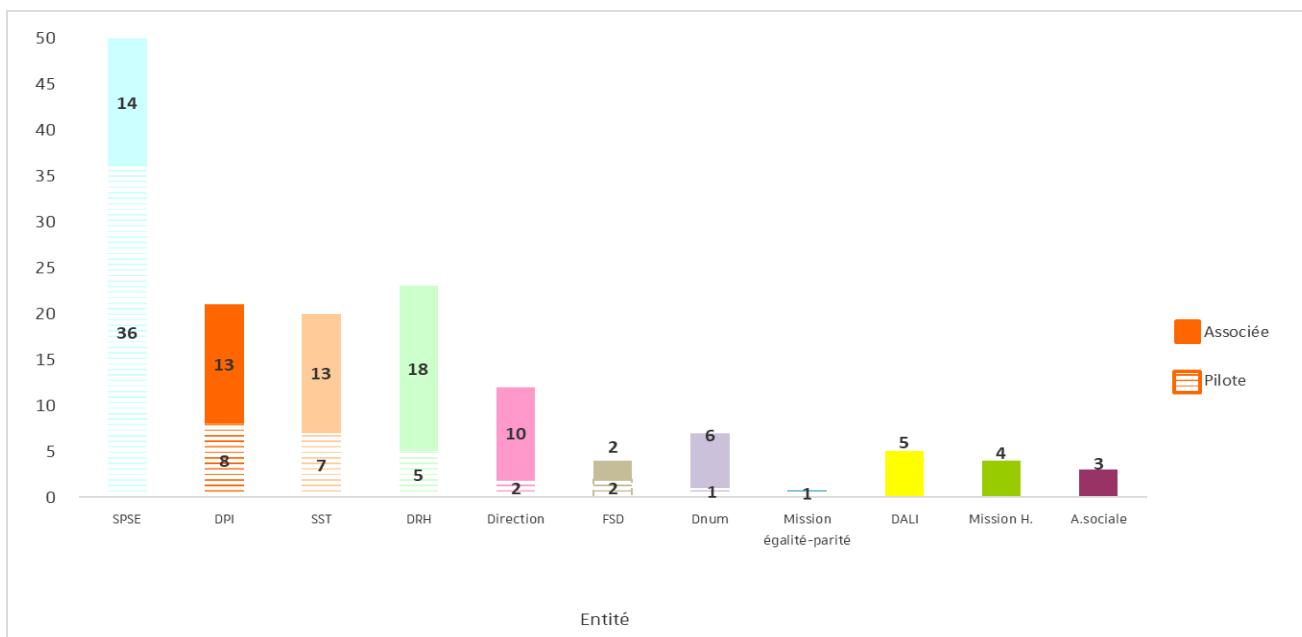
Sigles et acronymes		Légende	
<p>AMUE : Agence de mutualisation des universités et établissements</p> <p>ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs</p> <p>ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail</p> <p>CAMA : Commission d'attribution des marchés</p> <p>CLP : Classification, Labelling, Packaging</p> <p>CMR : Cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction</p> <p>COTECH : Comité Technique</p> <p>CTE : Comité Technique d'Établissement</p> <p>DAM : département achat marché (DFI)</p> <p>DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux</p> <p>DTA : Dossier Technique Amianté</p> <p>EA : Equipe d'accueil</p> <p>EPMR : Elévateur pour personne à mobilité réduite</p> <p>ERP : Etablissement Recevant du Public</p>	<p>EvRP : Evaluation des risques professionnels</p> <p>FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique</p> <p>FSD : Fonctionnaire de Sécurité et de Défense</p> <p>GED : gestion électronique des documents</p> <p>HA : Handicap</p> <p>MEP : Mission égalité professionnelle</p> <p>PEC : Personnel encadrant chantier</p> <p>POC : Personnel opérateur chantier</p> <p>RPS : Risques psychosociaux</p> <p>RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé</p> <p>SO : Sans Objet</p> <p>SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours</p> <p>UE : Unité d'enseignement</p> <p>VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle</p>	<p>Entité "pilote" ou "associée"</p> <p>entité « pilote » de l'action</p> <p>« Couleur » dans la case : entité associée</p>	<p>Bilan /Etat</p> <p>réalisé</p> <p>en cours</p> <p>non réalisé</p> <p>sans objet</p> <p>(objectif débuté avec une échéance postérieure à l'année évaluée)</p>

## Synthèse du programme 2019-2021

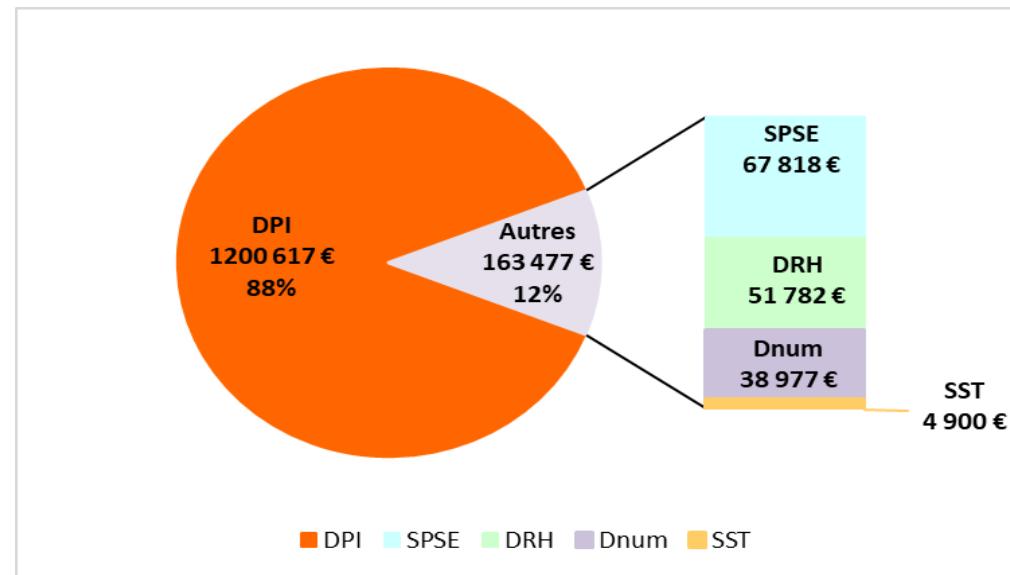
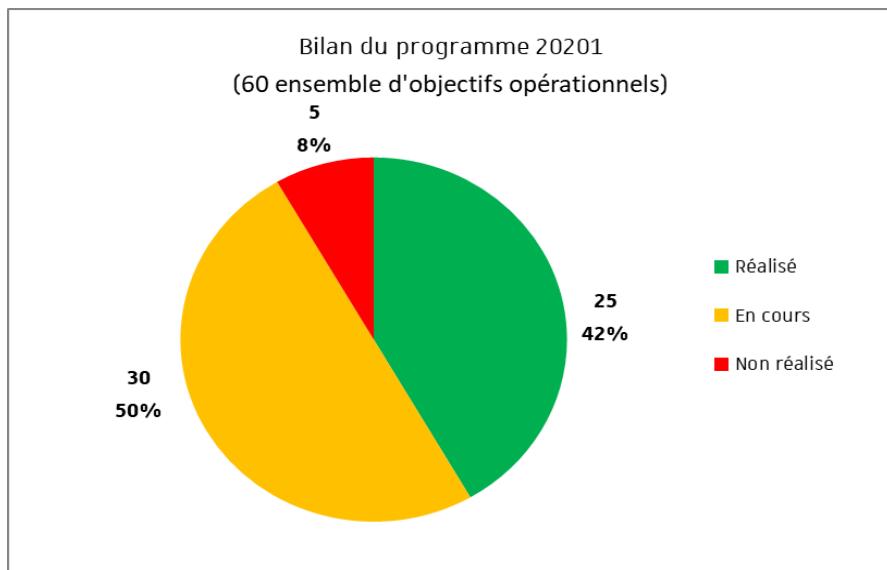


Total : 49 objectifs correspondant à 62 ensembles d'objectifs opérationnels

### Nombre d'ensembles d'objectifs opérationnels par entités pilotes et associées

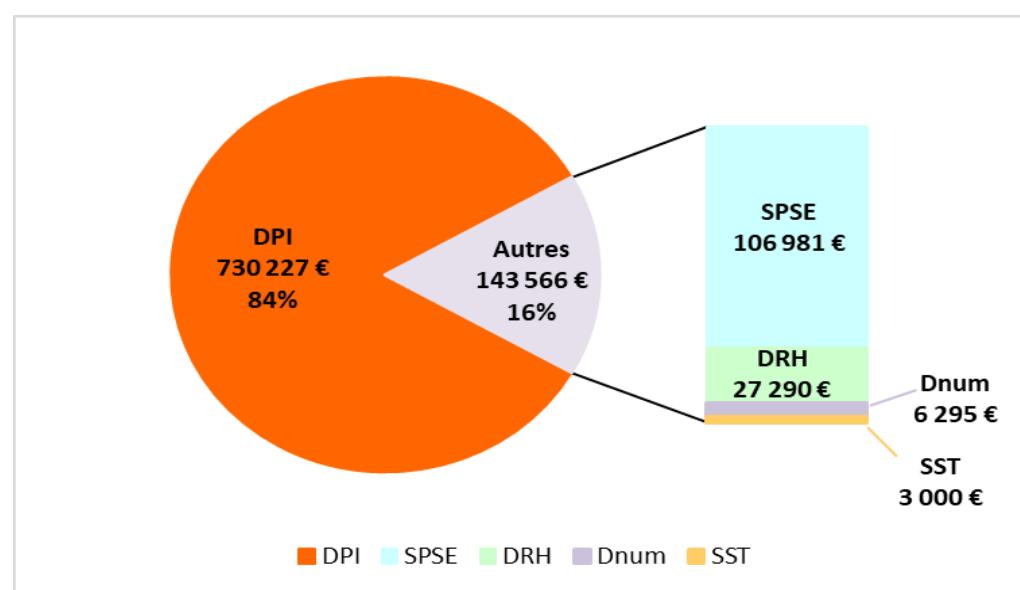
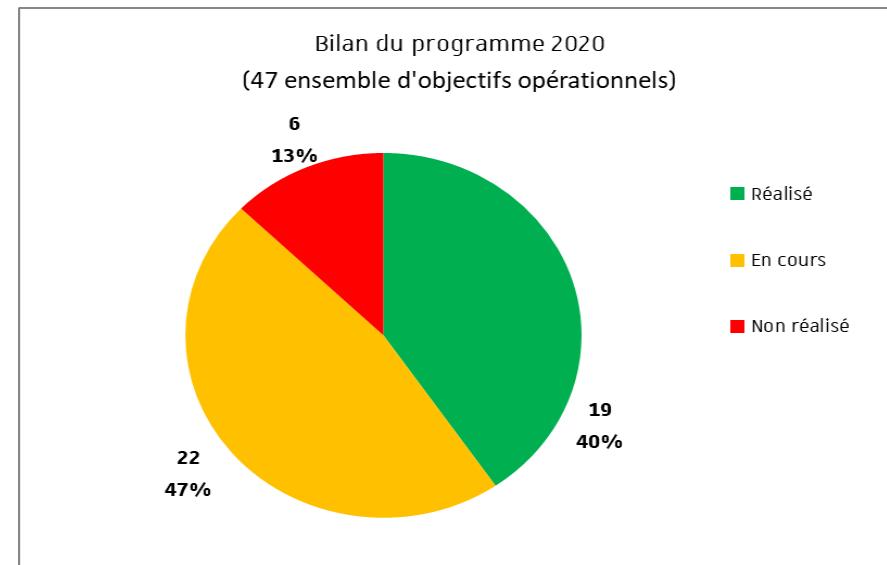
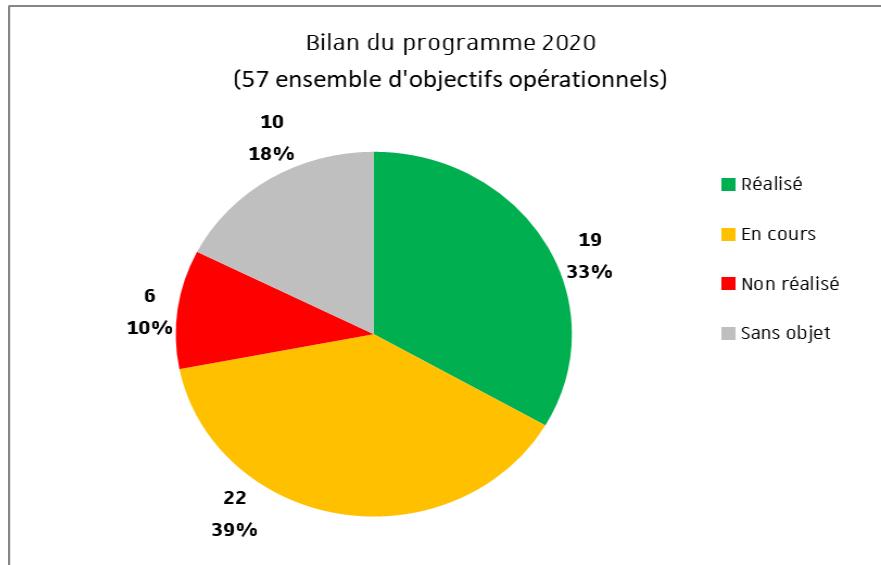


Montant dépensé par entité



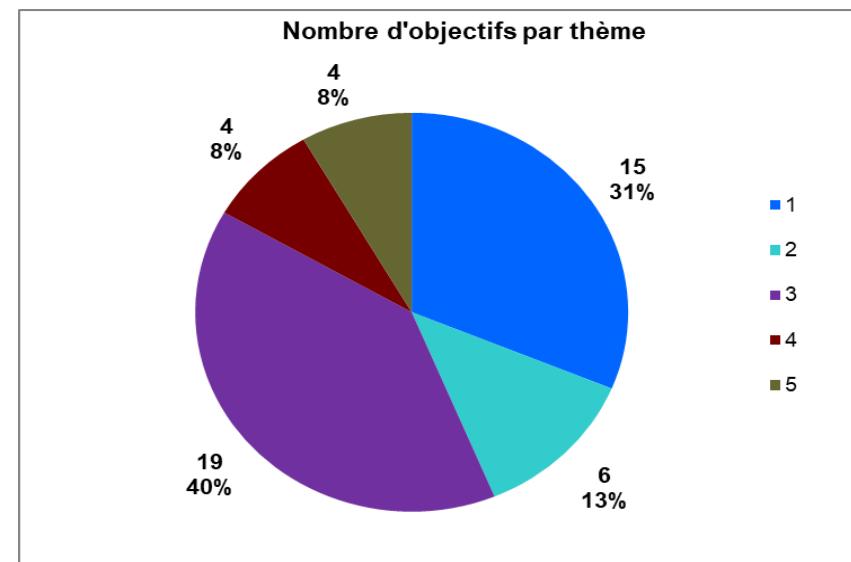
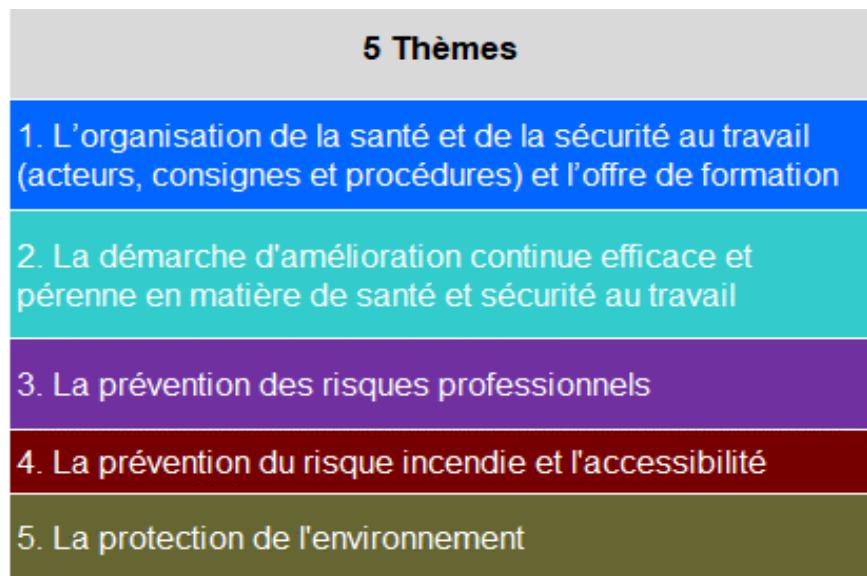
Montant total dépensé : 1 364 094€

au 31/12/2020



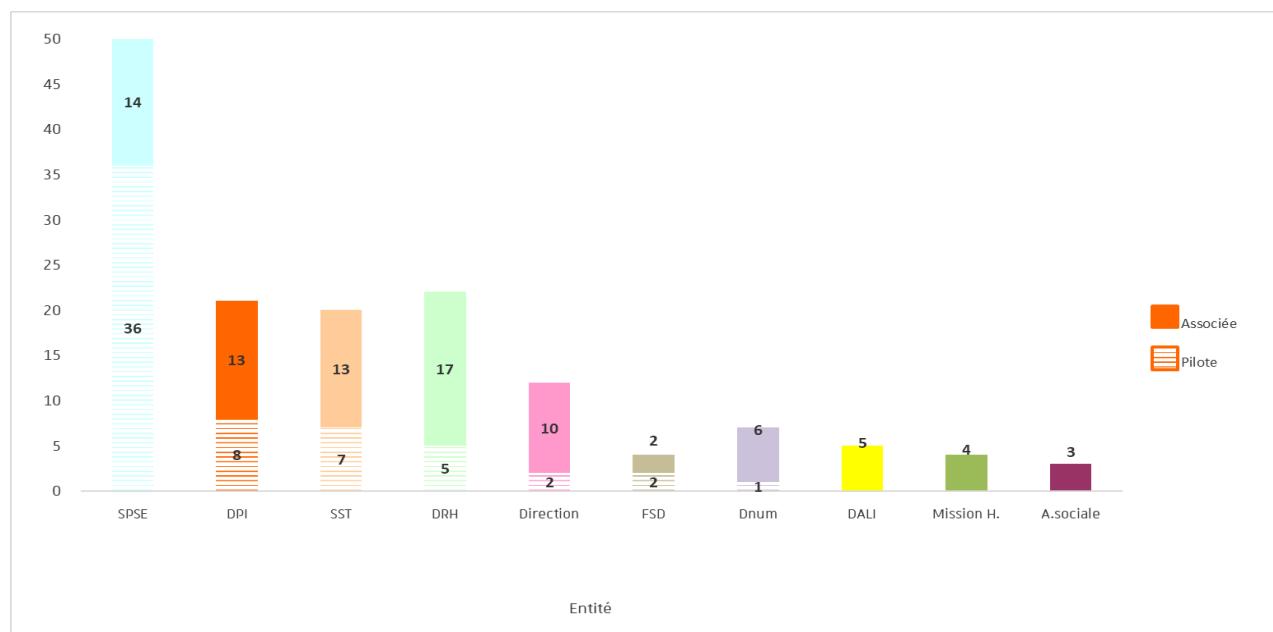
Montant total dépensé : 873 793€

## Synthèse du programme 2019-2021



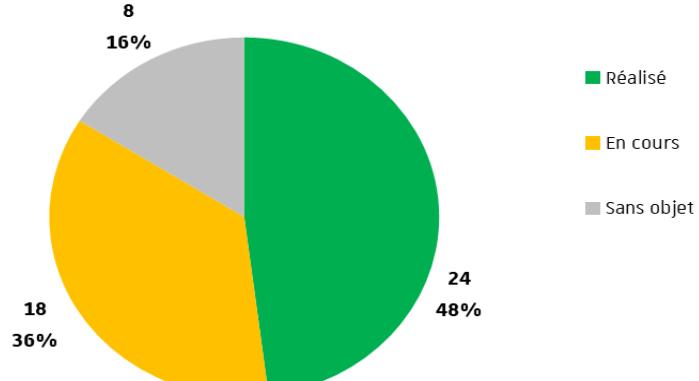
Total : 48 objectifs correspondant à 61 ensembles d'objectifs opérationnels

### Nombre d'ensembles d'objectifs opérationnels par entités pilotes et associées

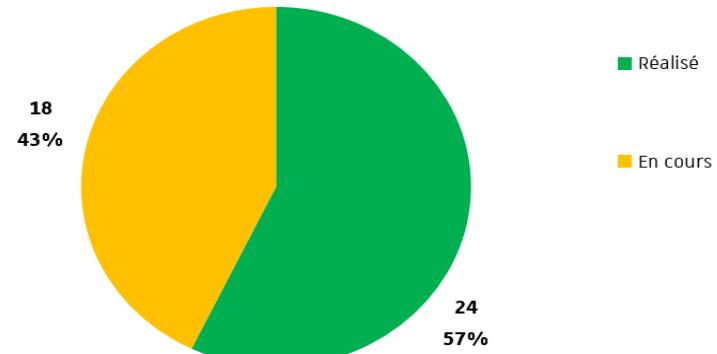


au 31/12/2019

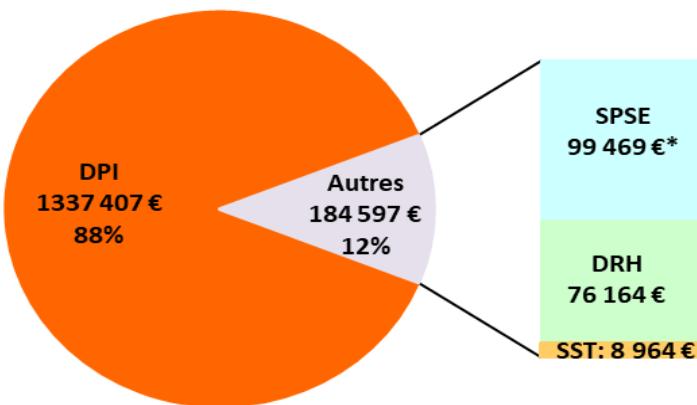
Bilan du programme 2019  
(50 ensemble d'objectifs opérationnels)



Bilan du programme 2019  
(42 ensemble d'objectifs opérationnels)



Montant dépensé par entité



■ DPI ■ SPSE ■ DRH ■ SST

\* dont 17 114€ dépensé en 2020

Montant total dépensé : 1 522 004€

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2021	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan		Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
						Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement		
1.1	CHSCT d'établissement : Renouveler et faire fonctionner efficacement le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'Université et tenir compte de l'éventuelle évolution réglementaire	1- Former les membres du CHSCT renouvelé en 2019 2- Réaliser au moins 4 visites de structures par an 3- Suivre la mise œuvre de la procédure de consultation du CHSCT sur les projets immobiliers 4- Présenter un bilan annuel de la formation générale à la sécurité des nouveaux entrants en CHSCT et à partir de 2021 pour les formations locales 5- Mettre en application les évolutions réglementaires	1- inclus dans le budget formation continue	1- 2019 2, 3- annuelle 4- 2021	SO	<b>2021 :</b> 1- Formation organisée pour les CHSCT de l'Unistra, du CNRS et de l'Inserm le 18 juin dispensée par les services de prévention et médecins du travail Inserm/CNRS/ Unistra (participation de 2 représentants du personnel du CHSCT de l'Unistra). 2- Réalisation de 5 visites de structures. 4- Report en 2022 de la démarche participative pour l'amélioration de la formation des nouveaux entrants par les structures CNRS, Inserm, Unistra, préalable à la réalisation du bilan annuel des formations locales. 5- Sans objet car la mise en oeuvre de l'évolution réglementaire débutera en 2022.		1- inclus dans le budget formation continue	SO
						<b>2020 :</b> 2- Réalisation de 2 visites de structures (report de 2 visites en 2021 en raison de la crise sanitaire). 3- Organisation de 2 réunions pour recueillir l'avis du CHSCT pour les projets Zoologie et rénovation énergétique Maths/Info (avis pour projets Zoologie, rénovation énergétique Maths/Info et CESQ non obtenus). 4- Report en 2021 en raison de la crise sanitaire de la démarche participative pour l'amélioration de la formation des nouveaux entrants par les structures CNRS, Inserm, Unistra, préalable à la réalisation du bilan annuel des formations locales.			
						<b>2019 :</b> 1- Formation organisée pour les CHSCT de l'Unistra, du CNRS et de l'Inserm : . formation dispensée par les services de prévention Inserm/CNRS/ Unistra et l'inspection santé et sécurité au travail le 25 juin (participation de 5 représentants du personnel du CHSCT de l'Unistra et de l'assistante sociale), . formation dispensée par un organisme extérieur les 3 et 4 octobre (participation de 6 représentants du personnel du CHSCT de l'Unistra). 2- Réalisation de 6 visites de structures. 3- Recueil d'un avis (extension INSPE Meinau) et démarrage de la procédure pour 5 projets immobiliers.			
1.2	CLHSCT : Aider les commissions locales d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT) à améliorer la sécurité dans leurs structures	1- Poursuivre l'amélioration du fonctionnement des CLHSCT 2- Poursuivre la mise en place des CLHSCT dans les structures le nécessitant 3- Former des représentants du personnel des CLHSCT en 2020	SO	1, 2- annuelle 3- 2020	SO	<b>2021 :</b> 1- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement d'instances de proximité existantes. 2- Mise en place de 2 CLHSCT au sein de : - l'EOST, Ecole et observatoire des sciences de la Terre (avec l'UMR 830 et l'UMR7063 (Institut Terre & Environnement de Strasbourg)), - du CRBS, Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg. 3- Réalisation d'une formation des représentants du personnel des CLHSCT.		3- inclus dans le budget formation continue	SO
						<b>2020 :</b> 1- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement d'instances de proximité existantes. 3- Report de la formation des représentants du personnel des CLHSCT en 2021 (en raison de la crise sanitaire).			
						<b>2019 :</b> 1- Poursuite de l'amélioration du fonctionnement d'instances de proximité existantes. 2- Mise en place de 2 CLHSCT au sein de : - l'UMR 7104 IGBMC : institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire et - de structures de recherche en chimie (FR 2010 : Fédération de Chimie Le Bel, UMR 7140 : Chimie de la Matière Complexe, UMR 7177 : Institut de chimie de Strasbourg (IC) et l'UMR 7006 : Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires (ISIS)).			

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée      	échéance envisionnée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
1.3	Assistants de prévention (AP) : Poursuivre le renforcement des compétences des AP et de la dynamisation du réseau	1- Accompagner les directeurs d'EA, services et composantes pour la désignation d'AP 2- Suivre l'établissement des décisions de nomination et des lettres de cadrage 3- Poursuivre l'organisation de deux séminaires par an 4- Faire apparaître les assistants de prévention dans les organigrammes des services centraux et le rappeler aux unités de recherche et composantes	3- inclus dans le budget formation continue	     	1 à 3- annuelle 4- 2019	3- inclus dans le budget formation continue  3- inclus dans le budget formation continue  3- inclus dans le budget formation continue	<b>2021 :</b> 1- Envoi d'un courrier aux différents responsables de structures le 7/02. 2- Lettre de cadrage établie pour 85% des AP formés en 2021 (28/33). 76 % de fonctions d'AP dotées d'une lettre de cadrage. 3- Organisation d'un webinaire le 27/05 pour les AP exerçant dans les bâtiments Unistra et d'un séminaire le 3/12 pour les AP des structures CNRS, Inserm, UHA et Unistra.  <b>2020 :</b> 1- Envoi d'un courrier aux différents responsables de structures le 10/02. 2- Report en 2021 de la session de formation initiale des assistants de prévention. 71 % de fonctions d'AP dotées d'une lettre de cadrage. 3- Organisation de 2 webinaires : le 29/05 (thèmes traités liés au coronavirus) et le 8/12 pour les AP des structures CNRS, Inserm, UHA et Unistra. 4- Ajout des AP dans l'organigramme des services centraux.		3- inclus dans le budget formation continue
1.4	Rôle des différents acteurs : Clarifier et communiquer sur le rôle de chacun en matière de santé et sécurité au travail	1- Accompagner l'évolution du règlement intérieur de l'Unistra (mise à jour de la partie sécurité) 2- Rédiger une instruction générale précisant le rôle de chacun des acteurs de l'université en matière de santé et sécurité au travail 3- Rédiger la thématique sécurité pour intégration dans les délégations de signature (directeurs d'unité de recherche, chefs de service)	SO	     	2020	SO  SO	<b>2021 :</b> 1- Mise à jour du règlement intérieur non réalisée au niveau de l'établissement. 2- Report en 2022. 3- Report en 2023.  <b>2020 :</b> 1- Mise à jour du règlement intérieur de l'Unistra débutée pour la partie prévention. 2- Report en 2021. 3- Report en 2021.		SO
1.5	Consignes générales de sécurité Harmoniser les consignes en cas d'incendie, d'évacuation et d'accident	1- Déployer les consignes dans les bâtiments test 2- Mettre en place des consignes dans tous les bâtiments	1- 5 000 2- 5 000	     	1- 2019 2- 2020	1- 5 000 2- 5 000  1- 8 000  1- 1 000	<b>2021 :</b> 1- Finalisation d'un modèle de consignes automatisé par la Dnum ; procédure pour le remplissage de cette matrice à terminer au SPSE. Test en cours pour le CARDO.  <b>2020 :</b> 1- Création d'un modèle de consignes automatisé encore en cours par la Dnum.  <b>2019 :</b> 1- Obtention du modèle de consignes sous format conforme à la charte unistra (juillet). Création de l'outil pour l'automatisation de l'adaptation du modèle à chaque bâtiment (départ de l'imprimerie de la personne avec les compétences requises en septembre 2019 - en cours avec la DNum).		1- 100 2- 0  0  0

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée 	échéance envisionnée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan / Etat
1.6	Défibrillateurs automatisés externes (DAE) Poursuivre le déploiement des DAE	Renouveler ou mettre en place un DAE en incluant la maintenance de l'appareil : 1- dans les ERP de catégories 1 à 3 au 1er janvier 2020 2- dans les ERP de catégorie 4 au 1er janvier 2021 3- dans les ERP de catégorie 5 le nécessitant au 1er janvier 2022	à définir		1- 2019 2- 2020 3- 2021	à définir	2021 : 7 structures se sont équipées en 2021. 100% des ERP 1 à 3 sont équipés (47 bâtiments). 90% des ERP 4 sont équipés (9 bâtiments). 100 % des ERP 5 sont équipés (1 bâtiment).		Environ 3 500 pour les structures concernées
						à définir	2020 : 6 services se sont équipés en 2020 d'un ou plusieurs DAE. Certaines installations ont été retardées à cause de la crise sanitaire. 80% des ERP de catégorie 1 à 3 devant être équipés au 01/01/2020 ont été équipés 25% des ERP de catégorie 4 (devant être équipés au 01/01/2021) sont dotés d'un DAE.		environ 3 000 euros au total
						à définir	2019 : 1- Mise en place d'un marché locatif de DAE et information faite aux structures. 16 structures se sont dotées d'un nouveau DAE via le marché. Fin 2019 69 % des ERP de catégorie 1 à 3 (devant être équipé de DAE au 01/01/2020) sont équipés dont 30% avec un nouveau DAE via le marché locatif. Le suivi du déploiement est réalisé par le SST avec mise à jour d'une base de données.		environ 8 000 (structure concernée)
1.7	Secours extérieurs : Faciliter l'accès aux secours et garantir la conformité des systèmes d'alerte des secours	1- Diffuser les plans d'accès aux services de secours, mis à régulièrement	SO		annuelle	SO	2021 : Mise à jour du fond de plan commencée.		SO
						SO	2020 : Sans objet car pas de changement significatif.		SO
						SO	2019 : Sans objet car pas de changement significatif.		SO
		En cas de coupure électrique générale, suite à la suppression de la téléphonie analogique : 2- Transmettre des consignes précises (utilisation du GSM) pour les ERP du 2e groupe + CdT	SO		2019	SO	2020 : Transmission d'une note relative aux téléphones d'urgence pour les ERP du 2nd groupe en mars 2021.		SO
						SO	2019 : 2- Préparation en cours de la consigne pour les ERP du 2e groupe.		SO
		3- Garantir le fonctionnement du téléphone d'alerte (urbain) pour les ERP du 1er groupe	à définir		2021	à définir	2021 : 3- 20 ouvertures de lignes dédiées effectuées ; 15 onduleurs et 20 téléphones commandés ; 8 téléphones d'alerte installés (Le Portique, Le Patio, Palais U, Institut Le Bel, PEGE, Ensemble Saint-Georges, Alinéa, Escarpe et INSPE Meinau) ; câblage interne entre l'arrivée de la ligne et le téléphone d'alerte pour 17 bâtiments (INSPE Meinau, PEGE, Saint-Georges, Alinéa, Le Portique, Palais U, Institut Le Bel, SFC, Escarpe, Patio, Atrium, Faculté de droit, Pangloss, Faculté de géographie, Médecine 1, Médecine 2, FORUM Médecine).		2 185 (lignes) 1 350 (ondul.) 2 877 (tél.) 12 443 (trav.)
						à définir	2020 : 3- Réalisation pour un nouveau bâtiment (le Cardo) ; 10 ouvertures de lignes dédiées effectuées ; 15 onduleurs et téléphones spécifiques provisionnés ; reste à terminer le câblage interne entre l'arrivée de la ligne et le téléphone d'alerte pour 5 bâtiments (Alinea, Portique, St Georges, PEGE et INSPE Meinau) sur un total de 15 bâtiments programmés dont 5 s'avère techniquement non réalisables immédiatement.		2 050 (lignes) 1 485 (ondul.) 2 760 (tél.)

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SSEF SOPH DRH Direction Mission A. sociale Dnum FSD DALI	échéance envisionnée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan / Etat
1.8	Personnes handicapées/personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) : Prendre en compte le handicap	1- Poursuivre la démarche de recrutement et la politique en faveur de l'accompagnement des personnes handicapées/personnes BOE 2- Poursuivre les actions du Réseau handicap et travail et notamment le suivi du déroulement de la convention établissement - FIPHFP mise en place au 1/09/2017 3- Réaliser un nouveau recensement des personnels BOE 4- Incrire les actions de la convention avec le FIPHFP dans le cadre du Schéma directeur handicap 5- Poursuivre les formations à destination des encadrants et des agents et la formation des acteurs du handicap 6- Poursuivre la convocation systématique des nouveaux responsables de services et de composantes aux formations 7- Communiquer sur l'accompagnement des personnels en situation de handicap envers les instances	à définir		1, 2, 4, 5, 6, 7- annuelle 3- 2021	SO	<p><b>2021 :</b></p> <p>1- Recrutement au 1/9/2021 de 1 ATRF par voie contractuelle en vue d'une titularisation (désistement d'une 2ème personne à laquelle la possibilité d'une titularisation avait été proposée)</p> <p>- Mise en place de 1 contrat doctoral handicap (sur financement établissement) – 175 personnes BOE au 31/12/2021 - Taux d'emploi direct 3,36% (source : DOETH 2021, portant sur les données 2020) - Poursuite de la mise en place du télétravail sur avis du médecin du travail (20 bénéficiaires BOE au 31/12/2021). Le dispositif de télétravail pour raisons de santé (hors contexte Covid) ou de grossesse appliqué aux agents non BOE a concerné 15 agents en 2021 (raisons de santé : 8 personnes - grossesse : 7 personnes).</p> <p>2- 7 réunions du Réseau handicap et travail en 2021 - Participation aux groupes de travail et webinaires organisés par le réseau des employeurs publics (échanges de pratique, informations thématiques) - Organisation d'actions de communication (magazine Savoir(s) n°41 de mars 2021 : Focus Vivre ensemble "handicap : un engagement collectif" - Magazine L'Actu n° 216 du 22/10/2021 : article "Formez-vous à la question du handicap" - 17/11/2021 : participation au forum emploi handicap organisé par le Cap Emploi durant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2021) - En cours : réalisation du bilan de la 4ème année de convention avec le FIPHFP prolongée par avenant jusqu'au 31/12/2021, renouvellement de la convention avec le FIPHFP.</p> <p>3- (report de l'objectif fixé pour 2020) : Réalisation d'une campagne de sensibilisation au handicap et de recensement des personnels BOE par le biais d'une note adressée par mail à l'ensemble des personnels le 16/11/2021 à l'occasion de la SEEPH 2021.</p> <p>4- Suivi des personnels BOE dont le justificatif arrive à échéance : envoi d'un courriel individualisé aux personnels dont le justificatif BOE est arrivé à échéance en 2021 (juin 2021).</p> <p>5- Réaliser l'évaluation de la primo-convention établissement – FIPHFP : Réalisation de l'évaluation de la primo-convention en lien avec Arthur Hunt Consulting, présenté en Comité de pilotage du FIPHFP le 25/03/2021.</p> <p>6- Organisation de 2 sessions de formation sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap (avril et novembre 2021 - module de base : 17 personnes formées ; module accompagnement des étudiants : 18 personnes formées ; module accompagnement des personnels : 8 personnes formées) et de 2 sessions de formation sur le handicap et l'accessibilité (avril et novembre - 36 personnes formées). Une nouvelle formation sur l'accompagnement des personnes suite à un cancer, prévue en novembre 2021, n'a pas eu lieu et sera proposée à nouveau en 2022.</p> <p>7- Du fait de la prolongation de la convention avec le FIPHFP jusqu'au 31/12/2021 et du projet de renouvellement de la convention, une communication envers les instances sera effectuée au printemps 2022.</p>	SO	
						SO	<p><b>2020 :</b></p> <p>1- Recrutement au 1/9/2020 de 1 ATRF par voie contractuelle en vue d'une titularisation - mise en place de 2 contrats doctoraux handicap – 172 personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/2020 - Taux d'emploi direct 3,11% (source : DOETH 2020, portant sur les données 2019) - Poursuite de la mise en place du télétravail sur avis du médecin du travail (19 bénéficiaires au 31/12/2020), avec extension du dispositif aux agents non BOE pour raisons de santé (hors contexte Covid) ou en lien avec une grossesse (5 bénéficiaires pour la période de septembre à décembre 2020).</p> <p>2- 7 réunions du Réseau handicap et travail en 2020 - participation aux groupes de travail et webinaires organisés par le réseau des employeurs publics (échanges de pratique, informations thématiques) - organisation d'actions de communication (parution d'un article dans L'Actu, communication vers les agents en situation de handicap durant les périodes de confinement (information sur le maintien des droits liés à la ROTH durant la crise sanitaire, messages de mise à disposition du réseau pour toute situation), diffusion d'un jeu pour tester ses connaissances sur le handicap, développé et proposé par l'Agefiph, durant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2020, réalisation du bilan de la 3ème année de convention avec le FIPHFP. Du fait de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser le théâtre forum initialement prévu au printemps 2020 puis en novembre pour la SEEPH.</p> <p>3- Du fait de la crise sanitaire, le recensement des personnels BOE est reporté.</p> <p>4- La convention avec le FIPHFP devait prendre fin au terme de ses trois ans le 31/08/2020. Un avenant d'un an a été mis en place, jusqu'au 31/08/2021, permettant de poursuivre les actions de la convention et de réaliser l'évaluation de la primo-convention.</p> <p>5 et 6 - Les sessions 2020 n'ont pas pu être maintenues du fait de la crise sanitaire. De nouvelles sessions seront proposées en 2021.</p> <p>7 – Présentation des éléments relatifs à l'accompagnement des personnels lors de la réunion du groupe Qualité de vie au travail du 16 janvier 2020.</p>	SO	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2021	Entité concernée  <img alt="Logo of the University of Strasbourg" data-bbox="7301 58 7318

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée       	échéance envisionnée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan / Etat
1.11	Télétravail : Assurer la mise en œuvre et en suivre les indicateurs	1- Poursuivre l'organisation de formations 2- Suivre les indicateurs de mesure qualitative/quantitative	à définir	      	annuelle	1- inclus dans le budget formation continue	<b>2021 :</b> 1- Formation : 1.1- 4 sessions en présentiel sur les thèmes du "retour au bureau" et de la mise en place du dispositif de télétravail version 2 (le contexte sanitaire n'a pas permis de planifier d'autres sessions en présentiel) soit 18 personnels et 17 encadrants sensibilisés. 1.2- 2 sessions de formation au management hybride (présentiel/télétravail) soit 5 chefs de service et 8 responsables de composante de formation accompagnés (prestataire extérieur). 1.3- 16 entretiens individuels (visio, tél ou présentiel) pour informer et sensibiliser au télétravail. 2- Suivi des indicateurs de mesure qualitative / quantitative : - nombre de personnels formés depuis novembre 2018, - nombre de dossiers déposés/acceptés/refusés/renouvelés/suspendus/fermés, - répartition par sexe/âge/catégories/corps/statuts/BAP/quotités, - répartition par structure, - indicateurs sur les modalités de télétravail (option de télétravail choisie, nombre de jours, choix du ou des jours, date de démarrage/renouvellement, motif-s de télétravail, passage dispositif version 1 à dispositif version 2).		1- inclus dans le budget formation continue
					1- inclus dans le budget formation continue	<b>2020 :</b> 1- 19 personnels formés en 2020 (1 session en présentiel - annulation de toutes les autres sessions en présentiel du fait du COVID) - 29 entretiens individuels (visio, tél ou présentiel) pour informer et sensibiliser au télétravail 2- Suivi des indicateurs de mesure qualitative/quantitative : - nombre de personnels formés depuis novembre 2018, - nombre de dossiers déposés/acceptés/refusés/renouvelés, - répartition par sexe/âge/catégories/corps/statuts/BAP/quotités, - répartition par structure, - indicateurs sur les modalités de télétravail (nombre de jours, choix du ou des jours, date de démarrage, motif-s de télétravail, distance économisée en kms).		1- inclus dans le budget formation continue	
					1- inclus dans le budget formation continue	<b>2019 :</b> 1- 66 encadrants et 337 personnels formés en 2019 (23 sessions en tout). 2- Suivi des indicateurs de mesure qualitative/quantitative : - nombre de personnels formés depuis novembre 2018, - nombre de dossiers déposés/acceptés/refusés, - répartition par sexe/âge/catégories/corps/statuts/BAP, - répartition par structure, - indicateurs sur les modalités de télétravail.		1- inclus dans le budget formation continue	
1.12	Gestion de crise : Fiabiliser et consolider la procédure de gestion de crise	1- Fiabiliser l'actualisation des procédures (annuaires, fiches réflexes...) 2- Mettre en œuvre de nouveaux outils opérationnels 3- Former de nouveaux acteurs 4- Réaliser des exercices	3- inclus dans le budget formation continue	annuelle	3- inclus dans le budget formation continue	<b>2021 :</b> 1- Réalisation d'un audit interne listant les actions et recommandations à mettre en œuvre. 2- Mise en service d'un n° d'urgence interne. 3- Formation en présentiel repoussée du fait COVID. 4- Exercices remplacés par gestion réelle du COVID.		SO	
					A définir	<b>2020 :</b> 2- Signature d'une convention de partenariat avec la préfecture. 4- Exercices non réalisés.		SO	
					A définir	<b>2019 :</b> 2- Mise en place d'une plateforme SMS de diffusion d'alerte massive (retard lié à un changement d'outil du fournisseur -mise en œuvre effective le 10/02/2020).		absence de surcoût pour la plateforme (coût en cas d'utilisation)	
1.13	Plan de continuité d'activité (PCA) : Formaliser le PCA de l'établissement	1- Décrire les risques 2- Evaluer les risques 3- Traiter les risques	SO	      	2021	SO	<b>2020 :</b> PCA élaboré en réponse à la crise sanitaire.		SO
1.14	Travail isolé : Prévenir les risques liés au travail isolé	1- Effectuer un bilan de la mise en œuvre de la procédure 2- Mettre à jour la procédure "encadrer le travail isolé et le travail en horaires décalés"	SO	      	2021	SO	<b>2021 :</b> Report en 2023.		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan		Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé									
						SPSE	SPS	DRH	Direction Mission A. sociétal	DSum	FSD	DALI	Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement				
1.15	Formations : Organiser des formations couvrant les risques professionnels	1- Organiser des formations collectives en santé et sécurité au travail, en management et prévention des risques psychosociaux 2- Secourisme : - Assurer le suivi des personnes concernées par un recyclage de la formation Sauveteur secouriste du travail - Organiser des formations aux gestes de premiers secours	1-43 669 (prévention sécurité) 33 567 (manageme nt, prévention RPS)	annuelle	SO	2021 :	1- Voir le bilan en <b>annexe 1</b> . Personnels : organisation de 20 formations collectives en prévention sécurité et 12 formations collectives en ressources humaines et management Etudiants (*) : organisation d'une formation hygiène, sécurité, environnement pour les doctorants en sciences chimiques de 1ère année (organisée par l'Ecole Doctorale des Sciences Chimiques), organisation d'une UE engagement associatif avec un module sur les règles de sécurité (organisée par la Faculté des sciences de la vie). (*) sont mentionnées les formations pour lesquelles le SPSE intervient. 2- 3 sessions de formation sauveteur secouriste du travail initiale ont été proposées (28 stagiaires), 32 sessions de SST recyclage (190 stagiaires formés), 6 sessions de formation "Gestes qui sauvent" se sont déroulées (45 stagiaires).								1-22 603 (prévention sécurité) 29 179 (management, prévention RPS)			
						2020 :	1- Voir le bilan en <b>annexe 2</b> . Personnels : organisation de 16 formations collectives en prévention sécurité et 8 formations collectives en ressources humaines et management Etudiants (*) : organisation d'une formation hygiène, sécurité, environnement pour les doctorants en sciences chimiques de 1ère année (organisée par l'Ecole Doctorale des Sciences Chimiques et le SPSE), organisation d'une UE engagement associatif avec un module sur les règles de sécurité (organisée par la faculté des sciences de la vie). (*) sont mentionnées les formations pour lesquelles le SPSE intervient. 2- 2 sessions de formation sauveteur secouriste du travail initiale ont été organisées (18 stagiaires) et 1 session de recyclage (9 stagiaires formés). Toutes les autres sessions de formation initiale et recyclage SST ont été reportées en raison de la crise sanitaire.								1- 13 222 (prévention sécurité) 14 068 (management, prévention RPS)			
						2019 :	1- Voir le bilan en <b>annexe 2</b> . Personnels : organisation de 23 formations collectives en prévention sécurité et 18 formations collectives en ressources humaines et management Etudiants (*) : organisation d'une UE sensibilisation à l'hygiène et la sécurité (organisée par la faculté de pharmacie), organisation d'une formation hygiène, sécurité, environnement pour les doctorants en sciences chimiques de 1ère année (organisée par l'Ecole Doctorale des Sciences Chimiques et le SPSE), organisation d'une UE engagement associatif avec un module sur les règles de sécurité (organisée par la faculté des sciences de la vie). (*) sont mentionnées les formations pour lesquelles le SPSE intervient. 2- 10 sessions de formation sauveteur secouriste du travail initiale ont été organisées (76 stagiaires) et 21 sessions de recyclage (177 stagiaires formés). - En complément, 6 sessions de sensibilisation aux gestes qui sauvent ont été organisées (33 stagiaires formés).								1 -34 937 (prévention sécurité) 41 227 (management, prévention RPS)			
		3- Informer les directeurs de structure et les encadrants de leurs obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail 4- Nouveaux entrants : - Faire un bilan des formations réalisées par les structures - Faire évoluer le contenu de la journée de sensibilisation à la prévention des risques	SO	3- 2019 4- 2021		SO	2021 :	3- Formation pour les directeurs de composante débutée. Formation en janvier 2022 à la sécurité à destination des encadrants d'unités de recherche concernées par les risques en laboratoires ou dans le cadre de TP expérimentaux. 4- Report en 2022								SO		
						SO	2020 :	3- report en 2021, en raison de la crise sanitaire, de la session de formation sécurité à destination des encadrants d'unités de recherche concernées par les risques en laboratoires ou dans le cadre de TP expérimentaux.								SO		
						SO	2019 :	3- Réalisation le 25/02 d'une session de formation santé, sécurité et prévention à destination des nouveaux directeurs d'unité (DU) de recherche (Inserm, CNRS, Unistra) dans le cadre du dispositif d'accompagnement des DU. Annulation d'une session de formation sécurité à destination des encadrants dans une unité de recherche concernée par les risques en laboratoires ou dans le cadre de TP expérimentaux faute d'un nombre suffisant de participants.								3- inclus dans le budget formation continue		

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan		
				SPSE		SST	DPI	DRH
2.1	Document unique : Augmenter le pourcentage de structures avec un document unique mis à jour annuellement et intégrant un programme d'actions et mettre en œuvre le document unique de l'Université de Strasbourg	1- Poursuivre la réalisation de 2 formations sur l'application EvRP (1 version CNRS, 1 version Unistra) 2- Poursuivre la démarche d'aide financière pour la mise en œuvre des plans d'actions des structures 3- Augmenter d'au moins 5 % par an le taux de réalisation des documents uniques 4- Suivre la mise en œuvre des actions au niveau central de l'université 5- Etudier l'extension de l'utilisation de l'application EvRP aux unités Inserm intégrant le CRBS en 2019	1- 20 297 (redevance AMUE, DNum) 2- 25 000	1 à 4- annuelle 5- 2019	1- 20 297 (redevance AMUE, DNum) 2- 25 000	2021: 1- Réalisation de 2 formations sur l'application EvRP Unistra (22/04 et 06/07) et d'une formation sur l'application EvRP CNRS le 20/05. 2- Aide financière réalisée pour 15 structures (9 UMR CNRS/Unistra et 6 composantes). 3- Bilan des déclarations des Documents Uniques (DU) pour la période du 22/02/2021 au 21/02/2022 : - pour les Composantes : 35 sur 37 (95%) - pour les Services Centraux : 23 sur 34 (68%) - pour les Unités CNRS / Unistra : 28 sur 31 (90%) - pour les Unités Inserm / Unistra : 7 sur 11 (64%) 4- 32 % des 63 actions ont été traitées : - Actions à réaliser traitées : 15 (20%) - Actions à l'étude traitées : 4 (5%) - Actions à réaliser non traitées : 15 (20%) - Actions à l'étude non traitées : 26 (34%) - Actions déprogrammées : 2 (3%) - Actions à réaliser traitées avec échéance au-delà de 2021 : 1 (1%) - Actions à réaliser non traitées avec échéance au-delà de 2021 : 13 5- Présentation de l'application EvRP le 11 juin 2021 à des AP de 5 unités Unistra-Inserm sur les 8 hébergées au CRBS.	1- 20 122 (redevance AMUE, DNum) 2- 25 210	
					1- 17 260 (redevance AMUE, DNum) 2- 30 000	2020 : 1- Report des sessions de formation sur l'application EvRP CNRS et sur l'application EvRP Unistra suite au report en 2021 de la formation initiale d'assistants de prévention. 2- Aide financière réalisée pour 15 structures (14 UMR CNRS/Unistra et 4 composantes). 3- Bilan des déclarations des Documents Uniques (DU) pour la période du 17/02/2020 au 16/02/2021 : - pour les Composantes : 29 sur 37 (78%) - pour les Services Centraux : 17 sur 35 (49%) - pour les Unités CNRS / Unistra : 26 sur 31 (84%) - pour les Unités Inserm / Unistra : 2 sur 11 (18%) - pour les Unités de recherche : 1 sur 27 (4%) 4- 69 % des 40 actions ont été traitées : - Actions à réaliser traitées : 25 (28%) - Actions à l'étude traitées : 5 (6%) - Actions à réaliser non traitées : 4 (4%) - Actions à l'étude non traitées : 5 (6%) - Actions déprogrammées : 1 (1%) - Actions à réaliser non traitées avec échéance au-delà de 2020 : 49 5- Etude de l'extension avec les unités de recherche initiée.	1- 19 427 (redevance AMUE, DNum) 2- 41 195	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan						
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction	DNum	MEPD	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
2.2	<b>Livre des prescriptions :</b> Suivre et accompagner l'application des règles par les structures des différents thèmes abordés dans le livre des prescriptions en prévention sécurité	1- Mettre à jour le livre des prescriptions 2- Diffuser 4 procédures/outils 3- Mettre en place un système documentaire en sécurité partagé entre les unités de recherche associées au CNRS et les services de prévention 4- Proposer la mise à jour des résultats de l'auto-évaluation de manière ponctuelle dans le cadre de visites	SO	2021	SO	2019 :  1- Réalisation d'une formation sur l'application EvRP CNRS le 02/07 et d'une formation sur l'application EvRP Unistra le 26/06. 2- Aide financière réalisée pour 15 structures (6 UMR CNRS/Unistra, 4 services et 4 composantes et 1 équipe d'accueil). 3- Bilan des déclarations des Documents Uniques (DU) pour la période du 07/01/2019 au 06/01/2020 : - pour les Composantes : 10 sur 37 (27%) - pour les Services Centraux : 13 sur 36 (36%) - pour les Unités CNRS / Unistra : 21 sur 32 (66%) - pour les Unités Inserm / Unistra : 10 sur 11 (91%) - pour les Equipes d'Accueil : 1 sur 27 (4%) (le taux de réalisation des DU a vraisemblablement baissé - environ 50% par rapport au bilan 2018 - de part la modification de l'échéance de déclaration des DU qui est passée du 31 décembre au 30 juin). 4- Prolongement du PA Unistra 2019 à 2020 (suite au changement du calendrier de déclaration des DU). 5- Etude de l'extension avec les unités de recherche concernées une fois l'aménagement dans le CRBS effectué.	1- 17 260 2- 32 908					

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SST DPI DRH Direction DNum MEPD	échéance envisagée	Bilan																														
						Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé																										
2.3	Obligations administratives : Assurer le suivi des obligations administratives des structures / Effectuer la veille réglementaire sur les sujets évoqués	1- Mettre à jour la notice sur les obligations réglementaires nécessitant une déclaration/ autorisation/agrément 2- Diffuser et exploiter bisannuellement le questionnaire sur les obligations réglementaires 3- Accompagner les structures dans la régularisation de leur situation vis-à-vis des obligations administratives le cas échéant	SO		1- 2019 2- 2020 3- annuelle	SO	2021 : 3- Accompagnement des structures réalisé.	SO	SO																											
						SO	2020 : 2- Diffusion de la notice mise à jour ainsi que du questionnaire électronique le 17/11/2020 aux structures scientifiques (93% de retour au 20/01/2021) :  <table border="1"><thead><tr><th>Thématiques</th><th>Nombre de structures concernées</th><th>Pourcentage de structure conformes administrativement</th></tr></thead><tbody><tr><td>1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes</td><td>20</td><td>100%</td></tr><tr><td>3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules</td><td>12</td><td>100%</td></tr><tr><td>5. Matières nucléaires</td><td>4</td><td>100%</td></tr><tr><td>6. Plantes pathogènes</td><td>1</td><td>100%</td></tr><tr><td>8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)</td><td>22</td><td>82%</td></tr><tr><td>9. Animaux</td><td>21</td><td>100%</td></tr><tr><td>10. Echantillons humains</td><td>15</td><td>80%</td></tr><tr><td>11. Importation et exportation des éléments du corps humain</td><td>8</td><td>75%</td></tr><tr><td>12. Équipements sous pression</td><td>20</td><td>95%</td></tr><tr><td>13. Substances à l'état nanoparticulaire</td><td>9</td><td>100 % (effectué par le SPSE)</td></tr></tbody></table> 3- Accompagnement des structures réalisé.	Thématiques	Nombre de structures concernées	Pourcentage de structure conformes administrativement	1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes	20	100%	3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules	12	100%	5. Matières nucléaires	4	100%	6. Plantes pathogènes	1	100%	8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)	22	82%	9. Animaux	21	100%	10. Echantillons humains	15	80%	11. Importation et exportation des éléments du corps humain	8	75%	12. Équipements sous pression	20
Thématiques	Nombre de structures concernées	Pourcentage de structure conformes administrativement																																		
1. Précurseurs chimiques de stupéfiants ou de substances psychotropes	20	100%																																		
3. Sources radioactives, générateurs de rayons X et accélérateurs de particules	12	100%																																		
5. Matières nucléaires	4	100%																																		
6. Plantes pathogènes	1	100%																																		
8. Organismes Génétiquement Modifiés (hors plantes)	22	82%																																		
9. Animaux	21	100%																																		
10. Echantillons humains	15	80%																																		
11. Importation et exportation des éléments du corps humain	8	75%																																		
12. Équipements sous pression	20	95%																																		
13. Substances à l'état nanoparticulaire	9	100 % (effectué par le SPSE)																																		
SO	2019 : 1- Mise à jour partielle de la notice sur les obligations réglementaires. 3- Accompagnement des structures réalisé.	SO	SO																																	
2.4	Retour d'expérience : Exploiter et communiquer sur le retour d'expérience des incidents, accidents et maladies professionnelles	Réaliser une enquête conjointe SST/SPSE après reconnaissance de maladies professionnelles	SO		annuelle	SO	2021 : Réalisation de 6 enquêtes conjointes SST/SPSE.	SO	SO																											
						SO	2020 : Report de la présentation de la procédure au CHSCT de 2020 à 2021 (en raison de la crise sanitaire).	SO	SO																											
						SO	2019 : Procédure en cours d'élaboration.	SO	SO																											
2.5	Inspection en santé et sécurité au travail : Poursuivre la mise en œuvre des recommandations suite à l'inspection en santé et sécurité au travail de 2016	1- Réaliser un point d'étape de la mise en œuvre des recommandations de l'inspection en 2019 2- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations	SO		1- 2019 2- 2021	SO	2021 : 2- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations.	SO	A définir																											
						SO	2020 : 2- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations.	SO	SO																											
						SO	2019 : 1- Réalisation d'un point d'étape de la mise en œuvre des recommandations de l'inspection au 31/12/2019. 2- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations.	SO	A définir																											

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan					
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction	DNum	MEPD	Bilan/ Etat
2.6	<b>Communication :</b> Organiser une information régulière au niveau des directeurs, des responsables administratifs et des agents sur différentes thématiques sécurité	1- Déterminer les thèmes, la fréquence et les canaux de communication 2- Mettre en œuvre la communication (poursuivre l'information régulière en santé et sécurité lors des réunions institutionnelles)	SO		annuelle	SO	2021 : 2- Informations en conférence des directeurs de composantes, de réunions de responsables administratifs de composantes, de chefs de services centraux : - point sur les documents uniques (04/01 - services centraux et 05/02 - unités de recherche), - diverses interventions dans le cadre de la prévention de la crise sanitaire y compris des mesures de CO2 dans les amphithéâtres.				SO
						SO	2020 : 2- Informations en réunion des responsables administratifs de composantes, chefs de services centraux : - note relative à la prévention du risque amiante (13/01), - procédure relative au contrôle des sorbonnes de laboratoire (13/01), - diverses interventions dans le cadre de la prévention de la crise sanitaire.				SO
						SO	2019 : 2- Information en réunion des responsables administratifs de composantes, chefs de services centraux : - conférence responsabilité civile et pénale en santé et sécurité au travail (30/09), - formation à la prévention et à la sécurité pour les encadrants des unités de recherche concernées par les risques en laboratoire et les TP expérimentaux (30/09), - point sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (nouveau calendrier de déclaration, aide au financement (18/11)).				SO
2.7	<b>Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :</b> la rendre effective	Elaborer le plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	SO		2021	SO	2021 : - Elaboration du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2023 qui porte sur les quatre axes demandés par la loi et sur les deux axes recommandés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). - Réalisation du rapport de situation comparée des conditions d'emploi et de formation des femmes et des hommes employés à l'Unistra en 2019. Les deux documents sont téléchargeables sur le : <a href="https://www.unistra.fr/mission-equalite-parite#c149163">https://www.unistra.fr/mission-equalite-parite#c149163</a>				SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP SPR DRH Direction A. sociale Dynam FSD	échéance envisagée	Bilan						
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé		
3.1	Risques psychosociaux : Déployer des mesures relatives aux 3 niveaux de prévention des RPS	prévention primaire : 1- Déployer le dispositif d'évaluation des RPS de prévention primaire dans l'ensemble des composantes et services de l'Université et suivre l'intégration de l'évaluation des RPS et des plans d'actions associés dans les documents uniques prévention secondaire : 2- Outiller les agents pour les aider à mieux faire face aux situations de RPS par des actions de sensibilisation et des formations (prévention RPS et management) prévention tertiaire : 3- Gérer les situations de travail dégradées qu'elles soient collectives ou individuelles en s'appuyant sur les procédures formalisées	2- inclus dans le budget formation continue	annuelle	2021 :	1- Poursuite du déploiement du dispositif de prévention primaire dans les composantes et les services centraux de l'université (4 services et 15 composantes ont participé à la démarche). 2- Poursuite des formations concernant la prévention des RPS destinées à l'encadrement : 2 sessions. Dispensation d'une nouvelle formation relative à la gestion des problématiques humaines et relationnelles : 1 session. 3- Poursuite de l'analyse et la prise en charge des situations de RPS individuelles et collectives en prévention tertiaire. - Poursuite du dispositif spécifique à la gestion des situations de violences sexistes et sexuelles destiné à la fois aux personnels et aux étudiants.			2- inclus dans le budget formation continue			
					2020 :	1- Poursuite du déploiement d'un nouveau dispositif de prévention primaire dans les composantes et les services centraux de l'université (4 services et 5 composantes ont participé à la démarche). 2- Webinaires sur la gestion managériale de la crise sanitaire et sur la gestion des émotions (absence des formations habituelles relatives à la prévention des RPS destinées à l'encadrement en raison de la crise sanitaire). 3- Poursuite de l'analyse des situations individuelles et collectives présentant des RPS en prévention tertiaire. - Poursuite du dispositif spécifique à la gestion des situations de harcèlement sexuel destiné à la fois aux personnels et aux étudiants.						
					2019 :	1- Poursuite du déploiement d'un nouveau dispositif de prévention primaire dans les composantes et les services centraux de l'université (14 services et 10 composantes ont participé à la démarche). 2- Poursuite des formations concernant la prévention des RPS destinées à l'encadrement : 7 sessions. 3- Poursuite de l'analyse des situations individuelles et collectives présentant des RPS en prévention tertiaire. - Poursuite du dispositif spécifique à la gestion des situations de harcèlement sexuel destiné à la fois aux personnels et aux étudiants.						
		prévention primaire : 4- Poursuivre la convocation systématique des nouveaux responsables de services et de composantes aux formations RPS et proposer régulièrement à l'ensemble des actuels directeurs de service et de composante ladite formation 5- Poursuivre la réflexion sur le droit à la déconnexion	SO	4- annuelle 5- 2019	SO	2021 : 4- Organisation de 2 sessions de formation (9 stagiaires).			SO			
					SO	2020 : 4- Sans objet car absence des formations habituelles relatives à la prévention des RPS destinées à l'encadrement en raison de la crise sanitaire.			SO			
					SO	2019 : 4- Participation de 5 des 7 nouveaux responsables convoqués à une formation de sensibilisation à la prévention des RPS. 5- Diffusion de la charte sur ERNEST, charte applicable au 01.01.2020.			SO			
	prévention primaire : 6- Etudier et mettre en œuvre un accompagnement dans les changements d'organisation	6- à définir	annuelle	6- à définir	2021 : 6- Inclus dans le point 1.			A définir				
				6- à définir	2020 : 6- Inclus dans le point 1.							
				6- à définir	2019 : 6- Inclus dans le point 1.							

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP DPR Direction A. sociale DNum FSD	échéance envisagée	Bilan		
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat
3.2	Troubles musculosquelettiques : Prévenir l'apparition des troubles musculosquelettiques et améliorer le maintien dans l'emploi des personnels atteints de TMS	1- Poursuivre les formations à l'ergonomie au travail sur écran et réaliser des actions sur l'aménagement de postes de travail sur écran 2- Développer des formations gestes et postures spécifiques à certaines professions : agents d'entretien, zootechniciens, techniciens de laboratoires 3- Intégrer du matériel ergonomique dans le marché "fournitures d'imprimantes, périphériques, accessoires, consommables informatiques et prestations associées". 4- Travailler à l'accompagnement professionnel des zootechniciens afin d'anticiper les éventuelles nécessités de reclassement professionnel 5- Développer la communication sur la thématique des TMS par la mise à jour, l'élaboration et la diffusion de brochures spécifiques	1- inclus dans le budget formation continue	1, 4- annuelle 2- 2019 3, 5- 2020	1- inclus dans le budget formation continue	<b>2021 :</b> 1 et 2- Absence de réalisation des formations prévues concernant les TMS (ergonomie du travail sur écran, gestes et postures spécifiques à certaines professions : agents d'entretien, zootechniciens, techniciens de laboratoires) du fait de la crise sanitaire et devant le peu ou l'absence d'inscription aux formations proposées. 3- A ce jour, pas de marché spécifique pour le matériel informatique ergonomique. 4- Le suivi médical régulier des zootechniciens est poursuivi ainsi que les échanges avec le bureau des carrières notamment pour la prise en charge des situations de santé ou de travail dégradées. Les possibilités de reclassement sont limitées ; le développement de la mise en place des périodes préparatoires au reclassement en cas d'inaptitude ouvre de nouvelles perspectives pour ces agents. 5- Les actions de communication n'ont pu être réalisées du fait de la crise sanitaire.	SO	
					1- inclus dans le budget formation continue 4- 100	<b>2020 :</b> 1 et 2- Absence de réalisation des formations prévues concernant les TMS (ergonomie du travail sur écran, gestes et postures spécifiques à certaines professions : agents d'entretien, zootechniciens, techniciens de laboratoires) du fait de la crise sanitaire. 3- En cas de préconisation d'achat de matériel ergonomique, Calestor, titulaire du marché oriente vers un prestataire externe, mais à ce jour il n'y a pas de marché spécifique pour le matériel informatique ergonomique. 4- Un suivi médical régulier des zootechniciens est assuré, par ailleurs des échanges avec le bureau des carrières permettent de prendre en charge des situations de santé ou de travail dégradées. Néanmoins, les possibilités de reclassement sont limitées ; le développement de la mise en place des périodes préparatoires au reclassement en cas d'inaptitude ouvre de nouvelles perspectives pour ces agents. 5- Les actions de communication n'ont pu être réalisées du fait de la crise sanitaire.	SO	
					1- inclus dans le budget formation continue 4-100	<b>2019 :</b> 1- 2 formations sur l'ergonomie au poste de travail sur écran réalisées. 2- 1 formation gestes et postures proposée pour le personnel d'entretien mais annulée faute de participants et 1 réalisée à destination des zootechniciens. 3- Elargissement de l'offre de matériel proposé dans le marché "fournitures d'imprimantes, périphériques, accessoires, consommables informatiques et prestations associées "en lien avec la DNum.	1- inclus dans le budget formation continue 4- 100	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP DRH Direction A. sociale Dynam FSD	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat
3.3	Risque chimique et nanoparticules : Prévenir les risques liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux (ACD), dont les atmosphères explosives, et les nanoparticules	1- Achever la mise à jour de la procédure ACD et accompagner sa mise en oeuvre 2- Réaliser des visites de postes (nanoparticules) 3- Accompagner les structures dans la réalisation de leur Document Relatif à la Protection contre les Explosions (DRPE) 4- Proposer des formations sur la prévention des explosions	3- 9 000		1- 2019 2, 3- 2021 4 - 2019	3- 9 000	2021 : 2- Réalisation de visites de postes conjointes nanoparticules et fabrication additive (imprimantes 3D) les 02/07 (1 visite : UMR7504 - IPCMS) et 21/10 (4 visites : UMR 7178 - IPHC-DSA + UMR 7515 - ICPEES + UMR7504 - IPCMS + UMR 7357 - ICube). 3- Accompagnement de l'ECPM reporté à 2022.	SO	
						SO	2020 : 1- Diffusion de la mise à jour de la procédure ACD le 18/02/2021.	SO	
						3- 8 000	2019 : 1- Mise à jour en cours de validation par la DRH de l'Unistra. Intégration de l'UHA à la procédure, en attente de validation du SST de l'UHA. 3- Accompagnement des IUT Robert Schumann (Illkirch) et Louis Pasteur (Schiltigheim) finalisé (DRPE envoyés aux deux IUT le 24/02/2020). 4- Organisation d'une session de formation sur la prévention des explosions le 28/10.	3- 8 323 (dépensé en 2020)	
						6- 1 000	2021 : Des prélèvements de poussières de bois ont été réalisés avec l'aide du service de santé au travail dans une composante.	1 400	
		5- Développer la surveillance biologique des expositions professionnelles aux agents chimiques 6- Réaliser des mesures ponctuelles de mesures atmosphériques de produits chimiques le cas échéant	6- 1 000		annuelle	6- 2 000	2020 : Absence de prélèvements atmosphériques ou biologiques pour évaluer les expositions professionnelles aux agents chimiques en raison de la crise sanitaire	SO	
						2- 2 000	2019 : 6- Mesures atmosphériques et biométrologiques réalisées dans un service de spectrométrie.	864	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP DPRH Direction Abyla Dynam FSD	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat
3.4	Sorbonnes : Améliorer le parc des sorbonnes de laboratoire et le contrôler annuellement	1- Réaliser le contrôle des sorbonnes une fois par an 2- Intégrer les sorbonnes des nouveaux bâtiments et des bâtiments rénovés dans le planning annuel de contrôle	1- 46 500		annuelle	1- 47 308	2021 : 1- Contrôle des sorbonnes réalisé en 2021 pour 624 sorbonnes (absence de la personne pendant une longue durée). 2- Intégration dans le planning de contrôle annuel après réception des sorbonnes des nouveaux bâtiments (G2El).		1- 38 058
						1- 40 000	2020 : 1- Contrôle des sorbonnes réalisé en 2020 pour 882 sorbonnes. 2- Intégration dans le planning de contrôle annuel après réception des sorbonnes des nouveaux bâtiments (CRBS et EASE).		1- 42 064
						1- 39 650	2019 : 1- Contrôle des sorbonnes réalisé en 2019 pour 1037 sorbonnes. 2- Intégration dans le planning de contrôle annuel après réception des sorbonnes des nouveaux bâtiments (ISIS-2) et des bâtiments rénovés (IPCB ; ILB 4ème Nord ; ECPM R4).		1- 29 545 (dépensé en 2019) 8 791 (dépensé en 2020)
		3- Augmenter le % de sorbonnes conformes en poursuivant le plan d'amélioration des sorbonnes (ECPM, faculté de Pharmacie en 2019) 4- Achever et mettre en oeuvre la procédure "préparation et contrôles périodique des sorbonnes de laboratoire" 5- Faire un bilan de mise en oeuvre de la procédure 6- Achever l'intégration des sorbonnes dans Abyla (10%)	3- 0		3- annuelle 4- 6- 2019 5- 2020	3- 0	2021 : 3- Réparation de sorbonnes de la Faculté de chimie, de l'Institut Le Bel et de la Faculté de pharmacie dans le cadre du marché FMT. 6- Mise à jour du profil Abyla pour le SPSE, demandant des ajustements pour l'accès en modification. Implantation à finaliser.		3- 6 315
						3- 20 000	2020 : 3- Remise en état des sorbonnes détruites dans l'incendie du laboratoire 755 de l'ILB Nord en 12/2019. 5- Bilan de la mise en œuvre de la procédure "préparation et contrôles périodique des sorbonnes de laboratoire" réalisé ( <i>respect des délais pour l'organisation des contrôles pour les structures ayant plus de 10 sorbonnes. Fonctionnement correct du système de "contact unique" via le responsable technique de bâtiment pour les services centraux comme pour les utilisateurs (à l'exception de certaines structures pour lesquelles l'Assistant de Prévention Bâtiment endosse ce rôle).</i> ). 6- Report de la finalisation de l'intégration des sorbonnes dans Abyla.		3- 104 653
						3- 330 000	2019 : 3- Réalisation de la mise en conformité des sorbonnes de l'ECPM - R4 (372 k€HTP) et de l'Institut Le Bel 4ème Nord (235 k€HTP). 4- Diffusion de la procédure aux directeurs de structure utilisant des sorbonnes et hébergées dans des bâtiments Unistra le 17/12.		3- 607 000
3.5	Douches de sécurité : Avoir des douches de sécurité en place fonctionnelles	Porter les résultats des vérifications annuelles des douches de sécurité à la connaissance des utilisateurs	SO		annuelle	SO	2021 : Remise en état des douches de sécurité des bâtiments ISIS, Chimie, Le Bel, IPCB, Plateforme Bio. Contrôle de la présence sur les douches des étiquettes de contrôle.		21 975
						SO	2020 : Ajout d'une étiquette de contrôle sur chaque équipement ( <i>en présence de défauts, remise en état de la douche dès réception du devis</i> ).	SO	
						SO	2019 : Déploiement en cours d'étiquettes par le titulaire du marché validant la réalisation de la maintenance annuelle des douches.	(pour information - contrôle des douches 40 000)	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP DPRH Direction A. Dugum FSD	échéance envisagée	Bilan				
						Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.6	Amiante : Prévenir le risque lié à l'amiante et exécuter les obligations réglementaires	1- Accompagner les personnels formés PEC et POC dans leur activité par l'organisation de 2 séminaires 2- Evaluer l'état de conservation des matériaux de la liste B	SO		1- 2021 2- 2019 et 2020	SO	2021 : 1- Report de l'organisation des séminaires à 2022 (en raison de la crise sanitaire). 2- Réalisation des contrôles de l'état de conservation dans les bâtiments suivants : Institut de physique et extension, Institut de zoologie, Faculté de philosophie, Observatoire astronomique et IUT Robert Schuman - Bâtiment Génie civil. Report de certains contrôles.		SO	
						SO	2020 : 2- Réalisation des contrôles de l'état de conservation dans 11 bâtiments. Report de certains contrôles suite au premier confinement.		SO	
						SO	2019 : 2- Réalisation des contrôles de l'état de conservation dans les bâtiments suivants : Palais Universitaire, Institut de Mécanique des fluides et des solides, 4 Rue Boussingault.		SO	
		3- Poursuivre le retrait des matériaux amiantés de la liste A ou de la liste B en cas d'urgence 4- Développer l'accès au DTA dans abyla pour les coordonnateurs de secteur de la DPI et pour les responsables de sites identifiés	3- 20 000		annuelle	3- 20 000	2021 : 3- Désamiantage de matériaux de la liste B dans les locaux de l'institut de Physique (plaques de sorbonne), de la faculté de Pharmacie (dalles de sol) et de la faculté de Chimie (rénovation du logement de fonction).		59 953	
						3- 20 000	2020 : 3- Désamiantage de matériaux dégradés de la liste B dans les locaux occupés par le CNAM (dalles de sol). bâtiment du service de la formation continue. Pour mémoire : Désamiantage de matériaux non dégradés de la liste B dans 6 bâtiments (fenêtres amiantées en Faculté de médecine, enduits au 7 rue de l'université, dalles de sol dans le logement de fonction de la Faculté de pharmacie, dalles de sol à l'EOST, carrelage et dalles de sol à la Faculté de chimie, abri extérieur à l'Observatoire astronomique).		24 048 (139 952)	
						3- 30 000	2019 : 3- Désamiantage de matériaux dégradés de la liste A dans des locaux à l'Observatoire astronomique (calorifugeage) et de la liste B dans deux locaux de l'EOST (Rue Descartes - dalles de sol). 4- Accès possible pour les coordonnateurs de secteur de la DPI et deux responsables de sites identifiés (IUT Robert Schuman et Faculté de chimie). Diffusion d'une notice d'utilisation aux coordinateurs d'exploitations.		3- 52 090	
3.7	Rayonnements ionisants : Prévenir les risques lors de l'exposition à des rayonnements ionisants	1- Poursuivre les visites de sécurité et réaliser des visites de suivi 2- Accompagner les structures dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation 3- Mettre à jour la procédure "prévenir les risques liés aux rayonnements ionisants"	SO		1 et 2- annuelle 3- 2020	SO	2021 : 1- Réalisation de 2 visites de sécurité (UMR 7006 - UMR 7177/ FRE 2010). 2- Réalisation d'un séminaire pour les PCR le 30/11/2021. 3- Mise à jour de la procédure reportée - Objectif piloté par le CNRS.		SO	
						SO	2020 : 1- Absence de visite en raison du contexte sanitaire. 2 et 3- Mise à jour de la procédure et accompagnement sans objet en raison de l'absence de parution de l'ensemble des textes réglementaires d'application.		SO	
						SO	2019 : 1- Réalisation de 4 visites de sécurité (UMR 7516, UMR 7104, UMR 7242, UMR_S 1110). 2- Diffusion d'un tutoriel concernant l'utilisation du portail de téléservices de l'ASN et réponse aux sollicitations des unités.		SO	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2021	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement		
3.8	LASER : Pérenniser la démarche de prévention des risques	1- Recenser les lasers de classe 3B ou 4 utilisés par les composantes (hors laser d'UMR) 2- Réaliser des visites de sécurité thématique sur le sujet dans les structures 3- Mettre à jour la procédure "prévenir les risques liés aux rayonnements optiques artificiels (LASER)"	SO		2021	SO	2021 : 1- Recensement partiel pour les composantes (réalisé pour les UMR associées au CNRS). 2- Annulation de la visite de sécurité prévue le 13/12/2021 (UMR 7357 - ICube). 3- Mise à jour la procédure "Prévenir les risques liés aux Rayonnements Optiques Artificiels cohérents (LASER)" et mise à disposition sur Ernest / la GED.	SO	SO
						SO	2019 : 2- Réalisation d'une visite LASER en mars à l'IPCMS en collaboration avec le CNRS.		SO
3.9	Rayonnements électromagnétiques : Prévenir les risques liés aux rayonnements, notamment électromagnétiques	1- Réaliser une procédure/note d'application de la réglementation relative à la prévention des risques des rayonnements électromagnétiques 2- Former le personnel sur le risque 3- Contrôler le balisage des locaux où sont mis en œuvre des sources de champs électromagnétiques (RMN, RPE, IRM, installations spécifiques) 4- Réaliser des visites de sécurité	SO		2021	SO	2021 : 1-2-3- Report en 2022. 4- Réalisation d'une visite de poste à l'IPB pour évaluer les risques liés aux champs électromagnétiques (salle avec IRM).	SO	SO
3.10	Risques biologiques : Prévenir les risques biologiques	Réaliser des visites pour accompagner les structures dans la mise en œuvre de la procédure "Prévenir les risques liés aux agents biologiques"	SO		2021	SO	2021 : Consultation du SPSE par la DPI lors de demandes de projets de création de laboratoires de confinement 2 (UMR_S 1109 - Immuno-rhumatologie moléculaire - Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg).	SO	SO
						SO	2020 : Consultation du SPSE par la DPI lors de demandes de projets de création de laboratoires de confinement 2 (UMR 7021 - Laboratoire bioimagerie et pathologies - Faculté de pharmacie et UMR 7156 - Génétique moléculaire, génomique, microbiologie à l'Institut de Physiologie et de Chimie Biologique (IPCB)).		SO
3.11	Fibres céramiques réfractaires (FCR) : Sécuriser les installations	1- Communiquer sur les risques des FCR 2- Réaliser des audits des installations concernées 3- S'assurer du contrôle de VLEP obligatoire dans les structures	SO		2020	SO	2021 : 2- Recensement auprès des structures en cours de finalisation. Organisation pour la réalisation de visites en 2022 dans les installations concernées.	SO	SO
						SO	2020 : 1- Communication lors du webinaire des AP du 08/12. 2- Questionnaire de recensement auprès des structures en cours de finalisation.		SO
3.12	Equipements sous pression : Renforcer la prévention	1- Former les structures aux évolutions réglementaires 2- Rédiger une procédure de sécurité	SO		2020	SO	2021 : 1- Formation reportée et réalisée du 17 au 19 janvier 2022. 2- Rédaction de la procédure de sécurité en cours, en collaboration avec le CNRS. Report en 2022.	SO	SO
						SO	2020 : 1- Report en 2021. 2- Report en 2021.		SO
3.13	Fabrication additive (imprimantes 3D) : Prévenir les risques	1- Réaliser des visites de poste 2- Former le personnel aux risques liés à la fabrication additive	SO		2020	SO	2021 : 1- Réalisation de visites de postes les 02/07 (1 visite : UMR7504 - IPCMS) et 21/10 (4 visites : UMR 7178 - IPHC-DSA + UMR 7515 - ICPEES + UMR7504 - IPCMS + UMR 7357 - ICube). 2- Réalisation d'une formation (en visioconférence) le 02/07 en collaboration avec le CNRS (avec le chargé de mission national du CNRS).	SO	SO
						SO	2020 : 1- Report en 2021 à cause de la crise sanitaire.		SO
23/36									

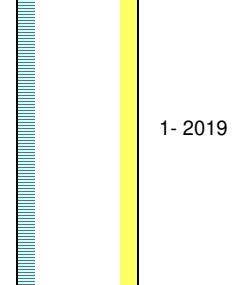
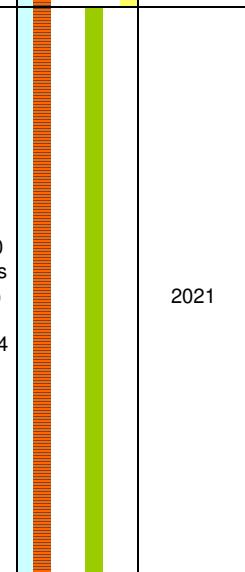
N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP SDP DRH Direction A. Druim FSD	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat
3.14	Equipement de travail : Disposer d'un parc de machines conformes	Pérenniser l'accompagnement technique des structures pour les mises en conformité et assurer le suivi	3 560		annuelle	3 560	2021 : Présence quasi systématiquement d'une personne du SPSE lors des vérifications par l'organisme de contrôle. Au 15/12/2021, sur les 246 machines (réparties dans 25 structures) : 216 équipements sont conformes, 5 équipements sont en cours de mise en conformité, 25 équipements sont en panne. (L'écart de 4 machines par rapport aux données du parc de l'année 2020 s'explique par le fait que 4 machines ont été mises au rebut).		1 523
						4 600	2020 : Présence quasi systématiquement d'une personne du SPSE lors des vérifications par l'organisme de contrôle. Au 08/12/2020, sur les 250 machines (réparties dans 25 structures) : 207 équipements sont conformes, 20 équipements sont en cours de mise en conformité, 23 équipements sont en panne. (L'écart de 23 machines par rapport aux données du parc de l'année 2019 s'explique par le fait que 4 machines ont été mises au rebut et 19 machines ont été déclassées car n'entrant pas dans la définition réglementaire de machine-outil).		4 295
						3 441	2019 : Présence quasi systématiquement d'une personne du SPSE lors des vérifications par l'organisme de contrôle. Au 10/01/2020, sur les 273 machines (réparties dans 25 structures) : 223 équipements sont conformes, 34 équipements sont en cours de mise en conformité, 16 équipements sont en panne.		2 060
3.15	Chute : Prévenir les risques de chute	Poursuivre la mise en place de protections collectives sur les toitures le nécessitant	20 000		annuelle	20 000	2021 : Mise en place d'une ligne de vie Faculté de chirurgie dentaire, Contrôle de l'ensemble des installations de protections collectives installées au CRBS.		12 000
						10 000	2020 : Pose d'un complément au garde corps de l'INSPE Meinau.		8 000
						10 000	2019 : - Pose d'un garde corps à l'INSPE Meinau. - Mise en place d'une échelle à crinoline, bibliothèque de pharmacie.		7 600
3.16	Risque électrique : Prévenir les risques liés aux interventions sur des installations électriques	1- Rappeler les activités nécessitant une habilitation électrique 2- S'assurer de la cohérence du réseau des personnes habilitées pour les ERP de 1ère et 2ème catégorie 3- Sensibiliser les responsables de structures aux respects de la réglementation (conception et utilisation)	SO		2019	SO	2021 : 1- Report en 2022. 3- Sujet traité dans les réunions de coordination de secteur de la DPI.		SO
						SO	2020 : Report en 2021 (en partie du à la crise sanitaire).		SO
						SO	2019 : 1- Mise à jour du questionnaire d'orientation pour le choix des habilitations électriques.		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE SSP DRH Direction A. sociale Dynam FSD	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement		Bilan/ Etat
3.17	Risques liés aux missions : Prévenir les risques liées aux missions notamment en milieu isolé	1- Mettre en place une formation sur les gestes de premiers secours en milieu isolé et une formation sur la prévention des risques liés aux missions 2- Développer la communication sur la nécessité des visites médicales avant le départ en mission	SO	SO	1, 2- 2020	SO	2021 : 1- Formation secourisme en milieu isolée reportée en janvier 2022 mais annulée par l'organisme de formation (nouvelle date à la fin de l'année 2022).	Red	SO
						SO	2020 : 1- Absence de réalisation de la formation sur les gestes de premier secours en milieu isolé du fait de la crise sanitaire. Elle est reportée en 2021 (le prestataire et les modalités de formations ayant été définis). 2- Travail est en cours avec le fonctionnaire sécurité défense.	Yellow	SO
						SO	2019 : 1- Définition d'un programme de formation et prises de contact avec des prestataires pour une formation déployée en 2020.	Grey	SO
		3- Mettre à jour le guide des déplacements à l'étranger	SO	SO	3- 2020	SO	2021 : 3- non réalisé (remarque : annulation de la majorité des déplacements en raison de la crise sanitaire avec application d'un régime dérogatoire pour les déplacements pour motif impérieux).	Red	SO
						SO	2020 : 3- Non réalisé.	Red	SO
						SO	2019 : 3- Simplification de la procédure pour les missions en zone verte.	Grey	SO
3.18	Suivi des expositions professionnelles : Assurer un suivi médical des agents exposés aux agents CMR	1- Rédiger une attestation d'exposition aux cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques pour les agents partant en retraite	SO	SO	annuelle	SO	2021 : 1- Envoi d'un courrier aux futurs retraités fonctionnaires les informant de la démarche (absence de procédure pour les contractuels)	Yellow	SO
						SO	2020 : 1- Envoi d'un courrier aux futurs retraités les informant de la démarche.	Grey	SO
						SO	2019 : 1- Envoi d'un courrier aux futurs retraités les informant de la démarche.	Green	SO
		2- Organiser le suivi médical post-professionnel pour les agents détenteurs de l'attestation d'exposition ci-dessus	SO	SO	annuelle	SO	2021 : 2- 1 visite de fin de carrière a été réalisée mais n'a pas donné lieu à la remise d'une attestation d'exposition.	Green	SO
						SO	2020 : 1 agent a été vu en visite médicale avant départ en retraite, les expositions professionnelles ne justifiaient pas de la délivrance d'une attestation d'exposition.	Grey	SO
						SO	2019 : 2- 2 consultations en 2019 pour la mise en place d'un suivi médical post professionnel.	Green	SO
3.19	Fiches collectives de risque	1- Poursuivre la réalisation des fiches collectives de risques pour les services et composantes de l'Université 2- Collaborer avec les services de santé au travail des autres tutelles pour élaborer conjointement les fiches collectives de risques des UMR	SO	SO	annuelle	SO	2021 : 1- Réalisation de 3 fiches collectives de risques en 2021. Il n'y a pas eu de fiche conjointe avec les autres tutelles.	Yellow	SO
						SO	2020 : 1- Réalisation de 3 fiches collectives de risques en 2020, la crise sanitaire n'a pas permis d'en réaliser plus, ni de façon conjointe avec les partenaires des autres tutelles	Yellow	SO
						SO	2019 : 1- Réalisation de 7 fiches collectives de risques en 2019. 2- Réalisation d'une fiche conjointement avec le CNRS (UMR).	Green	SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgéte 2021	Entité concernée SPSE DPI DRH Direction Mission Dnum DALI	échéance envisionnée	Bilan		
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat
4.1	Avis des ERP : Augmenter le nombre d'avis favorable ou améliorer le niveau de sécurité	1- Maintenir les avis favorables à la poursuite de l'exploitation 2- Mettre en place un suivi régulier par ERP (visite sur site, registre, observations,...) 3- Piloter le déclassement de l'IGH Faculté de Médecine	1- 500	1- 500 1,2- annuelle 3- 2021	1- 500 1- 2 000 1- 2 000	<b>2021 :</b> 1- Suite aux 20 visites périodiques (bâtiments du 1er groupe dont 1 IGH) sur 33 prévisibles, 1 bâtiment a perdu son avis favorable (FORUM de Médecine), 13 avis favorables ont été maintenus, 2 avis favorables ont été récupérés pour le Palais Universitaire (réception du SSI) et pour l'Escarpe ; 1 ERP a été fermé pour démolition (Le Platane) et Galileo a intégré le groupe des bâtiments de l'Unistra : 70,2% des ERP du 1er groupe sont sous avis favorable (68,4% fin 2020). Observation : 2 ERP de 5e catégorie ont été visités dans le cadre des groupements d'exploitation HUS. 2- Poursuite de la mise en place du tableau de suivi annuel des bâtiments : 20 visites de contrôle de bâtiments faites en 2021 pour faciliter la préparation des visites périodiques. 3- Le déclassement de l'IGH Faculté de Médecine a été repoussé à 2022 car le déménagement de l'animalerie hébergée au 10e étage a une nouvelle fois été décalé suite au retard de travaux au sous-sol du CRBS.	1- 2 695	A définir
						<b>2020 :</b> 1- Suite aux visites périodiques (5 sur 17 prévisibles) et à une visite de réception du Cardo, 1 bâtiment a perdu son avis favorable (Pôle Européen de Gestion et d'Economie (PEGE)), 2 avis favorables ont été maintenus, 2 avis favorables ont été récupérés pour l'Inspé Aile Joffre (suite à des travaux de restructuration et de rénovation énergétique) et pour le Palais Universitaire (réception du SSI) et 1 avis défavorable a été prononcé pour le Cardo : 68,4% des ERP du 1er groupe sont sous avis favorable (67,9% fin 2019 avec 1 ERP en moins). 2- Mise en place du tableau de suivi annuel des bâtiments : 13 visites de contrôle de bâtiments faites en 2020 pour faciliter la préparation des visites périodiques. 3- Le déclassement de l'IGH Faculté de Médecine a été repoussé à 2021 car le déménagement de l'animalerie hébergée au 10 <sup>e</sup> étage a une nouvelle fois été décalé suite au retard de travaux au sous-sol du CRBS.		
						<b>2019 :</b> 1- Suite aux visites périodiques (15 sur 30 prévisibles), 1 bâtiment a perdu son avis favorable (Ecole Européenne de chimie, Polymères et Matériaux (ECPM) - bâti. enseignement + Tutorat), 8 avis favorables ont été maintenus tout comme 5 avis défavorables et 1 avis favorable a été récupéré pour l'IPCB suite à des travaux de restructuration et de rénovation énergétique : 67,9% des ERP du 1er groupe sont sous avis favorable (68,4% fin 2018 avec 1 ERP en moins). 2- Préparation d'un tableau de suivi annuel des bâtiments et mise en place d'une organisation pour la mise à jour à partir de début 2020. 3- Préparation d'une étude de faisabilité pour le déclassement de l'IGH de Médecine après le déménagement des équipes de recherche vers le CRBS ; le futur CPER inclut la construction d'un nouveau bâtiment à la place de l'IGH.		

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgéte 2021	Entité concernée SPSE DPI DRH Direction Mission Dnum DALI	échéance envisionnée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
		4- Poursuivre la levée des avis défavorables pour les bâtiments ERP du 1er groupe le permettant (pour motifs techniques ou organisationnels) 5- Améliorer le suivi des travaux de restructuration ou de maintenance des bâtiments pour les faire réceptionner dès leur achèvement ou lors de la visite périodique suivante	4- 460 000		annuelle	4- 460 000	<p><b>2021 :</b></p> <p>4.1- Réalisation des vérifications techniques réglementaires Installations électriques : 63 ERP et 109 code du travail ; foudre 11 ; Levage et EPMR 11 ; triennales SSI 19 ; Ascenseur IGH : 1 ; Quinquennales Ascenseur 54 ; gaz combustibles 24.</p> <p>4.2- Electricité : 1664 observations relevées dont 268 nouvelles observations en 2021 (1581 pour le code du travail et 83 pour la réglementation ERP). 152 observations levées, 229 attribuées et 1263 à traiter. Des observations ont été levées dans 15 ERP.</p> <p>4.3- Remplacement de BAES : Patio / Portique / Escarpe / Alinéa / Atrium / Pangloss / MISHA.</p> <p>5.- Suite au courrier de la Police du Bâtiment (Hors AT et PC inclus dans les travaux en cours et les AT et PC du bâtiment 3 de la Faculté de Médecine) l'ensemble des RVRMD a été réalisé en 2020. 3 RVRAT sont en attente de réception.</p>		4.1- 97 141 4.2- 250 000 4.3- 100 000
						4- 472 000	<p><b>2020 :</b></p> <p>4.1- Réalisation des vérifications techniques réglementaires Installations électriques : 63 ERP et 109 code du travail ; foudre : 11, levage et EPMR : 14, triennales SSI : 14, ascenseur (IGH) : 1, gaz combustibles : 24.</p> <p>4.2- Pour l'électricité : 1970 observations relevées dont 502 nouvelles observations pour l'année 2020 (dont 1851 pour le code du travail et 119 pour la réglementation ERP). 120 observations levées, 280 attribuées et 1570 à traiter. Des observations ont été levées dans 15 ERP.</p> <p>4.3- Remplacement de BAES : Observatoire - Gde Coupole, 5 rue Schiller, Villa Knopf, PEGE, Palais U, Faculté de chimie - Bas, CSU</p> <p>5- Suite au courrier de la police du bâtiment (hors AT et PC inclus dans les opérations de travaux en cours et les AT et PC du bâtiment 3 de la faculté de médecine), les 14 RVRMD ont été faits et il reste encore 5 AT à solder.</p>		4.1- 105 655 4.2- 265 000 4.3- 89 000
						4- 420 000	<p><b>2019 :</b></p> <p>4.1- Réalisation des vérifications techniques réglementaires Installations électriques : 63 ERP et 109 code du travail ; foudre : 11, levage : 8, triennales SSI : 22, ascenseur (IGH) : 1, gaz combustibles : 27.</p> <p>4.2- Pour l'électricité : 1988 observations relevées, 1879 pour le code du travail et 109 pour la réglementation ERP. 85 observations levées, 390 attribuées et 1490 à traiter. Des observations ont été levées : Forum, institut du Travail, Institut de physique, PEGE, Botanique, EOST, faculté de médecine.</p> <p>4.3- Remplacement des BAES : institut Le Bel, PEGE, Ensemble St-Georges, institut du travail, IUT de Haguenau, Palais U.</p> <p>5- Suite au courrier de la police du bâtiment, mise en place d'un tableau de suivi des AT et PC à finaliser. Partiellement levé en 2019 par l'envoi de RVRAT. Création d'un marché en vue de faire 14 RVRMD pour les AT ou PC restants.</p>		4.1- 111 693 4.2- 131 998 4.3- 245 569 5- 16 994

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgéte 2021	Entité concernée SPSE DPI DRH Direction Mission Dnum DALI	échéance envisionnée	Bilan		
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat
4.2 <b>Evacuation :</b> Améliorer l'évacuation des bâtiments	1- Poursuivre la formation des responsables et des guides d'évacuation et améliorer l'organisation de l'évacuation dans tous les bâtiments 2- Mettre en place les solutions équivalentes aux espaces d'attente sécurisés (EAS) pour les personnes à mobilité réduite (PMR) même en l'absence de locaux adaptés	1- inclus dans le budget formation continue	1- annuelle 2- 2021	1- inclus dans le budget formation continue	2021 : 1- Absence de formations pour guides/chargés d'évacuation et pour responsable d'évacuation suite à la crise sanitaire ; poursuite du déploiement des casquettes fluorescentes suite à la mise en place d'une organisation dans 1 nouveau bâtiment (ISIS-2) et 1 bâtiment existant (ILB) et d'un complément pour 4 bâtiments. 2- EAS non mis en oeuvre (surcharge de travail et pandémie).		1- inclus dans le budget formation continue	1- inclus dans le budget formation continue
						2020 : 1- inclus dans le budget formation continue		
						2019 : 1- inclus dans le budget formation continue		
	3- Poursuivre la mise à jour des plans de secours 4- Maintenir le niveau de fonctionnement des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)	3- à définir 4- 150 000 + 400 000 (PEGE)	annuelle	3- à définir 4- 150 000 + 400 000 (PEGE)	2021 : 3- Pose des plans d'évacuation et d'intervention pour le CRBS ; pour le PEGE, réalisation des bons à tirer après relevé sur site. 4.1- Réalisation de travaux de rénovation ou remplacement : poursuite ILB, Anatomie, Faculté de Pharmacie, Villa Brunner. 4.2- Réception du SSI de l'ATRIUM et du SSI du SUAPS. 4.3 Travaux d'installation du nouveau SSI au PEGE.		3- 8 969 4.1- 124 129 4.3- 421 935	3- 5 715 4.1- 52 686 4.2- 71 370
						2020 : 3- Pose des plans d'évacuation et d'intervention pour ISIS & ISIS 2 ; relevé sur site pour préparation des plans du PEGE ; mise à jour des plans de la Faculté de droit faite par l'opération Rénovation énergétique 4.1- Réalisation de travaux de maintenance : CSU, ILB, Palais U, Le Patio, Institut de physique, Faculté de géographie, Faculté de psychologie, PEGE, l'Alinéa, Bibliothèque de pharmacie, MISHA et Villa Knopf. 4.2- Réception du SSI de l'Inspé Colmar par le groupe de visite, commande des SSI de l'Atrium et Villa Brunner		
						2019 : 3- Réalisation des plans d'évacuation et d'intervention pour les bâtiments : primatologie Nord et tunnel, IRM de l'IPB, Pavillon de Rome, Hématologie, bunker de la faculté de pharmacie, Présidence. 4.1- Réalisation de travaux de maintenance dans 17 bâtiments. 4.2- Phase finale du remplacement du SSI de l'Inspé de Colmar. 4.3- Retrait des détecteurs ioniques dans les bâtiments : tour de chimie, faculté de chimie et observatoire - bâtiment Est, ECPM.		

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant € (HTP) budgéte 2021	Entité concernée       	échéance envisionnée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
4.3	Manifestations événementielles : Améliorer les procédures existantes	1-Achever la mise en place la procédure pour les utilisations exceptionnelles de locaux	SO		1- 2019	SO	<b>2021 :</b> Procédure non achevée en raison d'autres urgences liées à la crise sanitaire.		SO
						A définir	<b>2020 :</b> Procédure non achevée en raison d'autres urgences liées à la crise sanitaire.		A définir
		2- Etudier le reclassement du Palais Universitaire	à définir			2- 2021	A définir	<b>2021 :</b> 2- Réalisation de l'étude de faisabilité et du bilan des effectifs maximum.	SO
4.4	Accessibilité : Mettre en conformité les ERP existants	1- Faire le bilan de la première période d'accessibilité programmée (Ad'AP) 2- Déployer les diffuseurs lumineux d'alarme incendie pour les personnes sourdes ou mal entendantes dans les locaux le nécessitant	1- 54 000 (sanitaires Palais U) 2- inclus dans 4.2-4		2021	1- 54 000 (sanitaires Palais U) 2- inclus dans 4.2-4	<b>2021 :</b> 1.1- Travaux toilettes PMR Palais U 1er étage. 1.2- Réalisation de mise en conformité de l'accessibilité dans le cadre de l'AD'Ap dans plusieurs bâtiments (nez-de-marche contrastés, main-courante, dalles podotactiles, ascenseurs, rampe PMR...) : Faculté de philosophie, Math-EOST.		1.1- 61 000 1.2- non chiffré en 2021
						1- 200 000 2- inclus dans 4.2-4	<b>2020 :</b> 1-1- Installation de toilettes PMR au Palais U 1er étage : relance de l'appel d'offre 1-2- Réalisation de mise en conformité de l'accessibilité dans le cadre de l'Ad'Ap dans plusieurs bâtiments (nez de marches contrastés, main-courante, dalles podotactiles, ascenseurs, rampe PMR...) : Faculté de géographie, Faculté de psychologie, IPCB, Institut Le Bel, IUT de Haguenau, Pangloss, SFC, Le Portique, Le Patio, Faculté de Médecine - Forum, Institut d'hématologie, SSU. (Pour la période avant 2020 : 506 380 k€ investis (hors opérations de restructuration)).		1-1- 4 100 1-2- non chiffré en 2020
						1- 200 000 2- inclus dans 4.2-4	<b>2019 :</b> 1- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité du Palais U.		1- 7 915

N°	Thème/ Objectifs	Objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE DPI	échéance envisagée	Bilan		
						Montant € (HTP) budgétée	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat
5.1	<b>Stockage de déchets :</b> Disposer de locaux de stockage conformes pour les déchets présentant des risques pour la santé et l'environnement et de locaux adéquats pour les déchets non dangereux	1- S'assurer de la conformité du stockage des déchets dans les structures 2- Mettre en place la gestion opérationnelle pour les nouveaux bunkers et locaux de stockage 3- Proposer des solutions lors des travaux de restructuration ou des nouveaux projets immobiliers	SO	2021	SO	<b>2021 :</b> 1- Rencontre avec le nouvel interlocuteur au CRBS pour conseil sur la mise en service du sous-sol et des locaux de stockage de déchets dangereux. Visite du bunker G2EI Descartes, conseil pour la mise en conformité pour le stockage des déchets et produits chimiques, achat de bacs de rétention pour les solvants usés. 2- Construction d'un enclos pour déchets ménagers (Patio côté bât 5).		1- 232 (G2EI Descartes) 2- 37 200 (budget DPI)
					SO	<b>2020 :</b> 1- Rencontre in situ avec les gestionnaires du bunker ISIS-2 suite à des problèmes de place pour le stockage. Conseils apportés au CRBS en attendant la mise en service du sous-sol et des locaux de stockage de déchets dangereux. 2- Construction de 2 enclos pour déchets ménagers (Patio côté imprimerie et Faculté de Droit). Aide apportée pour la mise en service.		SO
					SO	<b>2019 :</b> 1- Organisation d'une réunion d'information à l'IPCMS (janvier) pour améliorer le stockage et le suivi des déchets chimiques. 2- Organisation de réunions et visites avec l'ISIS pour la mise en service du nouveau bunker de stockage des déchets chimiques, DASRI et D3E (opérationnel depuis le 16/01/2020).		SO
5.2	<b>DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) :</b> Respecter les consignes de tri et d'élimination réglementaires et internes	S'assurer de l'élimination des DASRI via la bonne filière dans les structures et les conseiller le cas échéant	SO	annuelle	SO	<b>2021 :</b> Conseils apportés au nouvel interlocuteur du CRBS pour la mise en place d'une filière sur site (en attendant utilisation de la filière à la Faculté de médecine).		SO
					SO	<b>2020 :</b> Conseils apportés au CRBS pour la mise en place d'une filière sur site ; en attendant utilisation de la filière à la Faculté de médecine.		SO
					SO	<b>2019 :</b> Mise en place d'une filière DASRI pour Faculté des sciences de la vie (IPCB, Plateforme de biologie, TP ILB, TP Zoologie), EASE, UMR7140, UMR7242, UMR7364.		A définir
5.3	<b>Déchets radioactifs :</b> Respecter l'élimination réglementaire	1- Organiser les collectes et l'élimination des sels d'uranyle et de thorium 2- S'assurer de l'élimination adéquate des déchets radioactifs y compris les déchets "orphelins"	0	2021	0	<b>2021 :</b> 1- Rapatriement de 4 flacons de sels d'uranyle au bunker pour stockage. 2- Blocage avec l'Andra pour l'élimination du dernier bidon de tritium suite à la demande de collecte de la Faculté de Médecine. Non-conformité sur un fût pris en charge en Hématologie en 2016 qui bloque la reprise.		0
					0	<b>2020 :</b> 1- Rapatriement d'un flacon d'acétylate d'uranyle au bunker pour stockage. 2- Relances auprès de la Faculté de médecine pour éliminer le dernier bidon de tritium (demande auprès de l'Andra non réalisée par la composante).		0
					1- 5 000	<b>2019 :</b> 1- Rapatriement d'un flacon de thorium au bunker pour stockage. 2- Elimination de la source de l'ancien compteur Geiger du SPSE. - relances auprès de la Faculté de Médecine pour éliminer le dernier bidon de tritium (demande auprès de l'Andra non réalisée par la composante).		2- 582 (compteur)

N°	Thème/ Objectifs	Objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2021	Entité concernée SPSE DPI	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement	Bilan/ Etat	Montant € (HTP) dépensé
5.4	Déchets ménagers et mobilier professionnel hors d'usage : Trier et éliminer les déchets non dangereux	1- Conseiller les structures pour améliorer le tri des déchets non dangereux 2- Sensibiliser les usagers au tri des déchets en cas de non-conformités persistantes dans des structures 3- Etudier la possibilité de mettre en place le tri des déchets pour les bâtiments universitaires situés dans l'enceinte des HUS	SO		2021	SO	<b>2021 :</b> 2- Collaboration avec la cellule développement durable de la DPI pour réaliser une affiche sur le recyclage du papier dans les salles de cours (à valider). 3- Etude poursuivie.	SO	SO
						0	<b>2020 :</b> 3- Obtention de devis pour mise en place d'un conteneur à l'Institut d'Hématologie pour le secteur HUS, proposition non retenue par la Faculté de médecine. Autre devis soumis à l'Institut de Virologie, Bactériologie et Parasitologie sans suite pour le moment.		0
						1- 500	<b>2019 :</b> 1- Conseils apportés à l'Institut de Géographie pour améliorer les tri et l'IPCB suite au déménagement des laboratoires de recherche.		0

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
<b>Acteurs de la prévention</b>						
Formation initiale des assistants de prévention (AP)	2	6 j	26	9-10-11 février et 17-18-19 mars	Unistra	3 509,44 €
		6 j	21	13-14-15 avril et 17-18-19 mai	Unistra	
Formation continue des AP CNRS Inserm UHA Unistra (séminaire de coordination)	1	1 j	104	03 décembre	CNRS	- €
Formation continue des AP des structures hébergées à l'Université (séminaire de coordination)	1	3 h	73	27 mai	Unistra	- €
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EValuation des Risques Professionnels) version CNRS	1	1 j	10	20 mai	CNRS	- €
Formation relative à la mise à jour du document unique avec l'application EvRP version CNRS	1	0,5 j	21	21 mai	CNRS	- €
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EValuation des Risques Professionnels) version Université	2	1 j	18	9 et 22 avril 29 juin et 6 juillet	Unistra	- €
Formation à l'outil Neo (**)	1	3 h	1	11-févr	CNRS	- €
Formation des membres de CHSCT sur les risques	1	5,5 h	9	18 juin	Unistra	- €
Formation à destination des membres de CLHSCT (Commission Locale Hygiène Sécurité et Conditions de Travail)	1	3 h	34	09 novembre	Unistra	124,23 €
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels pour les nouveaux arrivants	1	0,5 j ou 1 j	219	04 février	Unistra	- €
Sensibilisation à la prévention des risques (constitue le module 7 "Gestion des risques professionnels et de la protection de l'environnement à l'Unistra" de connaissance de l'enseignement supérieur)	1	3 h	22	11 mars	Unistra	- €
<b>Risque incendie</b>						
Formation à la Sécurité Incendie – théorie et pratique (manipulation d'extincteurs) (formation proposée dans le contrat de site de l'offre de formation)	4	1,5 h	29	25 novembre	Unistra	1 896,00 €
Formation sur le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI)	1	3 h	10	21 janvier	Unistra	124,23 €

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
<b>Risque électrique</b>						
Habilitation B0 - initiale	1	7 h	6	01 juin	Unistra	124,23 €
Habilitation B0 - H0	2	7 h	12	10 et 28 juin	Unistra	579,74 €
Habilitation BS / BE manœuvre - initiale	1	14 h	4	22 et 23 juin	Unistra	217,40 €
<b>Risques en laboratoire</b>						
Prévention des risques liés à l'utilisation des nanomatériaux (inclus le volet impression 3D)	1	3 h	30	02 juillet	CNRS	- €
Formation / Information : mise à jour des connaissances des Personnes Compétentes en Radioprotection (PCR)	1	1 j	32	30 novembre	CNRS	- €
Formation prévention du risque chimique dans les laboratoires de chimie et de biologie	1	3 h	14	23 novembre	Unistra	- €
Formation à l'outil d'évaluation des risques chimiques et élaboration de la fiche individuelle d'exposition (FEVAR) à destination des assistants de prévention, référents FEVAR et toute personne impliquée dans la démarche d'évaluation du risque chimique	1	3 h	9	18 novembre	CNRS	- €
à destination de toute personne exposée à des agents chimiques dangereux	1	2h	24	02 décembre	CNRS	- €
Les équipements sous pression (formation habilitation à la conduite d'équipements sous pression, hors autoclaves et générateurs de vapeur)	1	0,5 j	4	17 novembre	CNRS	- €
Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) : session initiale et/ou session recyclage en fonction des demandes	2	1 j	24	25 mai et 22 novembre	CNRS	- €
<b>Ergonomie - Gestes et postures</b>						
Sensibilisation aux gestes et postures en animalerie <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	2	7 h	14	11 mars et 16 septembre	Unistra	1 896,00 €
Sensibilisation aux gestes et postures pour le personnel chargé de l'entretien	1	7 h	6	23 mars	Unistra	948,00 €

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
<b>Premiers secours</b>						
Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur secouriste du travail (SST)	32	7 h	190	Toute l'année	Unistra	6 087,27 €
Sauveteur secouriste du travail - formation initiale - (2 jours ou 4 ½ journées)	3	14 h	28	18-19 novembre 2-3-9-10 décembre	Unistra	1 449,35 €
Gestes qui sauvent	6	2 h	45	25-30 novembre et 16 décembre	Unistra	496,92 €
<b>Risque amiante</b>						
Formations relative au risque amiante (Intervention sur matériaux contenant des fibres d'amiante)						
Recyclage Personnel Opérateur de Chantier (POC) amiante	1	7,5 h	5	08 février	Unistra	1 550,00 €
Formation amiante pour les maîtres d'ouvrage (à destination du personnel de la Direction du Patrimoine Immobilier)	2	7 h	18	6 et 7 décembre	Unistra	3 600,00 €
					<b>Total prévention sécurité de l'offre de formation (****)</b>	<b>18 810,81 €</b>
					<b>Total prévention sécurité</b>	<b>22 602,81 €</b>

<b>Formations planifiées mais non organisées</b>
Formation communication à destination des assistants de prévention
Formation des membres de CHSCT de l'Unistra sur les risques psychosociaux (RPS)
Formation prévention sécurité à destination des encadrants des unités de recherche concernées par les risques en laboratoire, ou des encadrants de travaux pratiques expérimentaux
Responsable d'évacuation
Guide/ Chargé d'évacuation
Habilitation BR - recyclage
Habilitation électrique BS / BE manœuvre - recyclage
Recyclage des formateurs en habilitation électrique
Prévention des risques liés aux fibres céramiques réfractaires

Formation / Information : mise à jour des connaissances des Référents Sécurité Laser (RSL)

Formation aux risques liés aux atmosphères explosives (ATEX)

Les risques professionnels en animalerie

**(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)**

Formation aux risques liés aux rayonnements électromagnétiques

Ergonomie du poste de travail - Travail sur écran

Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) :  
session initiale et/ou session recyclage en fonction des demandes

Risques liés aux missions et premiers secours en milieu isolé

Utilisation d'un défibrillateur

Gestion des déchets dangereux et notions de base en transport de marchandises dangereuses

Formations relative au risque amiante (Intervention sur matériaux contenant des fibres d'amiante)

Initiale Personnel Opérateur de Chantier (POC) amiante

Formation à l'outil LISA (réseau des RSL) (\*\*\*)

**Bilan programme de formations collectives en management, RPS 2021**

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
<b>Management - Risques psychosociaux (RPS)</b>						
La conduite de l'entretien professionnel	3	1 j	23	21 mai et 3-4 juin	Unistra	2 700,00 €
Anticiper et gérer des conflits	1	2 j	9	08 et 09 novembre	Unistra	2 700,00 €
Sensibilisation aux risques psycho sociaux pour les encadrants	2	1 j	9	08 octobre et 15 novembre	Unistra	712,00 €
Parcours de formation au management : piloter un service ou une composante	1	4 j	4	02-16 novembre et 07-14 décembre	Unistra	5 400,00 €
Parcours de formation au management pour l'encadrement intermédiaire	2	4 j	15	7-14 octobre 18-25 novembre 24-26 novembre 13-14 décembre	Unistra	5 400,00 €
Les postures et outils de la réussite	1	3 j	7	11-12 février et 9 avril	Unistra	6 480,00 €
Argumenter en faisant mouche	1	2 j	6	16 et 17 septembre	Unistra	1 839,20 €
Optimiser ses échanges avec ses collaborateurs	1	2 j	4	1 et 2 juillet	Unistra	1 839,20 €
Accompagnement des encadrants dans la rédaction du rapport d'aptitude	1	1 j	10	02 février	Unistra	1 115,00 €
Handicap : accompagner les personnels et/ou les étudiants en situation de handicap : Module de base	2	0,5 j	17	25 mars et 18 novembre	Unistra	372,69 €
Handicap : accompagner un étudiant en situation de handicap à l'Unistra	2	0,5 j	18	30 mars et 25 novembre	Unistra	248,46 €
Handicap et accessibilité	2	0,5 j	36	25 juin et 30 novembre	Unistra	372,69 €
<b>Total</b>						<b>29 179,24 €</b>

**Formations planifiées mais non organisées**

Gérer le temps et s'organiser en équipe

Tout ce qu'il faut savoir pour animer ses réunions

Handicap : accompagner un personnel en situation de handicap

**Légende**

 Formations organisées par le CNRS

(\*) Le coût Unistra comprend ce qui est pris sur le budget du bureau de la formation à savoir :

- intervenants extérieurs en TTC
- intervenants internes (coût chargé)

(\*\*) Néo est une plateforme pédagogique qui vise à dispenser une formation à la sécurité aux nouveaux entrants des unités CNRS.

(\*\*\*) L'application LISA est mise en place par le CNRS pour ses unités afin de permettre aux référents sécurité laser (RSL) et aux assistants de prévention (AP) de déterminer les grandeurs de sécurité relatives aux différentes situations d'exposition.

(\*\*\*\*) Total n'incluant pas le coût des formations du "domaine accompagnement métier" et des formations incluses dans le contrat de site

version	avis : du CHSCT en 2022 de la FSSCT en 2023 et 2024	programme porté à la connaissance du CT en 2022 (n'a pas à être porté à la connaissance du CSA)	programme porté à la connaissance du CA
2022	28/03/2022 (approuvé : 6 voix pour et 2 abstentions)		
2023		SO	
2024		SO	

Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement 2022-2024

01-mars-22

**Réglementation** : chaque année le président soumet pour avis au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût (*art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

Le conseil d'administration de l'établissement et le comité technique reçoivent communication du programme annuel accompagné de l'avis formulé par le CHSCT (*respectivement art. 6 du décret n°2012-571 du 24 avril 2012 modifié et art. 61 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié*).

#### Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg

Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement 2022-2024 pour l'Université de Strasbourg a notamment été établi à partir des recommandations de l'inspection santé et sécurité au travail de 2016, du bilan du programme de prévention 2019-2021, et des orientations stratégiques ministérielles du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2022. Il sera mis en œuvre sous réserve de soutenabilité budgétaire et humaine et mis à jour pour les années 2023 et 2024, le cas échéant.

Le programme comporte 5 axes :

1. l'organisation de la santé et de la sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et l'offre de formation,
2. la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail,
3. la prévention des risques professionnels,
4. la prévention du risque incendie et l'accessibilité,
5. la protection de l'environnement,

Pour chacun des axes concernés, le programme fixe la liste des thèmes/objectifs déclinés en objectifs opérationnels, le montant du budget pour l'année en cours, le cas échéant, les différents acteurs au niveau central de l'Université et l'échéance. Certaines actions seront réalisées conjointement avec les partenaires.

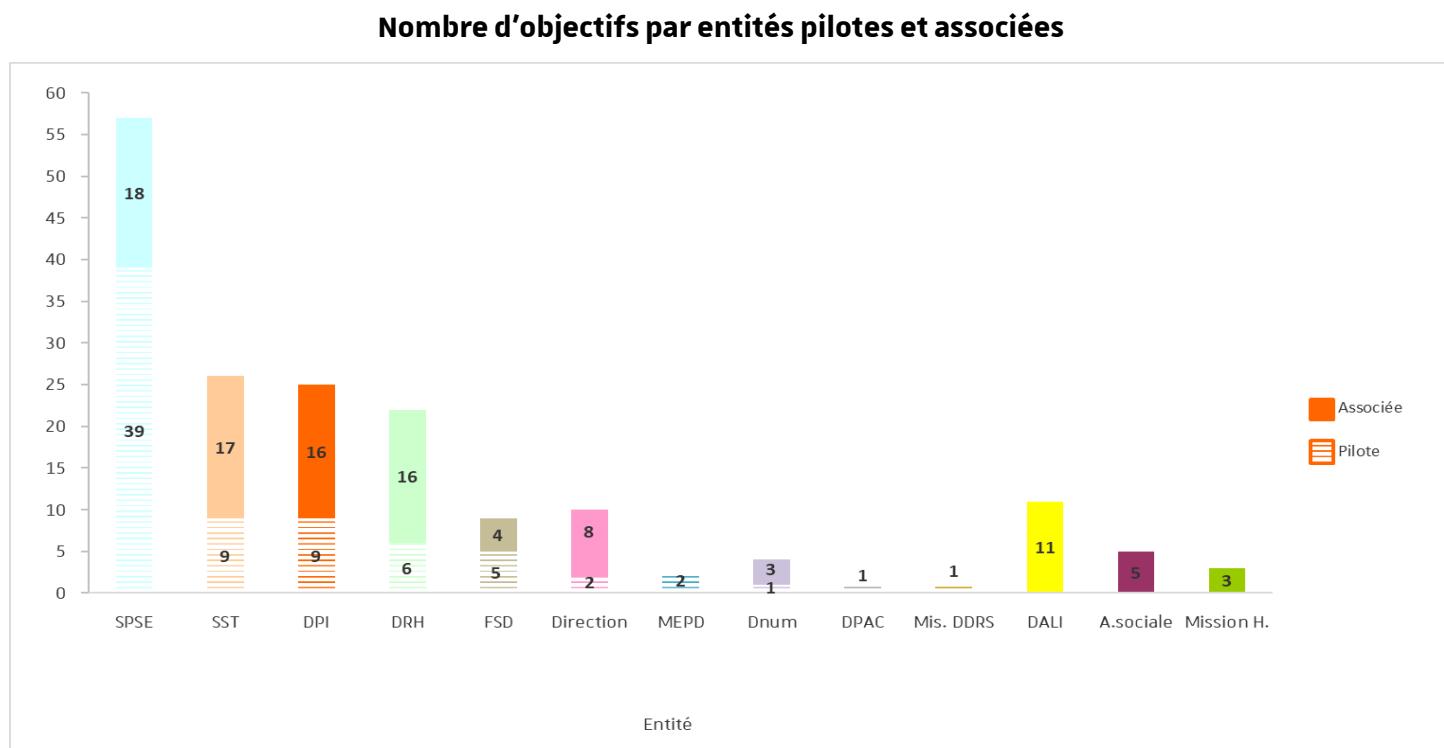
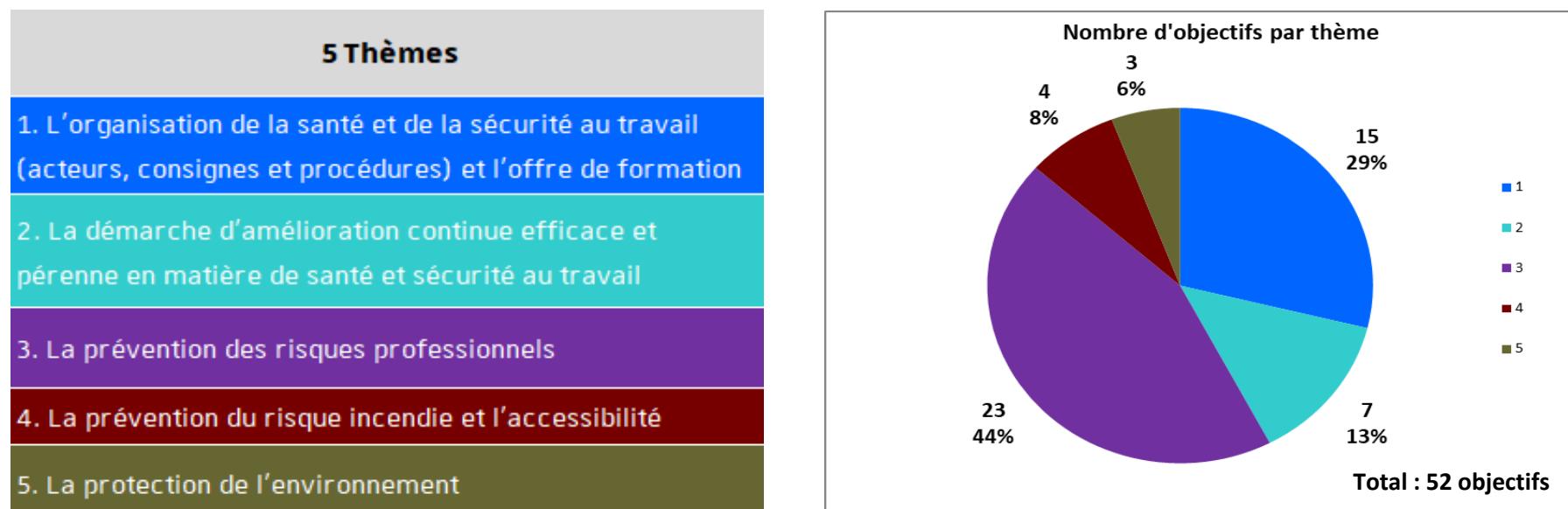
Au terme de chaque année le bilan de la mise en œuvre des objectifs opérationnels sera réalisé et présenté à la FSSCT de l'Université de Strasbourg.

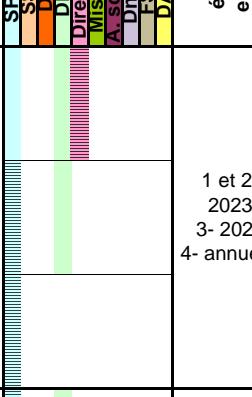
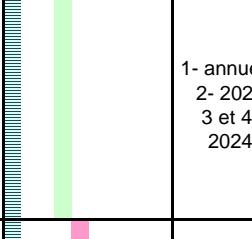
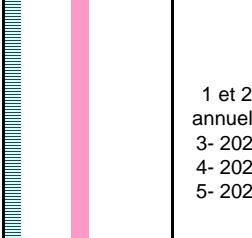
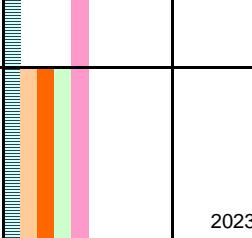
Sigles et acronymes		Légende	
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs CA : Conseil d'administration CMR : Cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction CRBS : Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg CSA : comité social d'administration CT : Comité Technique DTA : Dossier Technique Amiante DUER : Document unique d'évaluation des risques professionnels EPI : Équipement de protection individuelle ERP : Etablissement Recevant du Public EvRP : Evaluation des risques professionnels FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique FSD : Fonctionnaire de Sécurité et de Défense FSSCT : Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail HUS : Hôpitaux Universitaire de Strasbourg IGH : Immeuble de grande hauteur	IRM : Imagerie par résonance magnétique MEPD : Mission égalité-parité-diversité Mission DDRS : développement durable et la responsabilité sociétale OGM : Organisme génétiquement modifié PEC : Personnel encadrant chantier PET : Personnel encadrant technique POC : Personnel opérateur chantier RMN : Résonance magnétique nucléaire RPE : Résonance paramagnétique électronique RPS : Risques psychosociaux SD-DD&RS : Schéma directeur - développement durable & responsabilité sociétale SDVE-A : Schéma directeur de la vie étudiante - Alsace SO : Sans Objet UMR : Unité mixte de recherche UR : Unité de recherche VLEP : Valeur limite d'exposition professionnelle	Entité "pilote" ou "associée"	Bilan /Etat

 entité « pilote » de l'action  
 entité associée

 réalisé  
 en cours  
 non réalisé  
 sans objet  
(objectif débuté avec une échéance postérieure à l'année évaluée)

## Synthèse du programme 2022-2024



N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2022	Entité concernée          	échéance envisée	Bilan		
						Montant € (HTP) budgéte	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
1.1	<b>Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FSSSCT) :</b> Mettre en place et faire fonctionner efficacement la FSSSCT auprès du comité social d'administration (CSA) de l'Unistra	1- Créer la FSSSCT à l'issue des élections professionnelles de 2022	SO		1 et 2- 2023 3- 2024 4- annuelle			
		2- Formuler des propositions pour le règlement intérieur du CSA						
		3- Former les représentants du personnel de la FSSSCT et du CSA ne siégeant pas en FSSSCT						
		4- Présenter annuellement la liste des assistants de prévention (répartition, quotité de travail)						
1.2	<b>CLHSCT :</b> Poursuivre l'aide des commissions locales d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT) à améliorer la sécurité dans leurs structures	1- Accompagner / poursuivre l'accompagnement des CLHSCT (nouvelles et existantes) 2- Définir l'articulation entre les CLHSCT et la FSSSCT 3- Achever la mise en place des CLHSCT dans les structures le nécessitant 4- Former des représentants du personnel des CLHSCT en 2024	1 à 3- SO 4- inclus dans le budget formation continue		1- annuelle 2- 2023 3 et 4- 2024			
1.3	<b>Assistants de prévention (AP) :</b> Poursuivre le renforcement des compétences des AP et de la dynamisation du réseau	1- Poursuivre l'accompagnement les directeurs d'UR pour la désignation d'AP 2- Faire établir une décision de nomination et une lettre de cadrage pour tous les assistants de prévention formés 3- Poursuivre la dynamisation les séminaires des AP 4- Rappeler aux unités de recherche et composantes de faire apparaître les assistants de prévention dans les organigrammes 5- Mettre en place l'évaluation des connaissances des AP	3- inclus dans le budget formation continue		1 et 2- annuelle 3- 2024 4- 2022 5- 2023			
1.4	<b>Rôle des différents acteurs :</b> Clarifier et communiquer sur le rôle de chacun en matière de santé et sécurité au travail	1- Accompagner l'évolution du règlement intérieur de l'Unistra (mise à jour de la partie sécurité) 2- Rédiger une instruction générale précisant le rôle de chacun des acteurs de l'université en matière de santé et sécurité au travail 3- Rédiger la thématique sécurité pour intégration dans les délégations de signature (directeurs d'unité de recherche, chefs de service) 4- Organiser une formation sur la mise en œuvre du règlement de sécurité à destination des responsables techniques de site	SO		2023			

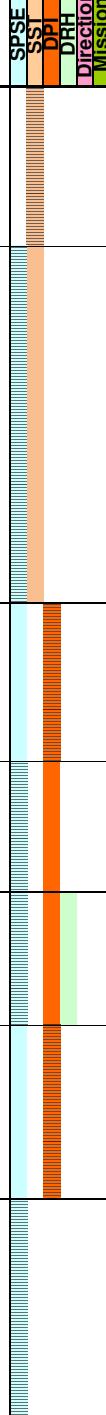
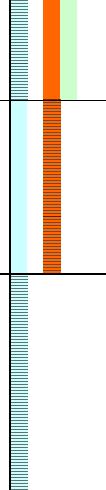
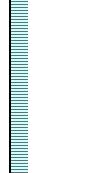
N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan								
				SPSE	SST	DPL	DRH	Direction	Mission	A. sociale	Dnum	FSP	DAL	Bilan / Etat
1.5	<b>Consignes générales de sécurité :</b> Harmoniser les consignes en cas d'incendie, d'évacuation et d'accident	1- Achever le déploiement des consignes dans les bâtiments test 2- Mettre en place des consignes dans tous les bâtiments	1- 2 000		1- 2022 2- 2024									
1.6	<b>Secours extérieurs</b>	1- Diffuser les plans d'accès aux services de secours, suite aux mises à jour 2- Faciliter l'accès aux secours et garantir la conformité des systèmes d'alerte des secours	1- SO 2- 30 000		annuelle 2024									
1.7	<b>Personnes handicapées/personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) :</b> Prendre en compte le handicap	1- Augmenter le nombre de personnes handicapées/personnes BOE recrutées 2- Renouveler la convention établissement - FIPHFP 2022-2024 3- Enrichir l'offre de formations à destination des encadrants et des agents et la formation des acteurs du handicap 4- Communiquer sur l'accompagnement des personnels en situation de handicap envers les instances et les personnels	1 et 2- SO 3- budget formation continue 4- à définir		1,3, 4- annuelle 2- 2022									
1.8	<b>Utilisation des locaux et des équipements par des tiers :</b> Intégrer la sécurité lors de la mise à disposition des locaux et des équipements à des tiers	Harmoniser et compléter les aspects sécurité des trames des conventions d'occupation temporaire	SO		2022									
1.9	<b>Télétravail :</b> Assurer la mise en œuvre et en suivre les indicateurs	1- Poursuivre les formations au management hybride à destination des managers et recenser des pratiques partageables avec l'ensemble de la communauté universitaire 2- Développer 2 modules en e-learning de sensibilisation au télétravail à destination d'une part des agents et d'autre part des encadrants 3- Lancer une enquête sur le télétravail avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs 4- Développer des indicateurs au travers du futur outil de gestion du télétravail, à l'étude au sein d'un groupe de travail qui réunit 4 universités	1 et 2- 36 000		1 et 4- annuelle 2 et 3- 2023									
1.10	<b>Gestion de crise :</b> Fiabiliser et consolider la procédure de gestion de crise	1- Fiabiliser l'actualisation des procédures (annuaires, fiches réflexes, etc) 2- Mettre en œuvre de nouveaux outils opérationnels 3- Former de nouveaux acteurs 4- Réaliser des exercices	SO		2022									

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgéte € (HTP) 2022	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan									
				SPSE	SST	DPL	DRH	Direction	Mission	A. sociale	Dnum	FSP	DAL		Bilan / Etat
1.11	<b>Plan de continuité et de reprise d'activité (PCRA) :</b> Actualiser le PCRA de l'établissement pour le rendre applicable à toute forme de situation	1- Décrire les risques 2- Evaluer les risques 3- Elaborer des scénarios de réponse sur les risques majeurs	SO		2023										
1.12	<b>Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs :</b> Formaliser le PPMS de l'établissement et de ses structures	1- Elaborer un document de synthèse 2- Analyser les situations possibles 3- Centraliser les dossiers PPMS 4- Tester les PPMS	SO		2024										
1.13	<b>Risque attentat/intrusion :</b> Prévenir le risque attentat/intrusion	1- Sensibiliser les acteurs au risque attentat/intrusion  2- Communiquer les consignes pour l'actualisation des DUER  3- Débuter la sécurisation des campus	SO à définir		1 et 3- 2022 2- 2024										
1.14	<b>Travail isolé :</b> Prévenir les risques liés au travail isolé	1- Effectuer un bilan de la mise en œuvre de la procédure 2- Mettre à jour la procédure "encadrer le travail isolé et le travail en horaires décalés"	SO		2023										
1.15	<b>Formations :</b> Organiser des formations couvrant les risques professionnels	1- Organiser des formations collectives en santé et sécurité au travail, en management et prévention des risques psychosociaux ( <b>annexe 1</b> ) 2- Faire ajouter les formations en sécurité obligatoires dans les fiches de poste dans le cadre de la campagne annuelle des entretiens professionnel et de formation  3- Informer les directeurs de structure et les encadrants de leurs obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail (Poursuivre en 2022 la formation des directeurs de composante débutée en 2021) 4- Nouveaux entrants : - Faire un bilan des formations réalisées par les structures - Faire évoluer le contenu de la journée de sensibilisation à la prévention des risques	1- 41 484 (prévention sécurité) 43 482 (management, prévention RPS)	1- annuelle 2- 2022											
			SO		3- annuelle 4- 2022										

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée										échéance envisionnée	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction	Mission	A sociale	D Num	FSD	DALI	MEPD	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
2.1	<b>Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) :</b> Augmenter le pourcentage de structures avec un document unique mis à jour annuellement et intégrant un programme d'actions	1- Réaliser le bilan de la démarche d'aide financière pour la mise en œuvre des plans d'actions des structures 2- Aider les structures pour déclarer le document unique au moins une fois par an en améliorant la qualité : unités de recherche associées au CNRS, à l'Inserm, services et composantes (tenir compte de l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe) 3- Aider les structures pour améliorer leur document unique	1- 25 000												1 et 3- annuelle 2- 2024		
2.2	<b>Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) :</b> Mettre en œuvre le document unique de l'Université de Strasbourg	1- Former les AP des unités Inserm hébergées au CRBS à l'utilisation de l'application EvRP 2- Assister les AP des unités Inserm hébergées au CRBS dans la réalisation de l'évaluation des risques avec l'EvRP 3- Suivre la mise en œuvre des actions au niveau central de l'université ( <b>annexe 2</b> )	SO												2022		
2.3	<b>Livre des prescriptions :</b> Suivre et accompagner l'application des règles par les structures des différents thèmes abordés dans le livre des prescriptions en prévention sécurité	1- Réaliser le bilan des auto-évaluations réalisées début 2022 2- Mettre en place un système documentaire en sécurité partagé entre les unités de recherche associées au CNRS et les services de prévention 3- Mettre à jour le livre des prescriptions 4- Diffuser 4 procédures/outils (nouvelle procédure ou mise à jour d'une procédure existante)	SO												1 et 2- 2022 3 et 4- 2024		
2.4	<b>Obligations administratives :</b> Assurer le suivi des obligations administratives des structures / Effectuer la veille réglementaire sur les sujets évoqués	1- Mettre à jour la notice sur les obligations réglementaires nécessitant une déclaration/autorisation/agrément avec notamment l'intégration de la nouvelle réglementation concernant les OGM 2- Diffuser et exploiter bis annuellement le questionnaire sur les obligations réglementaires 3- Accompagner les structures dans la régularisation vis-à-vis des obligations administratives le cas échéant	SO												1 et 2- 2022 3- annuelle		

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée										échéance envisionnée	Bilan		
				SPSE	SST	DPI	DRH	Direction	Mission	A sociale	DNum	DSI	DALI	MEPD	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
2.5	<b>Inspection et évaluation en santé et sécurité au travail :</b> Mettre en œuvre les recommandations suite à l'inspection en santé et sécurité au travail (ISST) et l'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) de 2022	1- Présenter les principales recommandations en santé et sécurité au travail aux directeurs de structure, aux assistants de prévention et au CHSCT 2- Hiérarchiser les recommandations 3- Mettre en œuvre les recommandations	1 et 2- SO 3- à définir											1 et 2- 2022 3- 2024			
2.6	<b>Communication :</b> Organiser une information régulière au niveau des directeurs, des responsables administratifs et des agents sur différentes thématiques sécurité	1- Présenter régulièrement des sujets relatifs à la prévention/sécurité lors des réunions institutionnelles 2- Traiter de sujets liés à la prévention/sécurité dans le média de l'université 3- Développer la traduction en anglais des documents/outils proposés par les services de prévention	SO											2024			
2.7	<b>Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :</b> la rendre effective	Mettre en œuvre le plan d'action égalité (PAE) professionnelle entre les femmes et les hommes tel que défini sur le lien : <a href="https://www.unistra.fr/mission-equalite-parite#c149163">https://www.unistra.fr/mission-equalite-parite#c149163</a> 1- Mettre en place les actions du PAE suivantes : (Axe 1 : actions 1.1.1 - 1.3.2) (Axe 2 : actions 2.1.1 - 2.2.1 - 2.2.2 - 2.2.4 - 2.2.5 - 2.2.6 - 2.3.2 - 2.3.4 - 2.3.5 - 2.4.2) (Axe 3 : actions 3.1.1 - 3.1.2 - 3.2.1 - 3.3.1) (Axe 4 : actions 4.1.2 - 4.1.4 - 4.1.5 - 4.1.8 - 4.1.9 - 4.1.11 - 4.1.12 - 4.2.1 - 4.2.2 - 4.4.1 - 4.4.2) (Axe 5 : actions 5.1.2 - 5.1.3 - 5.1.4 - 5.1.5 - 5.1.6 - 5.2.1 - 5.2.2 - 5.3.2) (Axe 6 : actions 6.1.4 - 6.1.5 - 6.2.2 - 6.2.3 - 6.3.4 - 6.3.5 - 6.4.1 - 6.4.2 - 6.4.3) 2- Mettre en place les actions du PAE suivantes : (Axe 1 : actions 1.2.2) (Axe 2 : actions 2.2.4 - 2.2.5 - 2.2.6 - 2.3.1 - 2.3.2 - 2.3.3 - 2.4.3) (Axe 4 : actions 4.1.2 - 4.3.2 - 4.3.3 - 4.4.2) (Axe 5 : actions 5.1.2 - 5.1.3 - 5.1.4 - 5.1.5 - 5.1.6 - 5.2.3 - 5.3.1 - 5.3.2) (Axe 6 : actions 6.2.3 - 6.3.5 - 6.4.1 - 6.4.2 - 6.4.3)	125 000 Idex SDVE-A et SD-DD&RS											1- 2022 2- 2023			

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée										échéance envisionnée	Bilan		
				SPSE	SST	DP	DRH	Direction	Mission	A. sociale	DNum	FSD	DALI	MEPD	DPAC	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
3.1	<b>Risques psychosociaux :</b> Déployer des mesures relatives aux préventions primaire, secondaire et tertiaire des RPS	1- Réaliser l'analyse macroscopique des RPS suite à l'achèvement de la démarche de prévention d'évaluation dans les structures (composantes et services)	SO												annuelle		
		2- Elargir l'éventail des formations proposées par la psychologue du travail sur la thématique des RPS	2- inclus dans le budget formation continue														
		3- Elargir les convocations des responsables de services et de composantes, en plus des nouveaux, aux formations de prévention des RPS	SO														
		4- Accompagner les composantes et services le souhaitant dans la mise en œuvre des plans d'actions suite à la démarche d'évaluation des RPS et/ou suite aux changements d'organisation et de pratiques	SO														
		5- Mettre en place une cellule de prise en charge psychologique	SO												2023		
3.2	<b>Troubles musculo-squelettiques:</b> Prévenir l'apparition des troubles musculosquelettiques et améliorer le maintien dans l'emploi des personnels atteints de TMS	1- Faire intégrer du matériel ergonomique dans le marché "fournitures d'imprimantes, périphériques, accessoires, consommables informatiques et prestations associées"	SO												2023		
		2- Travailler à l'accompagnement professionnel des zootéchniciens afin d'anticiper les éventuelles nécessités de reclassement professionnel															
		3- Développer la communication sur la thématique des TMS par la mise à jour, l'élaboration et la diffusion de brochures spécifiques															

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétré € (HTP) 2022	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan		Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé										
						SPSE	SST	DP	DRH	Direction	Mission	A. sociale	DNum	FSD	DALI	MEPD	DPAC		
3.3	<b>Risque chimique et nanoparticules :</b> Prévenir les risques liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux (ACD), dont les atmosphères explosives, et les nanoparticules	1- Réaliser la surveillance biologique des expositions professionnelles aux agents chimiques 2- Réaliser ponctuellement des mesures atmosphériques de produits chimiques le cas échéant	2- 1 000		annuelle														
		3- Réaliser des visites thématiques (nanoparticules, gestion des ACD, etc) suite à la mise à jour de la procédure ACD 4- Accompagner les structures dans la réalisation de leur Document Relatif à la Protection contre les Explosion (DRPE) 5- Proposer des formations sur la prévention des explosions 6- Enrichir la procédure ACD avec un kit outils 7- Réaliser un retour d'expériences relatif à la gestion des produits chimiques 8- Définir le besoin en écrans faciaux et favoriser leurs utilisations	3- 8 000 4- inclus dans le budget de la formation continue																
3.4	<b>Sorbonnes :</b> Améliorer le parc des sorbonnes de laboratoire et le contrôler annuellement	1- Etablir une note précisant la répartition de la maintenance des sorbonnes 2- Augmenter le % de sorbonnes conformes en poursuivant le plan d'amélioration des sorbonnes	SO		1- 2023 2- 2024														
		3- Réaliser le contrôle des sorbonnes une fois par an	50 370																
3.5	<b>Amiante :</b> Prévenir le risque lié à l'amiante et exécuter les obligations administratives	1- Accompagner les personnels formés PET, PEC et POC dans leur activité par l'organisation de deux séminaires	SO		2022 et 2024														
		2- Poursuivre le retrait des matériaux amiantés de la liste A ou de la liste B en cas d'urgence 3- Développer l'accès au DTA dans abyila pour l'ensemble des équipes de site et responsables techniques concernés	2- 30 000																
3.6	<b>Rayonnements ionisants :</b> Prévenir les risques lors de l'exposition à des rayonnements ionisants	1- Poursuivre les visites de sécurité et réaliser des visites de suivi 2- Accompagner les structures dans la régularisation vis-à-vis de la réglementation 3- Mettre à jour la procédure "prévenir les risques liés aux rayonnements ionisants" 4- Présenter annuellement au CHSCT la liste des conseillers en radioprotection	SO		1, 2 et 4- annuelle 3- 2022														

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan							Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé		
						SPSE	SST	DP	DRH	Direction	Mission	A. sociale	DNum	FSD	DALI	MEPD
3.7	<b>LASER :</b> Pérenniser la démarche de prévention des risques	1- Achever le recensement les lasers de classe 3B ou 4 utilisés par les composantes (hors laser d'UMR CNRS-Unistra) 2- Réaliser des visites de sécurité thématique sur le sujet dans les structures	SO		1- 2022 2- 2023 et sur demande											
3.8	<b>Rayonnements électromagnétiques :</b> Prévenir les risques liés aux rayonnements, notamment électromagnétiques	1- Réaliser une procédure/note d'application de la réglementation relative à la prévention des risques des rayonnements électromagnétiques 2- Former le personnel sur le risque 3- Contrôler le balisage des locaux où sont mis en œuvre des sources de champs électromagnétiques (RMN, RPE, IRM, installations spécifiques) 4- Réaliser des visites														
3.9	<b>Risques biologiques :</b> Prévenir les risques biologiques	1- Finaliser le test des EPI déployés aux sein des structures concernées relatif à l'utilisation des microtomes, cryostats et vibratomes 2- Rédiger une consigne de sécurité sur l'utilisation des microtomes, cryostats et vibratomes 3- Réaliser des audits des L2/L3 4- Créer et animer un réseau des référents L2, L3 et mettre en place une lettre de mission 5- Mettre à jour la procédure au regard des nouveautés														
3.10	<b>Fibres céramiques réfractaires (FCR) :</b> Sécuriser les installations	1- Finaliser le recensement des utilisations/installations avec des FCR 2- Réaliser des audits des installations concernées 3- S'assurer du contrôle de VLEP obligatoire dans les structures	SO		1- 2022 2 à 5- 2023											
3.11	<b>Equipements sous pression :</b> Renforcer la prévention	1- Former les structures aux évolutions réglementaires 2- Finaliser la rédaction d'une procédure de sécurité 3- Mettre à jour la note relative à l'utilisation des gaz et de liquides cryogéniques														

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétré € (HTP) 2022	Entité concernée										échéance envisionnée	Bilan		
				SPSE	SST	DP	DRH	Direction	Mission	A. sociale	DNum	FSD	DALI	MEPD	DPAC	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
3.12	<b>Fabrication additive (imprimantes 3D) :</b> Prévenir les risques liés à la mise en place et l'utilisation d'imprimantes 3D	1- Recenser les imprimantes 3D utilisées dans les composantes/services et unités de recherche de l'Unistra 2- Réaliser des visites de postes	SO												1- 2022 2- 2023		
3.13	<b>Equipement de travail :</b> Disposer d'un parc de machines conformes	1- Maintenir le taux de conformité à 100% pour les machines utilisées 2- Poursuivre l'accompagnement des structures dans la mise en conformité ou l'élimination des machines non conformes et/ou en panne	2 692												annuelle		
3.14	<b>Chute :</b> Prévenir les risques de chute	1- Poursuivre la mise en place de protections collectives sur les toitures le nécessitant 2- Mettre en place des mains courantes dans les escaliers le nécessitant	20 000												annuelle		
3.15	<b>Risque électrique :</b> Prévenir les risques liés aux interventions sur des installations électriques	1- Rappeler les activités nécessitant une habilitation électrique 2- S'assurer de la cohérence du réseau des personnes habilitées pour les ERP de 1ere et 2ème catégorie	SO												1- 2022 2 -2023		
3.16	<b>Risques liés aux missions :</b> Prévenir les risques liés aux missions notamment en milieu isolé	1- Compléter la procédure de départ en mission par une évaluation préalable des risques	SO												1- 2022 2- 2024 3- 2023		
		2- Mettre en place une formation sur les gestes de premiers secours en milieu isolé et une formation sur la prévention des risques liés aux missions	2- inclus dans le budget formation continue														
		3- Développer la communication sur la nécessité des visites médicales avant le départ en mission	SO														
3.17	<b>Suivi des expositions professionnelles :</b> Rédiger l'attestation d'exposition aux CMR pour les agents contractuels pour en assurer le suivi médical	1- Rédiger une attestation d'exposition aux cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques pour les agents contractuels partant en retraite 2- Ajuster les états compte tenu de la migration applicative vers PETREL (Portail des Eléments Transmis pour la Retraite de l'Etat en Ligne)	SO												2024		
3.18	<b>Fiches collectives de risque</b>	1- Poursuivre la réalisation des fiches collectives de risques pour les services et composantes de l'université 2- Présenter une synthèse des fiches collectives de risques annuellement	SO												annuelle		

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétré € (HTP) 2022	Entité concernée										échéance envisionnée	Bilan			
				SPSE	SST	DP	DRH	Direction	Mission	A. sociale	DNum	FSD	DALI	MEPD	DPAC	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.19	<b>Situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes :</b> Les prendre en compte dans la prévention des risques professionnels	1- Mieux connaître les risques de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes 2- Prévenir les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes 3- Favoriser un traitement collégial des situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes 4- Poursuivre l'association des référents du CHSCT à la prévention des risques de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes	65 000 (Idex)												2024			
3.20	<b>Aménagements des postes de travail</b>	Informer les responsables de services et de composantes des modalités de prise en compte et de mise en œuvre des préconisations d'aménagements de poste formulées par les médecins du travail	SO												2022			
3.21	<b>Crise sanitaire liée à la Covid19</b>	1- Repérer, informer et orienter les personnels atteints de Covid long 2- Mettre à jour la note technique	SO												2022			
3.22	<b>Ventilation des locaux :</b> S'assurer de l'aération / la ventilation adéquate des locaux	1- Mettre en place un outil permettant de s'assurer que les ventilations sont fonctionnelles 2- Mettre en place un schéma pluriannuel d'amélioration des ventilations (remplacement des centrales de traitement d'air à Faculté de chimie, de pharmacie et à l'institut Le Bel en 2022) 3- Achever les mesures de CO2 dans les amphithéâtres et les 6 cafétérias identifiées (sous réserve d'obtention des informations nécessaires) et prendre les mesures adéquates (technique et ou organisationnelle) 4- Faire des mesures de CO2 à la demande dans d'autres locaux dans la limite des possibilités et prendre les mesures adéquates (technique et ou organisationnelle) 5- Doter les structures de signalétique permettant d'identifier les ouvrants fonctionnels	1- 60 000 2- 2 700 000 (plan de relance)												1- 2024 2- annuelle			
3.23	<b>Légionnelles :</b> Prévenir les risques liés à l'apparition de légionnelles dans les installations à risque	Etudier la mise en œuvre de la réglementation	SO												2023			

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée SPSE S2P DRH Direction Mission A. sociale Dnum FSD DALI	échéance envisionnée	Bilan		
						Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
4.1	Avis des ERP : Augmenter le nombre d'avis favorable ou améliorer le niveau de sécurité	1- Poursuivre la mise en place du suivi régulier par ERP (visite sur site, registre, observations, etc) 2- Piloter le déclassement de l'IGH Faculté de médecine	1- SO 2- à définir		1- annuelle 2- 2022			
		3- Mettre en place un suivi pour les travaux de restructuration ou de maintenance des bâtiments pour les déclarer le cas échéant et les faire réceptionner lors de la visite périodique suivante	3- 460 000					
4.2	Evacuation : Améliorer l'évacuation des bâtiments	1- Mettre en place les solutions équivalentes aux espaces d'attente sécurisés (EAS) pour les personnes à mobilité réduite (PMR) même en l'absence de locaux adaptés	SO		2024			
		2- Mettre en place une procédure de mise à jour systématique des plans bâtimentaires (évacuation et intervention) dans Abyla afin de poursuivre la mise à jour des plans de secours 3- Mettre en œuvre les moyens pour garantir le niveau de fonctionnement des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) : mettre à jour tous les dossiers d'identité SSI	2- SO 3- 20 000			2- 2023 3- 2024		
4.3	Manifestations événementielles : Améliorer les procédures existantes	1- Achever la mise en place de la procédure pour l'événementiel et les utilisations exceptionnelles de locaux	SO		2023			
		2- Etudier le reclassement du Palais Universitaire (éclairage de sécurité pour l'Aula, ré-allumage automatique de l'éclairage sur alarme incendie, conformité des amphithéâtres, etc)	à définir			2022		
4.4	Accessibilité : Mettre en conformité les ERP existants	1- Faire le bilan de la première période d'accessibilité programmée (Ad'AP) 2- Déployer les diffuseurs lumineux d'alarme incendie pour les personnes sourdes ou mal entendantes dans les locaux le nécessitant	1- SO 2- 10 000		annuelle			

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgétaire € (HTP) 2022	Entité concernée	échéance envisionnée	Bilan						
						SPSE	DPI	Mis. DDRS	DALI	Montant € (HTP) budgétaire	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
5.1	<b>Stockage de déchets :</b> Disposer de locaux de stockage conformes pour les déchets non dangereux	Poursuivre la construction d'enclos pour les déchets ménagers sur les différents campus	80 000		2024							
5.2	<b>Déchets banals :</b> Respecter les consignes de tri réglementaires et internes des déchets non dangereux	1- Proposer des outils pour sensibiliser au tri et les mettre en place  2- Conseiller pour la mise en place du tri des déchets pour les bâtiments universitaires situés dans l'enceinte des HUS et du campus Médecine	SO		annuelle							
5.3	<b>Déchets radioactifs :</b> Respecter les consignes de tri et d'élimination réglementaires et internes	1- Résoudre le litige avec l'Andra sur l'enlèvement des déchets d'Hématologie en 2017 pour permettre l'élimination du tritium en Médecine  2- Organiser les collectes et l'élimination des sels d'uranyle et de thorium	1- 5000 2- 6000		1- 2024 2- 2022							

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
<b>Acteurs de la prévention</b>						
Formation initiale des assistants de prévention (AP)	1	6 j	25	05-06-07 avril 02-03-04 mai	<b>2 500,00</b>	Unistra
Formation continue des AP CNRS Inserm UHA Unistra (séminaire de coordination)	1	1 j	110	décembre	-	CNRS
Formation continue des AP des structures hébergées à l'Université (séminaire de coordination)	1	3,5 h	70	1 <sup>er</sup> semestre	-	Unistra
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EValuation des Risques Professionnels) version CNRS	1	1 j	12	1 <sup>er</sup> semestre	-	CNRS
Formation relative à la mise à jour du document unique	1	0,5 j	20	1 <sup>er</sup> semestre	-	CNRS
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EValuation des Risques Professionnels) version Université	1	6 h	12	1 <sup>er</sup> semestre	<b>248,46</b>	Unistra
Formation à l'outil Neo (**)	A la demande	0,5 j	12	1 <sup>er</sup> semestre	-	CNRS
Formation à l'outil LISA (réseau des RSL) (***)	A la demande	1 j	18	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
Formation des membres de CHSCT de l'Unistra sur les risques psychosociaux (RPS)	1	1 j	20	1 <sup>er</sup> semestre	<b>248,46</b>	Unistra
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels pour les nouveaux arrivants	1	0,5 j	150	1 <sup>er</sup> semestre	-	Unistra
Sensibilisation à la prévention des risques (constitue le module "sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité" dans la formation "connaissance de l'enseignement supérieur : organisation des Universités")	1	3 h	30	1 <sup>er</sup> semestre	<b>124,23</b>	Unistra
Responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail	1	3 h	150	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
Formation communication à destination des assistants de prévention	1	2 j	20	1 <sup>er</sup> semestre	<b>2 600,00</b>	Unistra
Analyse des accidents à destination des assistants de prévention	1	1 j	20	01 mars	<b>1 320,00</b>	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
<b>Risque incendie</b>						
Formation à la Sécurité Incendie – théorie et pratique (manipulation d'extincteurs)	8	1,5 h	64	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> semestre	3 792,00	Unistra
Formation sur le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI)	1	4 h	20	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	165,64	Unistra
Responsable d'évacuation	1	3 h	20	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	570,00	Unistra
Guide/ Chargé d'évacuation	5	2 h	100	2 <sup>nd</sup> semestre 4 sessions à la demande	593,70	Unistra
Formation à la manipulation des robinets d'incendie armés (RIA) <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	1	2 h	12	2 <sup>nd</sup> semestre	334,80	Unistra
<b>Risque électrique</b>						
Habilitation B0 - initiale	1	1 j	24	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	289,87	Unistra
Habilitation B0 - recyclage	3	1 j	24	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	869,61	Unistra
Habilitation BR - recyclage	1	2 j	12	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	579,74	Unistra
Habilitation BS / BE manœuvre - initiale	1	2 j	12	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	579,74	Unistra
Habilitation électrique BS / BE manœuvre - recyclage	5	1,5 j	24	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	2 174,03	Unistra
Recyclage des formateurs en habilitation électrique	1	1,5 j	6	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	1 800,00	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
<b>Risques en laboratoire</b>						
Prévention des risques liés aux fibres céramiques réfractaires	1	1 j	15	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
Formation prévention du risque chimique dans les laboratoires de chimie et de biologie	1	1 j	30	2 <sup>nd</sup> semestre	289,87	Unistra
Formation à l'outil FEVAR à destination des personnels exposés pour établir une FIE - en visioconférence	1	0,5 j	30	2 <sup>nd</sup> semestre	124,23	Unistra
Formation à l'outil FEVAR à destination des référents FEVAR	1	0,5 j	12	2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
Formation aux risques liés aux atmosphères explosives (ATEX)	1	0,5 j	30	1 <sup>er</sup> semestre	124,23	Unistra
Les risques professionnels en animalerie <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	1	2*1/2 j	20	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	206,66	Unistra
Formation aux risques liés aux rayonnements électromagnétiques	1	0,5 j	30	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
Formation aux risques liés aux bouteilles de gaz	1	1 j	30	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) : session initiale	2	2,5 j	12	17 au 19 janvier et 2 <sup>nd</sup> semestre	6600,00	Unistra
	1	7 h	10	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	-	CNRS
<b>Ergonomie - Gestes et postures</b>						
Ergonomie du poste de travail - Travail sur écran	2	3 h	15	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre + en intra pour une structure sur demande	248,52	Unistra
Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) en animalerie	1	1/2 j	10	à la demande	-	CNRS
Sensibilisation aux gestes et postures en animalerie <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	1	1 j	12	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	948,00	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
<b>Premiers secours</b>						
Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur secouriste du travail (SST)	22	7 h	220	Toute l'année	<b>6 377,14</b>	Unistra
Sauveteur secouriste du travail - formation initiale - (2 jours ou 4 ½ journées)	10	14 h	100	Toute l'année	<b>5 797,40</b>	Unistra
SST - recyclage des formateurs	1	1 j	10	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	<b>289,87</b>	Unistra
Gestes qui sauvent	10	2 h	60	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> semestre	<b>828,20</b>	Unistra
Risques liés aux missions et premiers secours en milieu isolé	1	1 j	12	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	<b>1 500,00</b>	Unistra
Utilisation d'un défibrillateur	1	2 h	12	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	<b>82,82</b>	Unistra
<b>Gestion des déchets</b>						
Gestion des déchets dangereux et notions de base en transport de marchandises dangereuses	1	1 h	à la demande	en juin (après le 20 juin, disponibilité des personnels en TP)	<b>62,12</b>	Unistra
<b>Risque amiante</b>						
Formations relative au risque amiante (Intervention sur matériaux contenant des fibres d'amiante) Recyclage Personnel Encadrant Technique (PET) amiante	1	1 j	10	7 septembre 2022	<b>1 740,00</b>	Unistra
Formation initiale Personnel Opérateur chantier (POC) amiante	1	2 j	10	1 <sup>er</sup> semestre	<b>2 640,00</b>	Unistra
Séminaire des personnels formés au risque amiante (PEC-Personnel Encadrant Chantier/PET/POC)	1	0,5 j	30	2 <sup>nd</sup> semestre	<b>124,23</b>	Unistra
<b>Autre risques : bruit, travail en hauteur</b>						
Prévention des risques liés au bruit	1	0,5 j	20	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	<b>1 000,00</b>	Unistra
Prévention des risques liés aux travaux en hauteur	1	1 j	20	1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> semestre	<b>1 800,00</b>	Unistra
La formation prévention sécurité à destination des encadrants des unités de recherche concernées par les risques en laboratoire, ou des encadrants de travaux pratiques expérimentaux figurant au programme de formations collectives en prévention sécurité 2021 est programmée le 27 janvier 2022					Total prévention sécurité de l'offre de formation (****)	<b>41 484,11</b>
					<b>Total Prévention sécurité</b>	<b>42 973,57</b>

Projet de programme de formations collectives en management - risques psychosociaux 2022

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
<b>Management - Risques psychosociaux (RPS)</b>						
La conduite de l'entretien professionnel	1	1 j	12	2 mai	2 700,00 €	Unistra
Anticiper et gérer des conflits	1	2 j	12	31 janvier et 1 <sup>er</sup> février	2 700,00 €	Unistra
Sensibilisation aux risques psycho sociaux pour les encadrants	2	1 j	24	–	712,00 €	Unistra + UHA
Parcours de formation au management : piloter un service ou une composante	1	4 j	12	–	5 400,00 €	Unistra
Parcours de formation au management pour l'encadrement intermédiaire	1	4 j	12	–	5 400,00 €	Unistra
Les postures et outils de la réussite de l'accompagnement des équipes d'aujourd'hui	2	3 j	24	3 et 4 février et 1 <sup>er</sup> avril 20 et 21 octobre et 9 décembre	6 480,00 €	Unistra
Gérer le temps et s'organiser en équipe	1	2 j	12	11 et 12 janvier	2 300,00 €	Unistra
Etre acteur de son bien-être au travail	3	2 j	36	25 et 26 avril 2 et 3 juin 3 et 4 octobre	6 900,00 €	Unistra
Tout ce qu'il faut savoir pour animer ses réunions	1	2 j	12	25 et 26 janvier	1 839,20 €	Unistra
Argumenter en faisant mouche	1	2 j	12	15 et 16 septembre	1 839,20 €	Unistra
Optimiser ses échanges avec ses collaborateurs	1	2 j	12	21 et 22 juin	1 839,20 €	Unistra
Accompagnement des encadrants dans la rédaction du rapport d'aptitude	1	1 j	12	24 novembre	1 115,00 €	Unistra
Handicap : accompagner les personnels et/ou les étudiants en situation de handicap : Module de base	2	0,5 j	24	mars et novembre	372,69 €	Unistra
Handicap : accompagner un étudiant en situation de handicap à l'Unistra	2	0,5 j	24	avril et novembre	248,46 €	Unistra
Handicap : accompagner les personnels en situation de handicap	2	0,5 j	24	avril et novembre	248,46 €	Unistra
Handicap et accessibilité	2	0,5 j	24	6 mai et 8 novembre	372,69 €	Unistra
S'organiser en télétravail	1	1 j	12	21 septembre	1 200,00 €	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
<b>Management - Risques psychosociaux (RPS)</b>						
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes niveau 1 (1 session comportant 2 parties )	1	6 h	12	27 janvier et 24 février	880,44 €	Unistra
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes niveau 2 (1 session comportant 4 ateliers )	1	6 h	12	14 mars 28 avril septembre novembre	934,84 €	Unistra
						<b>Total</b>
						<b>43 482,18</b>

#### Légende

(\*) Le coût Unistra comprend ce qui est pris sur le budget du bureau de la formation à savoir :

- intervenants extérieurs en TTC
- intervenants internes (coût chargé)

(\*\*) Néo est une plateforme pédagogique qui vise à dispenser une formation à la sécurité aux nouveaux entrants des unités CNRS.

(\*\*\*) L'application LISA est mise en place par le CNRS pour ses unités afin de permettre aux référents sécurité laser (RSL) et aux assistants de prévention (AP) de déterminer les grandeurs de sécurité relatives aux différentes situations d'exposition.

(\*\*\*\*) Total n'incluant pas le coût des formations du "domaine accompagnement métier"

# Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg

Année 2021

Réalisé par Claude Geist  
Bilan annuel CHSCT 2021  
claude.geist@unistra.fr

Service		
prévention   sécurité   environnement		Université de Strasbourg

# Table des matières

<b>1. Effectifs au 31/12/2021.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1 Généralités .....</b>	<b>3</b>
1.1.1 Répartition par population des effectifs de l'Université de Strasbourg .....	3
1.1.2 Pyramide des âges de l'ensemble des personnels de l'Université de Strasbourg .....	4
<b>1.2 Précision par population .....</b>	<b>4</b>
1.2.1 Personnels enseignants et doctorants contractuels .....	4
1.2.2 Personnels BIATSS .....	5
1.2.3 Personnels sur missions de valorisation de la recherche .....	5
1.2.4 Personnels sur crédit de recherche .....	5
<b>1.3 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Principaux indicateurs.....</b>	<b>6</b>
<b>2.1 Accidents du travail, maladies professionnelles et congés de maladie ordinaire .....</b>	<b>6</b>
2.1.1 Accidents du travail .....	6
2.1.2 Maladies professionnelles.....	7
2.1.3 Congés de maladie ordinaire .....	7
<b>2.2 Instances de concertation .....</b>	<b>8</b>
2.2.1 CHS / CHSCT .....	8
2.2.2 Autres instances de concertation.....	9
<b>2.3 Dépenses en matière de sécurité.....</b>	<b>9</b>
<b>3. Autres conditions de travail.....</b>	<b>10</b>
<b>3.1 Durée et aménagement du travail.....</b>	<b>10</b>
3.1.1 Personnels BIATSS, titulaires et contractuels de droit public .....	10
3.1.2 Personnels enseignants et enseignants-chercheurs .....	11
<b>3.2 Télétravail .....</b>	<b>11</b>
<b>3.3 Médecine de prévention.....</b>	<b>14</b>
<b>4. Faits saillants .....</b>	<b>15</b>
<b>4.1 Etat des lieux des dangers grave et imminent .....</b>	<b>15</b>
<b>4.2 Compte rendu et analyse des accidents, incidents et maladies professionnelles (sur la base des rapports d'enquête du CHSCT) .....</b>	<b>15</b>
<b>4.3 Observations formulées par les inspecteurs santé et sécurité au travail .....</b>	<b>16</b>
4.3.1 recommandations prioritaires .....	16
4.3.2 autres recommandations .....	16
<b>5. Moyens et actions des acteurs .....</b>	<b>18</b>
<b>5.1 CHSCT de l'Unistra .....</b>	<b>18</b>
<b>5.2 Autres instances de concertation .....</b>	<b>20</b>
<b>6. Bilan des actions menées .....</b>	<b>22</b>
<b>6.1 Moyens humains consacrés à la prévention .....</b>	<b>22</b>
6.1.1 Le Service prévention sécurité environnement (SPSE) .....	22
6.1.2 Les assistants de prévention .....	23
<b>6.2 Mise en œuvre du programme annuel de prévention .....</b>	<b>25</b>

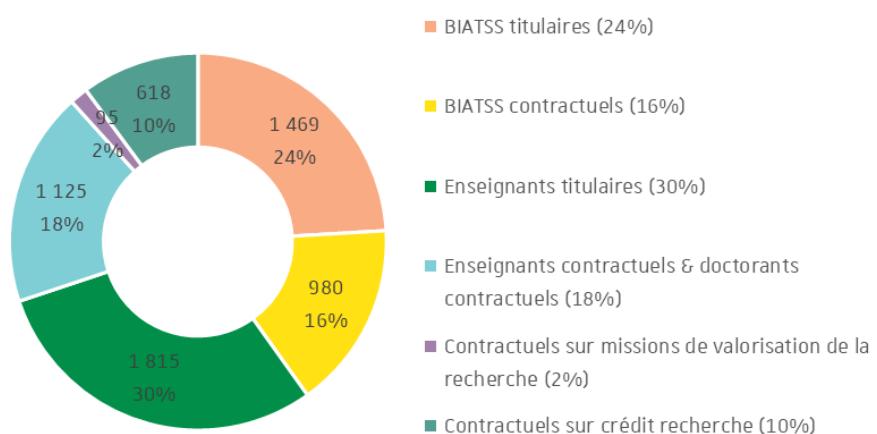
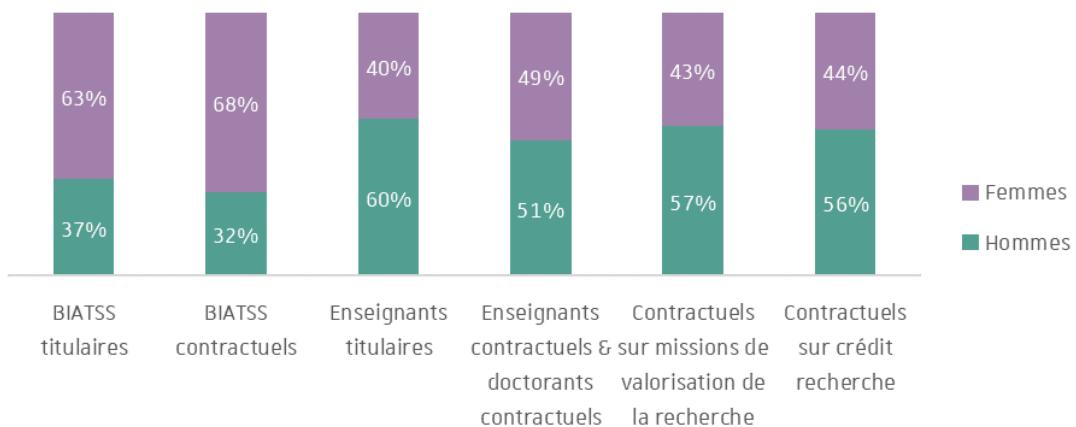
# 1. Effectifs au 31/12/2021

Source : Direction des ressources humaines

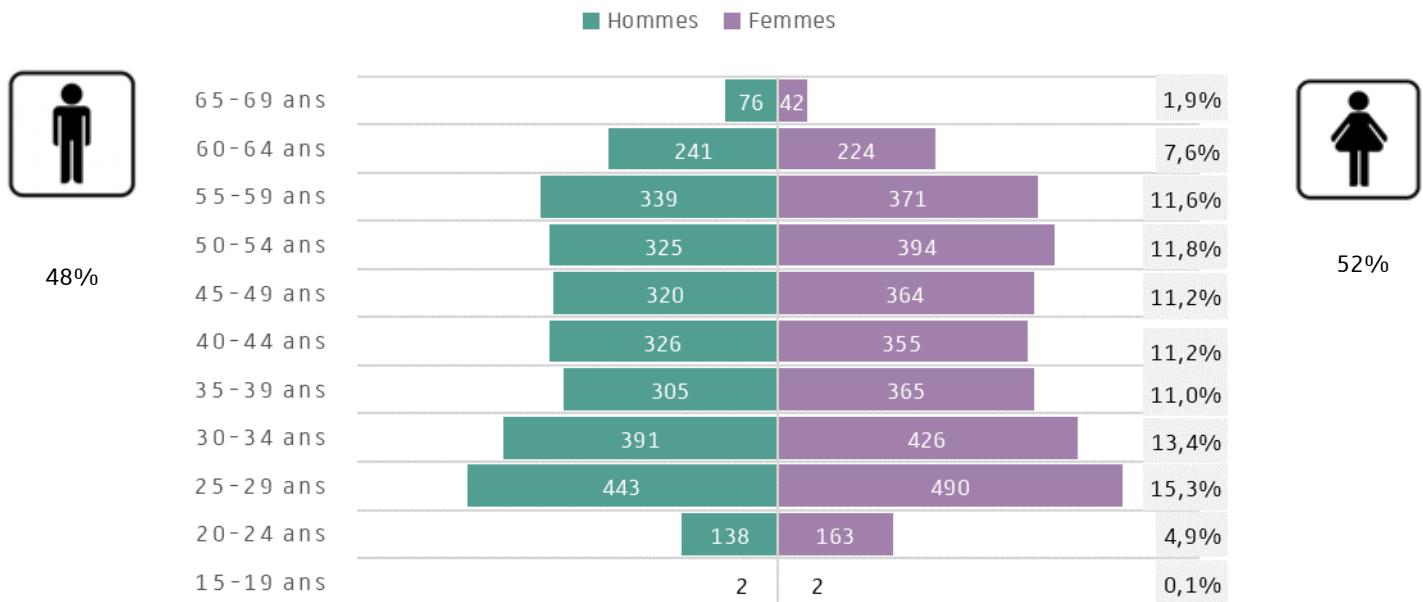
## 1.1 Généralités

### 1.1.1 Répartition par population des effectifs de l'Université de Strasbourg

Population des personnels	Effectifs		
	Hommes	Femmes	Total
BIATSS titulaires	539	930	1 469
BIATSS contractuels	310	670	980
Enseignants titulaires	1 081	734	1 815
Enseignants contractuels & doctorants contractuels	579	546	1 125
Contractuels sur missions de valorisation de la recherche	54	41	95
Contractuels sur crédit recherche	343	275	618
<b>Total</b>	<b>2 906</b>	<b>3 196</b>	<b>6 102</b>



## 1.1.2 Pyramide des âges de l'ensemble des personnels de l'Université de Strasbourg



## 1.2 Précision par population

### 1.2.1 Personnels enseignants et doctorants contractuels

		Femmes	Hommes	Total
Enseignants titulaires	Enseignants-chercheurs et assimilés	506	775	1 281
	Enseignants-chercheurs Hospitalo-Universitaires	87	167	254
	Enseignants du 2nd degré	137	137	274
	Enseignants du 1er degré	4	2	6
	<b>Total enseignants titulaires</b>	<b>734</b>	<b>1 081</b>	<b>1 815</b>
Enseignants contractuels	Contractuels enseignants sur mission à caractère permanent	35	24	59
	Enseignants-chercheurs Hospitalo-Universitaires non titulaires	82	100	182
	Autres personnels enseignants contractuels et doctorants contractuels	429	455	884
	<b>Total enseignants contractuels et doctorants contractuels</b>	<b>546</b>	<b>579</b>	<b>1 125</b>
	<b>Total général (personnels enseignants titulaires + contractuels)</b>	<b>1 280</b>	<b>1 660</b>	<b>2 940</b>

### 1.2.2 Personnels BIATSS

		Femmes	Hommes	Total
BIATSS titulaires	Personnels ITRF	669	475	1 144
	Personnels AENES	181	33	214
	Personnels des bibliothèques	70	31	101
	Personnels médicaux et sociaux	10	0	10
	<b>Total BIATSS titulaires</b>	<b>930</b>	<b>539</b>	<b>1 469</b>
BIATSS contractuels	Agents contractuels en CDI	210	69	279
	Agents contractuels en CDD	438	229	667
	<b>Total contractuels BIATSS (hors valo et recherche)</b>	<b>648</b>	<b>298</b>	<b>946</b>
	<i>dont sur mission permanente Unistra (déf CA)</i>	171	57	228
	<i>dont sur poste vacant de titulaire</i>	169	94	263
	<i>dont anciens Labo U</i>	7	1	8
	<b>Contrats d'apprentissage</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>34</b>
	<b>Total BIATSS contractuels</b>	<b>670</b>	<b>310</b>	<b>980</b>
<b>Total général (personnels BIATSS titulaires + contractuels hors valo et recherche)</b>		<b>1 600</b>	<b>849</b>	<b>2 449</b>

### 1.2.3 Personnels sur missions de valorisation de la recherche

95 contrats de valorisation dont 60% de personnels administratifs ou techniques, et 40% de personnels chercheurs (chercheurs, doctorants avec ou sans mission complémentaire, post-doctorants) soit 38 personnels qui se consacrent à la recherche.

### 1.2.4 Personnels sur crédit de recherche

618 contractuels sur crédit de recherche dont 26% de personnels administratifs ou techniques, et 74% de personnels chercheurs (chercheurs, doctorants avec ou sans mission complémentaire, post doctorants) soit 459 personnels qui se consacrent à la recherche.

### 1.3 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

	Nombre
Personnels enseignants et enseignants-chercheurs	38
Personnels AENES	20
Personnels ITRF	118
Personnels de bibliothèques	5
<b>Total</b>	<b>181</b>

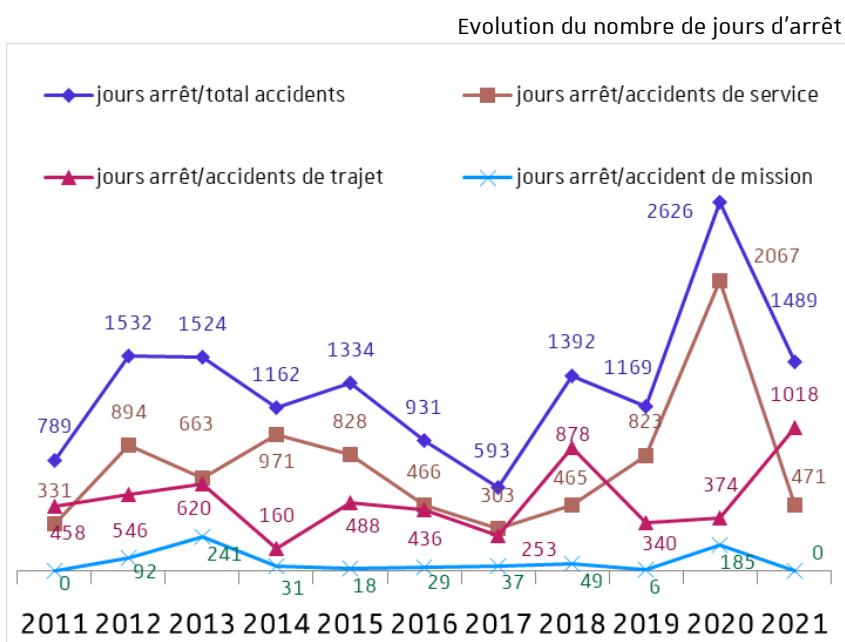
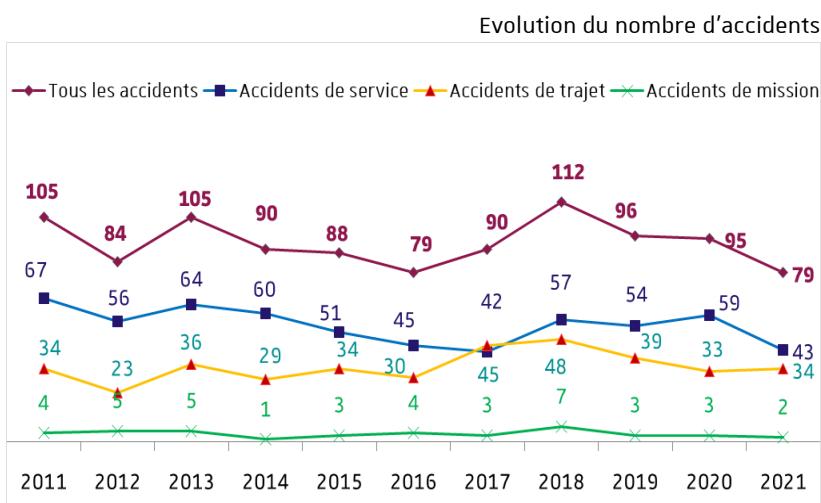
## 2. Principaux indicateurs

### 2.1 Accidents du travail, maladies professionnelles et congés de maladie ordinaire

Source : Service de santé au travail

#### 2.1.1 Accidents du travail

	Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail	Nombre de jours d'arrêt	Indice de fréquence (%) <sup>1</sup>
Accident de service/ travail	43	471	
Accident de trajet	34	1018	
Accident de mission	2	0	
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>1 489</b>	<b>3,1</b>



Commentaire pour l'année 2021 :  
Le nombre total d'accidents est en baisse par rapport à l'année 2020, ceci étant dû à la baisse du nombre d'accidents de service.

Le nombre total de jours d'arrêt baisse significativement par rapport à l'année 2020.

Trois accidents de trajet ont entraîné des arrêts de travail compris entre 157 et 220 jours.

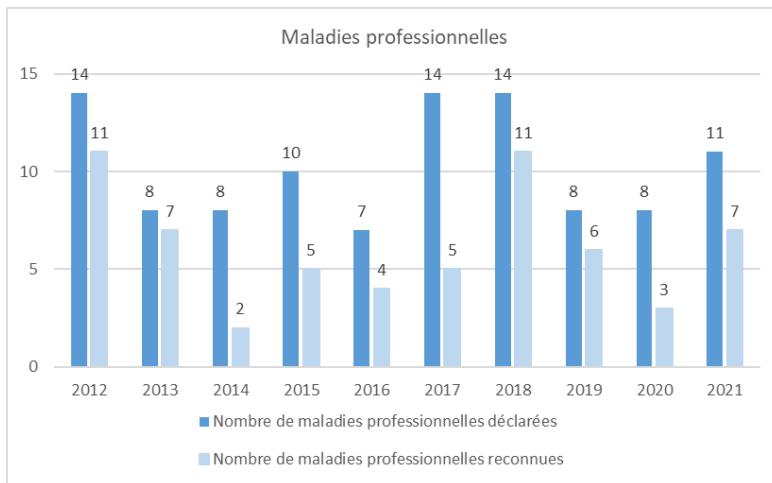
Un accident de service entraîne un arrêt de 109 jours.

Aucun arrêt n'est déclaré suite à des accidents de mission.

Le nombre moyen de jours d'arrêt de travail est de **36 jours** (tous les accidents avec arrêt confondus).

<sup>1</sup> Indice de fréquence : nombre d'accidents déclarés avec arrêt (hors accident de trajet) x 1.000 / effectifs de salariés

## 2.1.2 Maladies professionnelles



### Commentaire pour l'année 2021 :

11 maladies professionnelles ont été déclarées chez 7 agents ; 7 sont reconnues.

Les déclarations de maladies professionnelles concernent principalement les personnels techniques (personnels d'entretien, animaliers, etc.) pour des troubles musculo-squelettiques (TMS).

## 2.1.3 Congés de maladie ordinaire

Source : Direction des ressources humaines

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (1)	2021 (2)
Nombre d'agents concernés	934	833	897	1 112	1 138	1 112	848	836	714	734	1 041
Nombre de jours de congé	18 539	17 153	16 910	20 071	19 949	19 973	18 705	21 002	19 942	17 309	23 228
Taux d'absentéisme	1,6%	1,5%	1,5%	1,8%	1,8%	1,8%	1,7%	1,9%	1,8%	1,6%	1,2%
Nombre moyen de jours d'arrêt par agent *	/	/	4,59	5,48	5,47	5,51	5,12	5,77	5,51	4,85	3,81

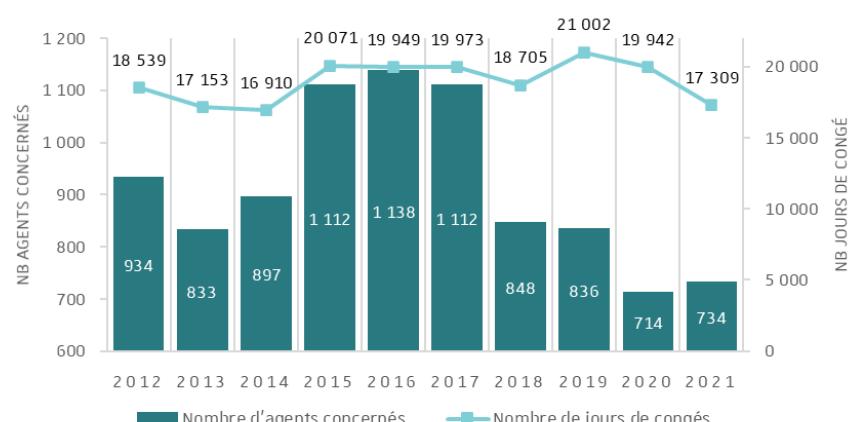
\* Personnels pris en compte : Personnels titulaires et personnels contractuels sur mission à caractère permanent pour la donnée 2021

(1) : méthodologie similaire aux années précédentes, prise en compte de tous les personnels titulaires et pour les contractuels uniquement les personnels contractuels sur mission à caractère permanent

(2) : nouvelle méthodologie appliquée à partir du Rapport social unique 2021 de l'établissement : prise en compte de tous les personnels titulaires, et de tous les personnels contractuels

### Evolution des congés de maladie ordinaire de 2012 à 2021

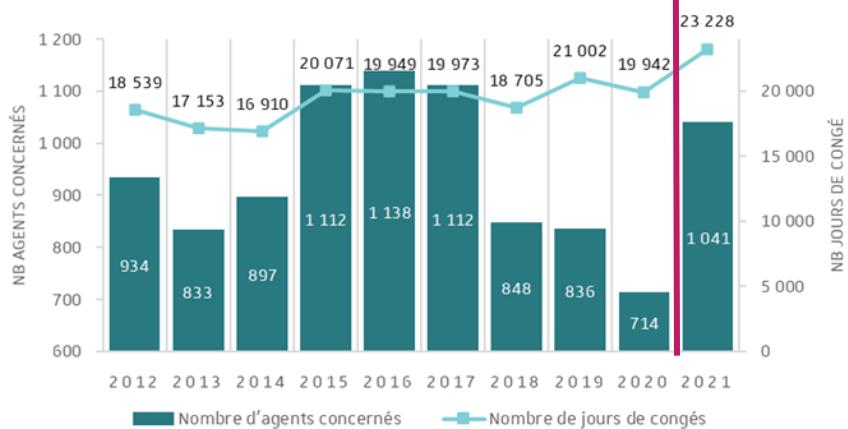
Graphique avec méthodologie similaire aux années précédentes (données 2021 (1))



#### Commentaire pour l'année 2021 :

Durant l'année 2021, 734 agents ont été concernés par un congé de maladie ordinaire ; le nombre total de jours de congé de maladie ordinaire s'élève à 17 309 jours. Le nombre total de jours de congé diminue de près de - 13,2% par rapport à 2020. Le nombre moyen de jours d'arrêt par agent baisse également passant de 5,51 jours en 2020 à 4,85 jours en 2021.

*Graphique avec nouvelle méthodologie utilisée (données 2021 (2))*



#### Commentaire pour l'année 2021 :

Durant l'année 2021, 1 041 agents ont été concernés par un congé de maladie ordinaire ; le nombre total de jours de congés de maladie ordinaire s'élève à 23 228 jours. Le nombre total de jours de congés augmente de près de +16,5% par rapport à 2020. Cela s'explique par le fait que le périmètre des personnels pris en compte pour ces données change. En effet, les années précédentes, ce taux était calculé sur un périmètre comprenant tous les personnels titulaires et pour les contractuels uniquement les personnels contractuels sur mission à caractère permanent (définition CA Unistra). Désormais, ce taux est calculé à partir d'un périmètre englobant tous les personnels titulaires, et **tous** les personnels contractuels, quelle que soit la nature de leur contrat.

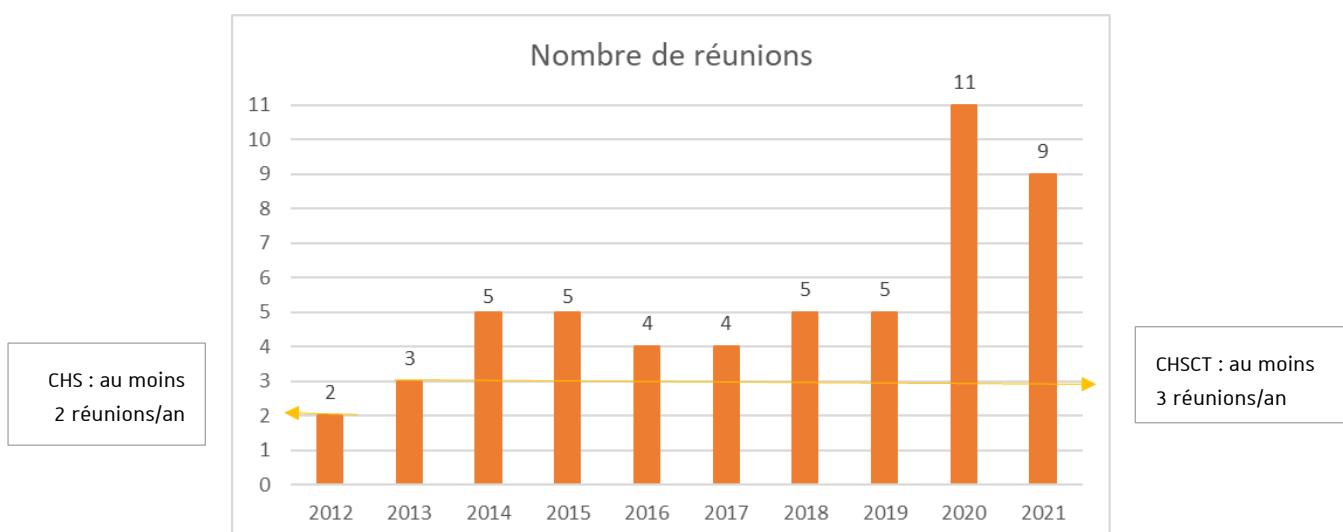
Le nombre moyen de jours d'arrêt par agent baisse également passant de 5,51 jours en 2020 à 3,81 jours en 2021.

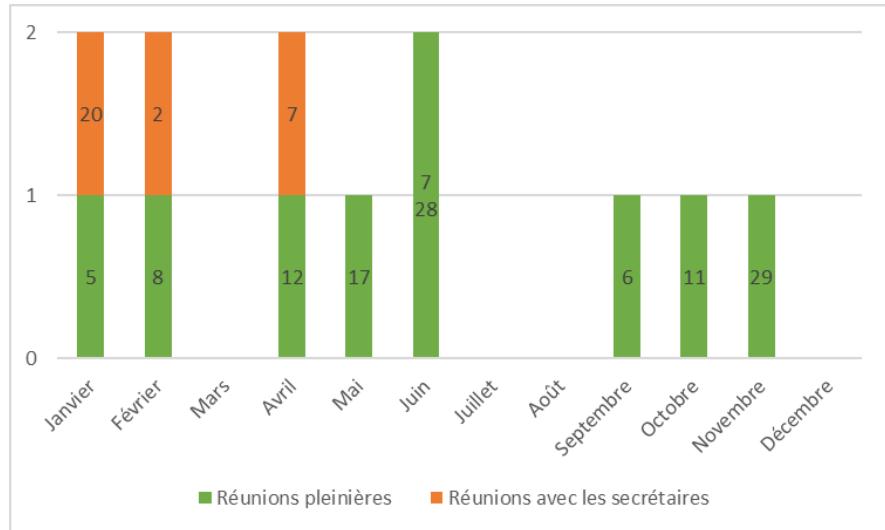
## 2.2 Instances de concertation

Source : Service prévention sécurité environnement

### 2.2.1 CHS / CHSCT

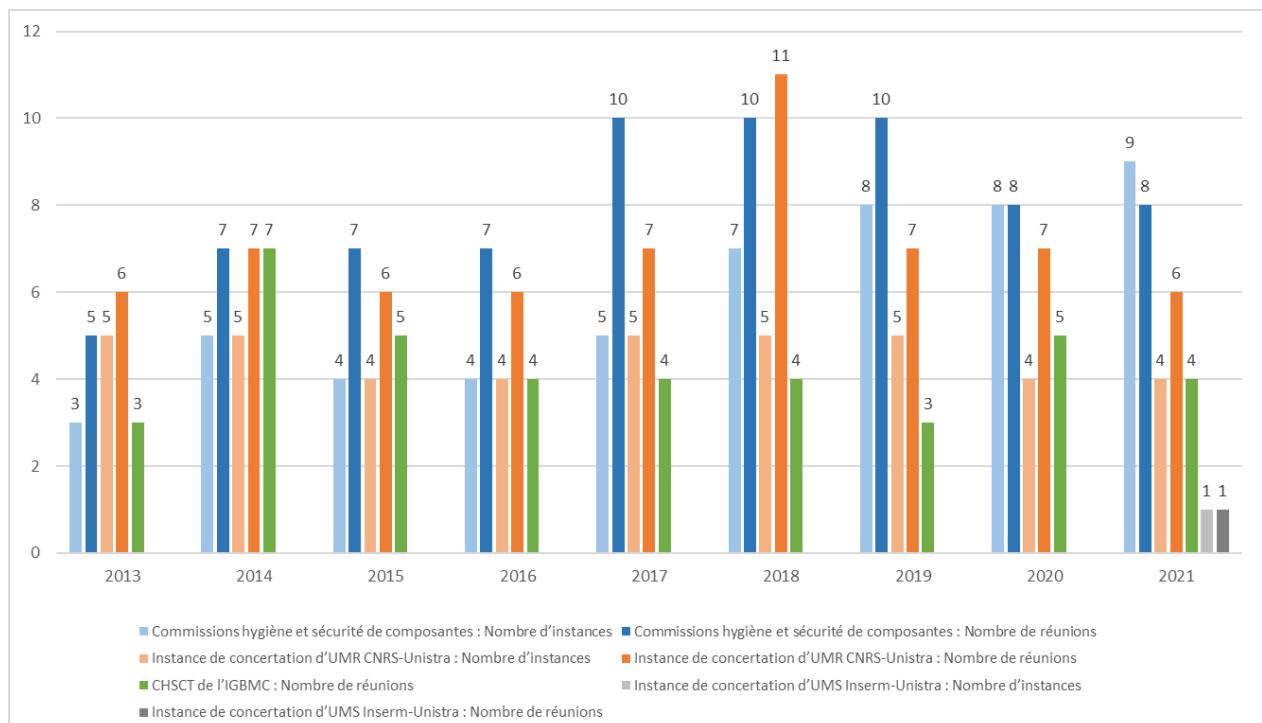
Observation : Comité d'hygiène et de sécurité jusqu'en mars 2012 puis Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012.





Commentaire pour l'année 2021 : en raison de la crise sanitaire, le CHSCT de l'Unistra s'est réuni 9 fois en séances plénières, soit le double d'une année classique, à raison d'une fois par mois à part exception. De plus, 3 réunions ont eu lieu avec les secrétaires du CHSCT et autres représentants du personnel.

### 2.2.2 Autres instances de concertation



Commentaire pour l'année 2021 :

L'année 2021 se caractérise par la création de deux CLHSCT (composante (EOST) avec unités hébergées et unité de service associée à l'Inserm (CRBS) avec unités hébergées).

### 2.3 Dépenses en matière de sécurité

Source : Service prévention sécurité environnement

Montant dépensé par l'Unistra en 2021 dans le cadre du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2019-2021 : 1 364 094 € dont 51 782 € destinés à la formation (22 603 € pour les formations en prévention et sécurité, 29 179 € pour les formations en management et la prévention des risques psychosociaux).

### 3. Autres conditions de travail

#### 3.1 Durée et aménagement du travail

Source : Direction des ressources humaines

##### 3.1.1 Personnels BIATSS, titulaires et contractuels de droit public

###### Durée du travail

A temps plein :

<b>Durée de travail</b>	1 607 heures par an
<b>Nombre d'heures effectives</b>	37h30 par semaine
<b>Nombres de jours de congés</b>	51,5 jours de congés par an (42 jours de congés annuels et 9,5 jours dans le cadre du dispositif ARTT)

A temps partiel :

<b>Quotité de travail</b>	<b>Congés / horaires</b>	
	<b>Jours de congés</b>	<b>Horaires hebdomadaires</b>
90%	46,5	33h45
80%	41	30h00
70%	36	26h15
60%	31	22h30
50%	26	18h45

###### Compte épargne temps (CET)<sup>2</sup>

**Nombre d'agents disposant d'un CET et nombre de jours reportables en volume par catégorie de la fonction publique au 31/12/2021**

<b>Catégories fonction publique</b>	<b>Nombre d'agents disposant d'un CET par catégorie de la fonction publique</b>			<b>Nombre de jours reportables en volume par catégorie de la fonction publique</b>		
	<b>Nombre d'agents en 2021</b>	<b>Nombre d'agents en 2020</b>	<b>Variation campagne 2021/2020</b>	<b>Nombre de jours reportables en volume 2021</b>	<b>Nombre de jours reportables en volume 2020</b>	<b>Variation campagne 2021/2020</b>
A	800	743	7,67%	14 191,00	11 273,00	25,88%
B	491	456	7,68%	8 982,50	6 750,00	33,07%
C	516	483	6,83%	8 621,50	7 097,00	21,48%
<b>Total</b>	<b>1 807</b>	<b>1 682</b>	<b>7,43%</b>	<b>31 795,00</b>	<b>25 120,00</b>	<b>26,57%</b>

Entre fin 2020 et fin 2021, le nombre d'agents disposant d'un CET a augmenté de +7,43% et le nombre de jours reportables en volume a augmenté de +26,57%.

(Pour mémoire, entre fin 2019 et fin 2020, le nombre d'agents disposant d'un CET a augmenté de +37,5% tandis que le nombre de jours reportables en volume a augmenté de +8,5%).

<sup>2</sup> Possibilité de versement sur le compte épargne temps, en accord avec le supérieur hiérarchique, du solde de congés annuels non pris dans une certaine mesure.

**Nombre de jours monétisables et dédiés à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) en volume par catégorie de la fonction publique**

Catégories fonction publique	Nombre de jours monétisables en volume par catégorie de la fonction publique			Nombre de jours dédiés au RAFP en volume par catégorie de la fonction publique		
	Nombre de jours monétisables en volume 2021	Nombre de jours monétisables en volume 2020	Variation campagne 2021/2020	Nombre de jours dédiés au RAFP en volume 2021	Nombre de jours dédiés au RAFP en volume 2020	Variation campagne 2021/2020
A	2 454,5	2 495,0	-1,62%	283	192	47,40%
B	1 491,0	1 351,0	10,36%	142	165	-13,94%
C	1 110,0	1 231,0	-9,83%	139	65	113,85%
<b>Total</b>	<b>5 055,5</b>	<b>5 077,0</b>	<b>-0,42%</b>	<b>564</b>	<b>422</b>	<b>33,65%</b>

Le nombre de jours monétisables et le nombre de jours dédiés au RAFP en 2021 le sont suite aux choix opérés par les personnels lors de la campagne 2020.

Entre fin 2020 et fin 2021, le nombre de jours monétisables a diminué de - 0,42% et le nombre de jours dédiés au RAFP est à nouveau en hausse avec +33,65%.

(Pour mémoire entre fin 2019 et fin 2020, le nombre de jours monétisables et le nombre de jours dédiés au RAFP étaient respectivement en baisse de -0,4% et de -19,6%).

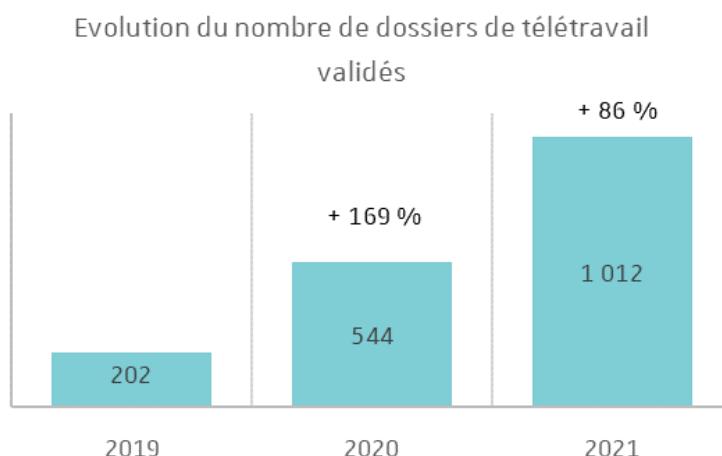
### 3.1.2 Personnels enseignants et enseignants-chercheurs

Existence d'obligations de service d'enseignement différentes en fonction du statut.

### 3.2 Télétravail

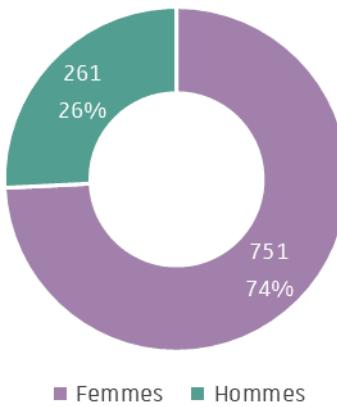
Source : Direction des ressources humaines

Le dispositif de télétravail a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à l'université de Strasbourg.



**Commentaire pour l'année 2021 :**  
Le dispositif de télétravail a poursuivi en 2021 son rapide développement. Le nombre de dossiers validés est passé de 544 à 1 012 (+86 %).

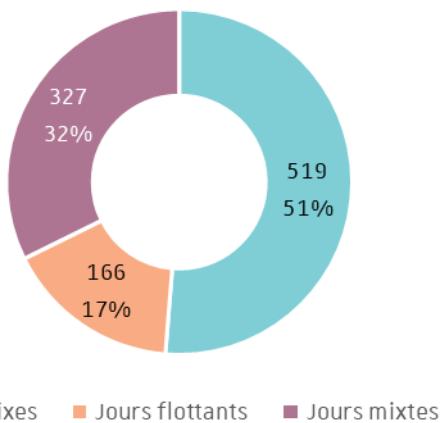
### Répartition Femmes / Hommes



#### Commentaire pour l'année 2021 :

Au 31/12/2021, 74% des dossiers de télétravail validés concernent des femmes.

### Répartition par option de télétravail



#### Commentaire pour l'année 2021 :

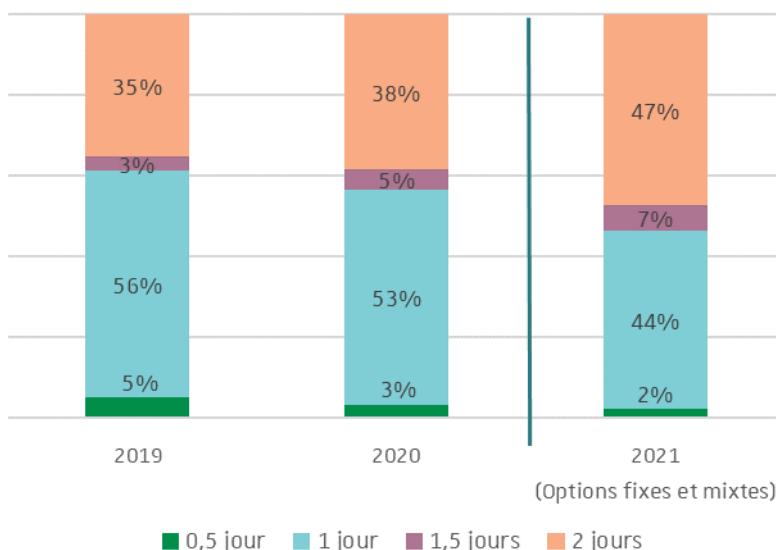
3 options sont disponibles :

- jours fixes : jusqu'à 2 jours hebdomadaires maximum (pour un temps complet).
- jours flottants : un forfait de 40 jours (pour un temps complet) flottants annuels à utiliser dans l'année.
- jours mixtes : jusqu'à 2 jours hebdomadaires maximum + 5 jours flottants (pour un temps complet).

Plus de la moitié des agents dont le dossier a été validé (51%) ont opté pour la formule « jours fixes ».

En 2021 les jours les plus choisis sont le vendredi (383 dossiers) et le mercredi (299 dossiers).

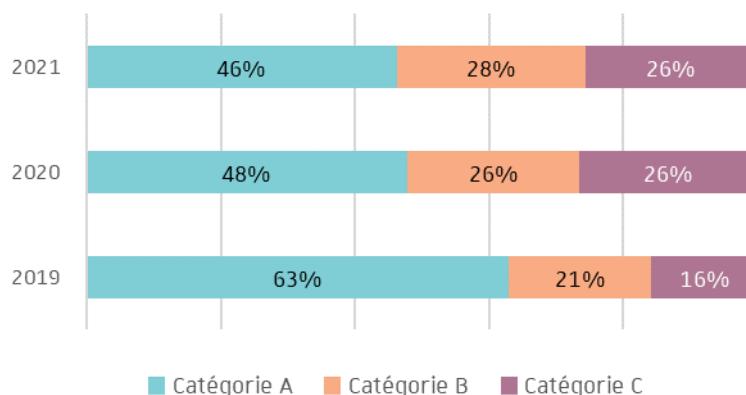
### Répartition des agents en fonction du nombre de jours télétravaillés par semaine entre 2019 et 2021



#### Commentaire pour l'année 2021 :

La proportion d'agents ayant opté pour 2 jours de télétravail connaît une hausse significative entre 2020 et 2021, passant de 38% à 47%.

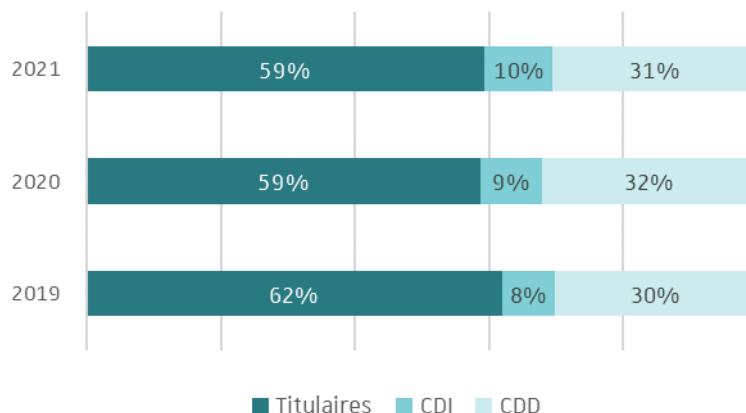
Répartition par catégorie statutaire entre 2019 et 2021



Commentaire pour l'année 2021 :

En 2021, la répartition par catégorie des agents dont le dossier a été validé n'a pas beaucoup évolué. Les agents de catégorie A représentent 46% des dossiers, les agents de catégorie B 28%, et les agents de catégorie C 26%.

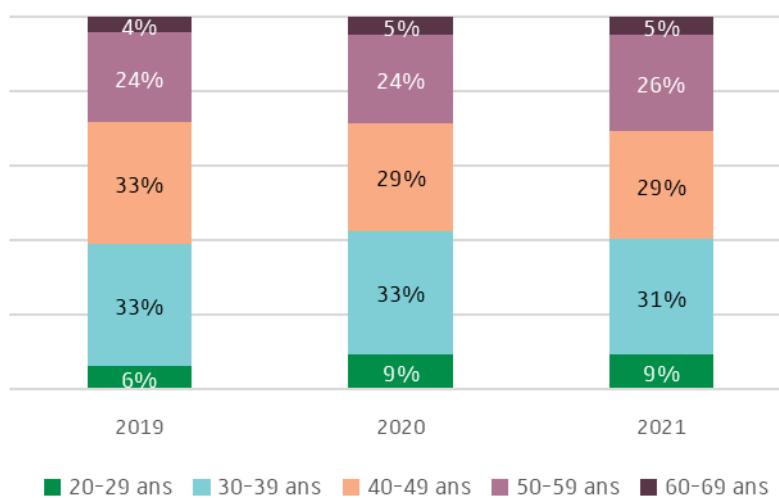
Répartition par statut entre 2019 et 2021



Commentaire pour l'année 2021 :

En 2021, la répartition par statut des agents dont le dossier a été validé n'a pas beaucoup évolué. 59% des dossiers concernent des agents titulaires contre 41% pour les contractuels.

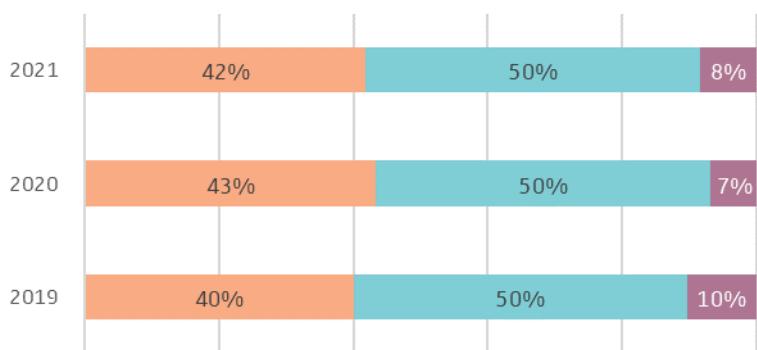
Répartition par tranche d'âge entre 2019 et 2021



Commentaire pour l'année 2021 :

En 2021, la part des 30-39 ans a légèrement diminué au profit de la part des 50-59 ans.

## Répartition par type de structure entre 2019 et 2021



### Commentaire pour l'année 2021 :

Fin 2021, 50% des personnels en télétravail exercent dans les services centraux contre 42% dans les composantes de formation et 8 % dans les unités de recherche.

Composantes de formation Services centraux Unités de recherche

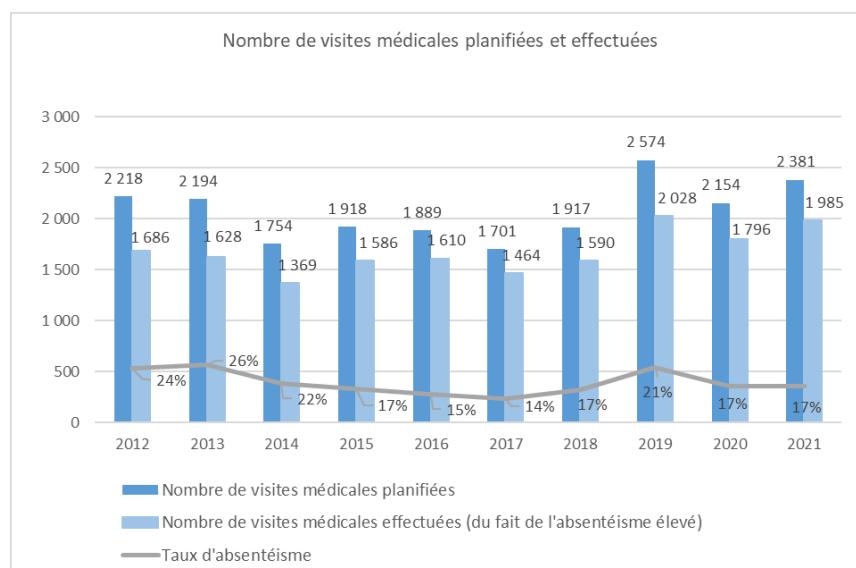
Les motifs le plus souvent invoqués en premier sont :

- l'augmentation de la capacité de concentration,
- l'autonomie et la prise d'initiatives plus importantes,
- la réduction du stress et de la fatigue induits par les transports.

### 3.3 Médecine de prévention

Source : Service de santé au travail

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de visites de postes et de locaux	67	>37	81	43	69	71	90	54	76
Part du temps consacré au tiers temps (+administratif)	40%	NC	NC	NC	NC	>30%	>30%	>30%	>30%



### Commentaire pour l'année 2021 :

Malgré la poursuite de la crise sanitaire en 2021, le nombre global de visites médicales a quasiment repris son niveau antérieur notamment en ce qui concerne les visites périodiques. L'instauration des VIP (visites d'information et de prévention) en septembre 2021 par les infirmiers a permis d'augmenter le nombre de visites médicales et de réaliser des premières visites.

## 4. Faits saillants

Source : Service prévention sécurité environnement

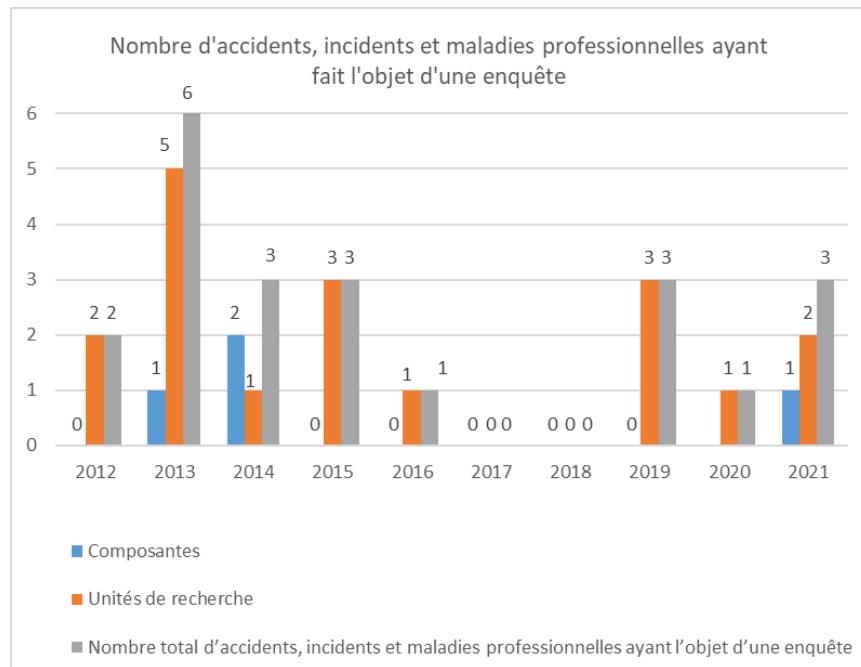
### 4.1 Etat des lieux des dangers grave et imminent

Néant

### 4.2 Compte rendu et analyse des accidents, incidents et maladies professionnelles (sur la base des rapports d'enquête du CHSCT)

3 enquêtes ont été menées suite à des départs de feu dans une unité mixte de recherche (UMR) associée au CNRS, dans une composante de formation (2 feux volontaires le même jour) et dans une unité de recherche non associée au CNRS ou à l'Inserm. Sont mentionnés dans le tableau les dates des incidents et des enquêtes ainsi que les principales recommandations :

Incident			Enquête	
Date	Structure	Fait	Date	Principales recommandations (actions) émises
07/01/2021	UMR 7177 – Institut de chimie de Strasbourg (IC)	Départ de feu de déchet de sodium	01/02/2021	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rappeler à l'ensemble de l'unité la procédure interne consolidée de destruction du sodium.</li><li>- Acquérir du sodium métallique déjà conservé dans de l'huile minérale</li><li>- Installer un téléphone d'alerte des secours externe en cas de coupure de courant ou de panne informatique.</li></ul>
06/05/2021	PEGE/EM Strasbourg	Deux départs volontaires de feu de poubelle	18/06/2021	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rappeler à tous la présence d'un service de sécurité en cas de départ de feu ou toute autre urgence.</li><li>- Rappeler à tous la procédure d'information interne de l'équipe de direction</li><li>- Mettre à jour et revoir l'organisation de l'évacuation du PEGE.</li></ul>
21/11/2021	UR 7292- Institut de Parasitologie	Incendie	26/11/2021	<ul style="list-style-type: none"><li>- Procéder à l'élimination régulière des équipements obsolètes ou non utilisés</li><li>- Débrancher les équipements électriques ou électroniques non utilisés</li><li>- Ranger régulièrement les produits chimiques ou autres stockés dans les laboratoires</li><li>- Fermer systématique les portes des locaux pour limiter la diffusion de fumées et la propagation d'un début d'incendie.</li></ul>



#### 4.3 Observations formulées par les inspecteurs santé et sécurité au travail

Aucune observation n'a été formulée par les inspecteurs en santé et sécurité au travail en 2021.

Dans la perspective d'une inspection en santé et sécurité au travail devant avoir lieu en 2022, un bilan de la mise en œuvre des recommandations découlant de l'inspection de 2016, a été réalisé en 2021. Ce bilan montre d'importantes avancées aussi bien pour les recommandations prioritaires que pour les autres recommandations.

##### 4.3.1 recommandations prioritaires

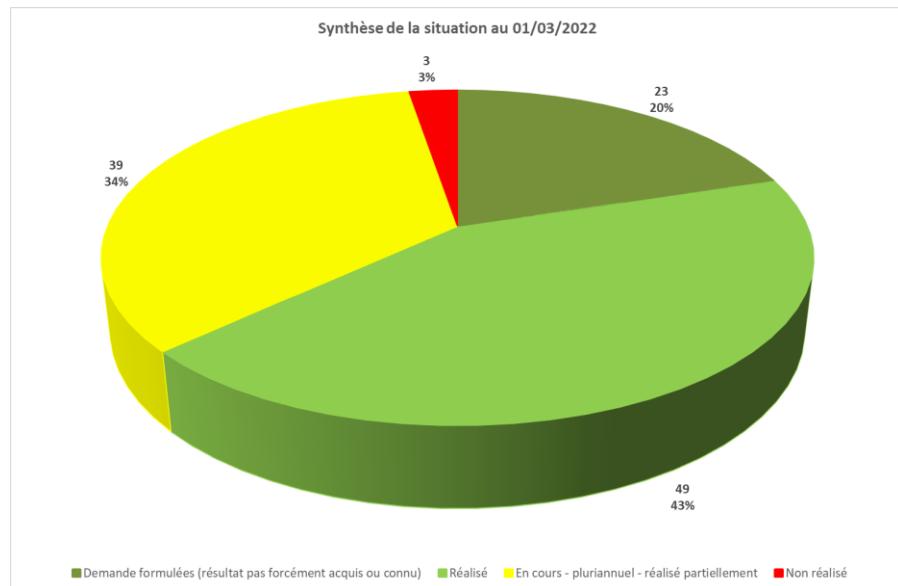
Outre la mise en œuvre des mesures immédiates ; l'université s'est attachée à mettre en place des actions correctrices pour améliorer les problématiques à la source ayant conduit, par exemple, aux résultats suivants :

- 98% des équipements de travail sont aujourd'hui conformes contre 16 % en 2016,
- 100 % des autoclaves sont aujourd'hui conformes contre 56 % en 2016,
- 96 % des sorbonnes sur 88 % mesurées sont conformes ou satisfaisantes aujourd'hui contre 86 % des sorbonnes sur 55 % mesurées en 2016.

##### 4.3.2 autres recommandations

Le suivi de la mise en œuvre des autres recommandations montre que (figure ci-dessous) :

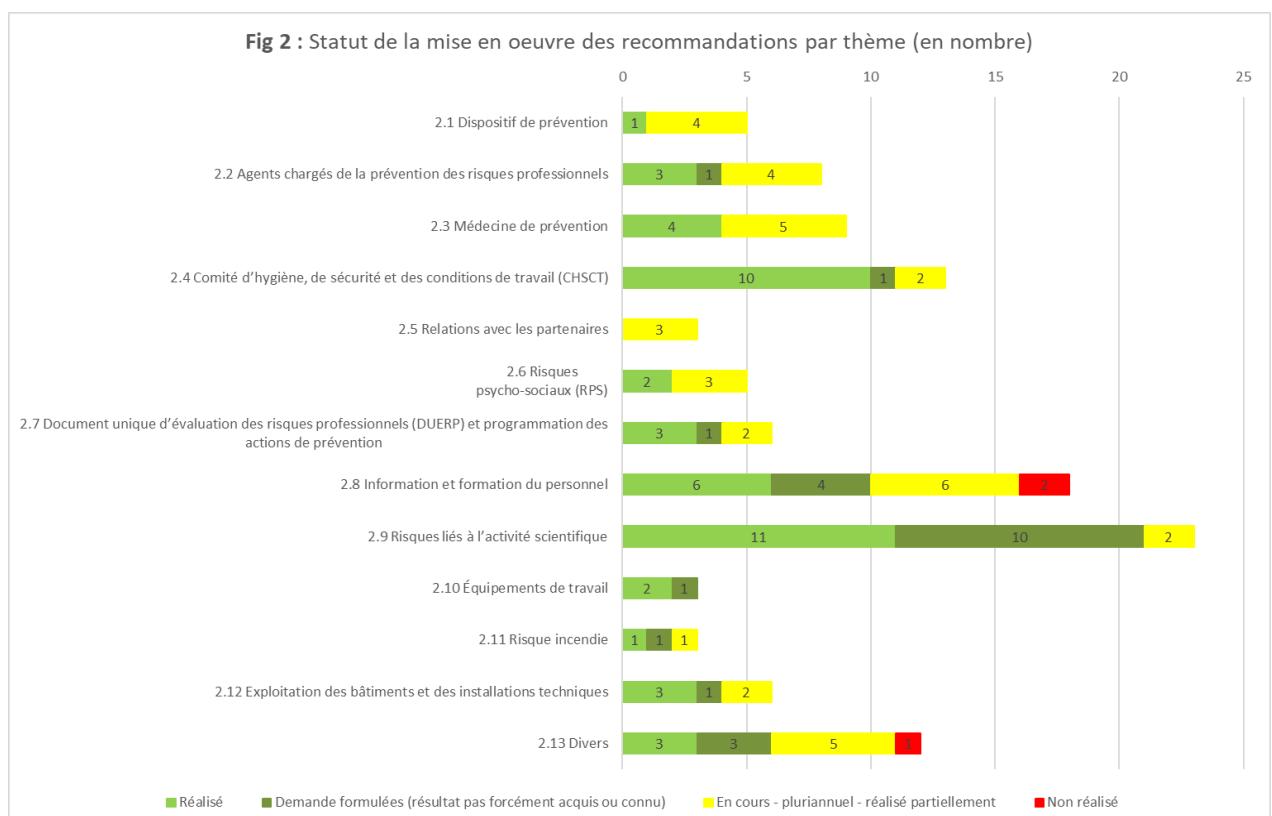
- 49 recommandations (soit 43%) ont été totalement réalisées,
- 23 recommandations (soit 20%) ont fait l'objet de demandes auprès des structures concernées (l'université n'a pas de vision globale, en central, de la mise en œuvre des recommandations),
- 39 recommandations (soit 34%) ont été réalisées de manière partielle, le degré de réalisation pouvant être très variable, de « juste débuté » à « presque réalisé »,
- 3 recommandations (soit 3%) n'ont pas été réalisées car dépendant d'une action réalisée partiellement.



L'analyse plus fine montre (*cf. figure 2, ci-dessous*) que :

- des recommandations ont été totalement réalisées pour 12 thèmes /13 (seul le thème 2.5 « relation avec les partenaires » comporte uniquement des recommandations mises en œuvre de manière partielle),
- pour les thèmes comportant plus de 10 recommandations :
  - o au moins 85% sont réalisées ou demandées d'être réalisées pour les thèmes 2.4 « CHSCT » et 2.9 « Risques liés à l'activité scientifique »,
  - o au moins 50% sont réalisées ou demandées d'être réalisées pour les thèmes 2.8 « Information et formation du personnel », et 2.13 « divers »
- les recommandations non réalisées concernent le thème 2.8 « Information et formation du personnel (présentation annuelle au CHSCT des formations réalisées en local qui ne peut pas être réalisée en raison de l'absence de traçabilité à ce jour – et traçabilité de la transmission des consignes obligatoires) » et le thème 2.13 « divers » (bilan annuel du respect et de l'efficacité des mesures en place pour maîtriser le travail isolé).

La mise en œuvre des recommandations a encore été fortement ralenti par la crise sanitaire liée à la Covid-19.



# 5. Moyens et actions des acteurs

Source : Service prévention sécurité environnement

## 5.1 CHSCT de l'Unistra

Thématique	Précisions (année 2021)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Réunions<sup>3</sup>- séances plénières</b>									
ordinaires	08/02, 12/04, 17/05, 07/06, 06/09, 11/10, 29/11	4 réunions	5 réunions	4 réunions	7 réunions				
extraordinaires	05/01, 28/06	/	/	/	/	/	/	6 réunions	2 réunions
demandées par les représentants du personnel	/	1 réunion	/	/	/	1 réunion	1 réunion	1 réunion	/
<b>Réunion d'information</b>									
Phase d'un projet immobilier	/	/	1 réunion	/	1 réunion	/	/	/	/
<b>Comités de pilotage</b> (participation d'un représentant du personnel)									
- Agenda d'Accessibilité Programmée	/	/	2 réunions	/	/	/	/	/	/
- Elaboration du plan d'action de l'Unistra (document unique d'évaluation des risques professionnels)	21/10	/	/	/	1 réunion				
- Commission sur la stratégie immobilière	/	/	/	/	2 réunions	1 réunion	1 réunion	/	/
- Comité de suivi des personnes susceptibles d'avoir été exposées à des roches uranifère	/	1 réunion	/	/	/	/	/	/	/
<b>Groupes de travail, autres réunions</b> (émanation du CHSCT)									
Groupe « qualité de vie au travail » (QVT) créé en juin 2015 ayant succédé au groupe de travail prévention des RPS (janvier 2014)	08/09	13 réunions	2 réunions	4 réunions	2 réunions	4 réunions	2 réunions	3 réunions	1 réunion
Déploiement de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux à l'Unistra	/	/	/	/	/	1 réunion	/	/	/
Mise en place d'un dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel, les propos sexistes et l'homophobie à l'Unistra	/	/	/	/	/	5 réunions	/	/	/
Elaboration de la consigne « communiquer en cas de décès »	/	/	/	/	/	1 réunion	/	/	/
Locaux de restauration et de repos	/	/	/	/	/	/	1 réunion	/	/
Mesures de Co <sub>2</sub>	21/06 et 04/10	/	/	/	/	/	/	/	2 réunions

<sup>3</sup> 3 réunions ont été organisées avec les secrétaires et autres représentants du personnel du CHSCT : 20/01, 02/02, 07/04

Thématique	Précisions (année 2021)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Visites</b> <u>5 visites systématiques :</u> UMR 7504 (Unistra/CNRS) – Institut de physique et chimie des matériaux de Strasbourg (IPCMS) / IPCMS UMR 7522 (Unistra/CNRS) – Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) / Faculté des sciences économiques et de gestion à Strasbourg Direction des ressources humaines (DRH) UMR 7178 (Unistra/CNRS) – Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) / Faculté de pharmacie : visite des locaux du service de Chimie Analytique des Molécules BioActives et Pharmacognosie UMS 38 (Unistra/Inserm) – Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg (CRBS)	14/01 25/05 11/06 21/09 09/12	4 visites	4 visites	5 visites	5 visites	6 visites	6 visites	2 visites	5 visites
<b>Recours à l'expertise agréée et suites données</b>	/	/	/	1 demande	Achèvement en 2017 de l'instruction de la demande formulée en 2016	/	/	/	/
<b>Enquêtes suite à accident</b>	voir point 4.2	3 enquêtes	3 enquêtes	1 enquête	/	/	3 enquêtes	1 enquête	3 enquêtes
<b>Recours à la procédure de danger grave et imminent</b>	/	3 signalements	/	/	/	/	/	/	/

## 5.2 Autres instances de concertation

Le SPSE a participé à tous les CHSCT des délégations régionales des partenaires et des CLHSCT des composantes et d'unités de recherche.

Deux nouvelles CLHSCT ont été mises en place en 2021 :

- A l'École et Observatoire des Sciences de la Terre -EOST-couvrant deux unités hébergées :
  - UMR 7063 : Institut Terre et environnement de Strasbourg
  - UMS 830 : Ecole et observatoire des sciences de la Terre
- Au Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg -CRBS- (UMS 38- Unistra/Inserm) couvrant dix unités de recherche :
  - UMR\_S 1109 : Immunorhumatologie moléculaire
  - UMR\_S 1112 : Laboratoire de génétique médicale
  - UMR\_S 1114 : Neuropsychologie cognitive et physiopathologie de la schizophrénie
  - UMR\_S 1118 : Mécanismes centraux et périphériques de la neurodégénérescence
  - UMR\_S 1119 : Biopathologie de la myéline, neuroprotection et stratégies thérapeutiques
  - UMR\_S 1121 : Biomatériaux et bioingénierie
  - UMR\_S 1260 : Nanomédecine régénérative
  - UR 7296 : Laboratoire de pharmacologie et de toxicologie neurocardiovasculaire
  - UR 3072 : Mitochondrie, stress oxydant et protection musculaire
  - UMR 7357 : Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'Imagerie, (Icube)

Thématique	Précisions (année 2021)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Réunions des CHSCT d'établissements partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNRS : 15/03, 22/04, 28/06, 23/11</li> <li>- Inserm : 11/03, 02/07</li> <li>- UHA : 15/04, 10/06</li> </ul>	5 réunions	5 réunions	6 réunions	6 réunions	6 réunions	6 réunions	15 réunions	8 réunions
Réunions des CLHSCT des composantes et de leurs unités de recherches hébergées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté de pharmacie (UMR7021, UMR7178, UMR7199, UMR7200, UMS3286) : 19/02 et 26/11</li> <li>- IUT Robert Schuman : 11/03, 11/05 et 02/11</li> <li>- ECPM (UMR 7042, UMR7178, UMR7515) : 26/05</li> <li>- Silabe (Centre de primatologie) : 13/12</li> <li>- EOST (UMR7063, UMS830) : 30/09</li> <li>- Faculté de chimie : /</li> <li>- IUT Louis Pasteur (UR7292) : /</li> <li>- Faculté de géographie et d'aménagement (UMR7362) : /</li> <li>- Faculté des sciences de la vie (UMR7156, UMR7362) : /</li> </ul>	7 réunions	7 réunions	7 réunions	10 réunions	10 réunions	10 réunions	8 réunions	8 réunions

Thématique	Précisions (année 2021)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Réunions des CLHSCT des UMR CNRS-Unistra	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UMR 7357 - Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie- Icube : 08/07, 10/12</li> <li>- UMR 7178 - Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) : /</li> <li>- UMR 7504 - Institut de Physique et de Chimie des Matériaux : 31/05 et 13/12</li> <li>- FR2010 (UMR7140, UMR7177, UMR7006) : 21/06 et 14/12</li> </ul>	7 réunions	6 réunions	6 réunions	7 réunions	11 réunions	7 réunions	7 réunions	6 réunions
Réunion de la CLHSCT du CRBS UMS Inserm- Unistra et de ses unités de recherches hébergées	<ul style="list-style-type: none"> <li>UMS 38 (CRBS) (UMR7357, UMRS1109, UMRS1112, UMRS1114, UMRS1118, UMRS1119, UMRS1121, UMRS1260, UR 7296, UR3072)</li> <li>- voir les intitulés ci-dessus</li> </ul>	/	/	/	/	/	/	/	1 réunion
Réunions ordinaires de la CLHSCT de l'IGBMC	16/03, 15/06, 15/09, 16/12	7 réunions	5 réunions	4 réunions	4 réunions	4 réunions	3 réunions	5 réunions	4 réunions
<b>Total</b>		<b>26 réunions 1 visite</b>	<b>23 réunions 1 visite</b>	<b>23 réunions</b>	<b>27 réunions</b>	<b>31 réunions 2 visites</b>	<b>26 réunions et 1 visite</b>	<b>35 réunions et 1 visite</b>	<b>27 réunions et 2 visites</b>

La mise en place en 2021 d'une réunion sécurité au moins annuelle, avec invitation de personnels du SST et du SPSE, est à souligner pour EASE (*European Aseptic and Sterile Environment Training Center* - Plateforme Pédagogique de l'Industrie Pharmaceutique).

# 6. Bilan des actions menées

Source : Service prévention sécurité environnement

## 6.1 Moyens humains consacrés à la prévention

### 6.1.1 Le Service prévention sécurité environnement (SPSE)

Le SPSE est un service central de l'Université de Strasbourg appartenant au domaine des ressources.

L'année 2021 se caractérise par :

- Le remplacement de l'assistant en évaluation des risques professionnels qui a rejoint une autre région,
- L'absence d'un personnel pendant 4 mois (congé de maladie).

Le service se compose de 12 personnes : la cheffe de service (1 ETP), qui est la conseillère de prévention de l'établissement, l'assistante de direction (1 ETP) et 3 pôles :

- **prévention des risques professionnels** : 5 personnes (4,8 ETP),
- **prévention du risque incendie / accessibilité** dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) : 3 personnes (2,8 ETP),
- **protection de l'environnement** : 2 personnes (2 ETP).

Les statuts, catégories, grades et ETP (si différents de 1) sont résumés ci-dessous (*date d'observation : fin 2021*) :

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>Total</b>
Titulaire	1 IR, 4 IE (3,8 ETP) <sup>4</sup> , 1 ASI	2	2 (1,8 ETP) <sup>5</sup>	<b>10 (9,6 ETP)</b>
CDI (sur mission permanente)	1 IE <sup>6</sup>			<b>1</b>
CDD (sur missions permanentes)	1 ASI <sup>7</sup>			<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>12 (11,6 ETP)</b>

Plan de continuité d'activité et plan de reprise d'activité dans le cadre de la crise sanitaire :

Pendant le 3<sup>ème</sup> confinement les personnels se répartissaient en :

- 1 agent en présentiel à 100% (technicien en gestion des déchets),
- 11 agents majoritairement en télétravail (en moyenne 3 voire 4 jours par semaine).

Reprise sur site d'au moins deux jours par semaine pour tous les personnels à partir du 9 juin,

Reprise sur site d'au moins trois jours par semaine pour tous les personnels à partir du 1<sup>er</sup> juillet,

Reprise en présentiel à 100% de tout le service à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

<sup>4</sup> 0.8 ETP pour la responsable du pôle prévention des risques professionnels

<sup>5</sup> 0.8 ETP pour le technicien en prévention du risque incendie

<sup>6</sup> Ingénieur en hygiène et sécurité spécialisé en chimie (en CDI depuis le 01/01/2019)

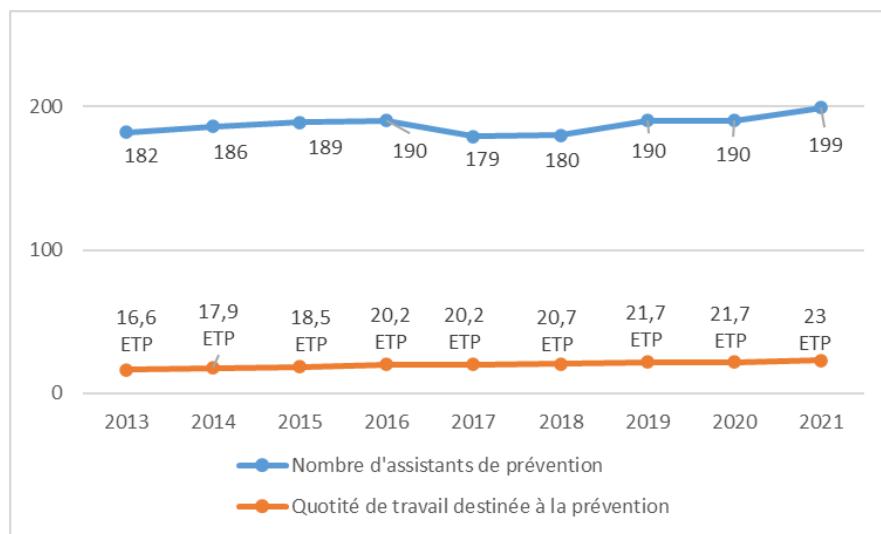
<sup>7</sup> Assistant en évaluation des risques professionnels en remplacement de la personne titulaire en disponibilité

## 6.1.2 Les assistants de prévention

### Nombre :

Fin 2021, le réseau des assistants de prévention (AP) compte 199 personnes (représentant 21,7 ETP) correspondant à 228 fonctions d'assistants de prévention. 209 fonctions d'assistant de prévention sont assurées par une personne formée. Une lettre de cadrage a été établie pour 88% de ces 209 fonctions.

Thématique	Description	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Nombre couverture</i>	5 nouvelles personnes désignées ou nommées en tant qu'assistant de prévention. Fin 2021 : 63 % des unités de recherche (anciennes EA), 100 % des UMR associées au CNRS, des UMR associées à l'Inserm, des composantes et des services ont désigné au moins un AP	182 AP fin 2013	186 AP fin 2014	189 AP fin 2015	190 AP fin 2016	179 AP fin 2017	180 AP fin 2018	190 AP fin 2019	190 AP fin 2020	199 AP fin 2021
<i>Quotité de travail destinée à la prévention</i>	Pourcentage de fonctions <sup>8</sup> d'AP dotées d'une lettre de cadrage fin 2021 : 56 % des unités de recherche (ex-EA), 98 % des UMR associées au CNRS, 76 % des UMR associées à l'Inserm, 87 % des composantes et 87 % des services	16,6 ETP	17,9 ETP	18,5 ETP	20,2 ETP	20,2 ETP	20,7 ETP	21,7 ETP	21,7 ETP	23,0 ETP

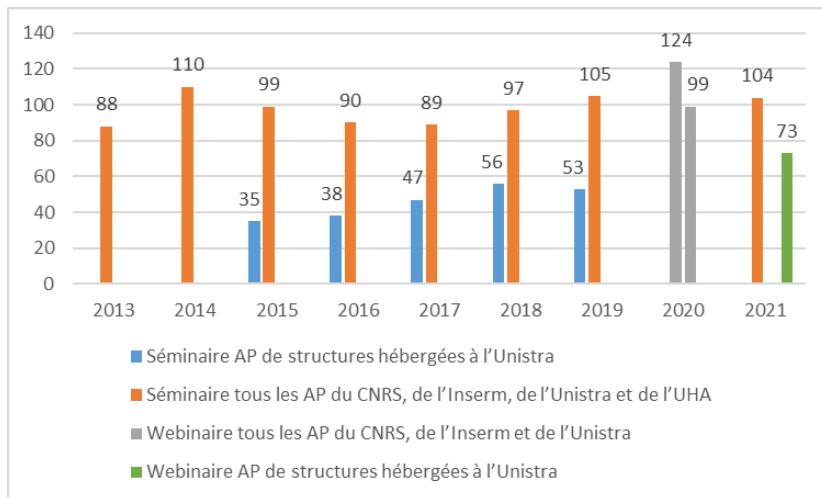


<sup>8</sup> Une personne assistant de prévention peut assurer sous conditions cette fonction pour plusieurs structures (composantes, services, unité de recherche). Ceci explique que le nombre de fonctions d'assistants de prévention est supérieur au nombre de personnes assistants de prévention.

### **Coordination :**

Les assistants de prévention (AP) bénéficient de deux séminaires de coordination chaque année :

- une demi-journée destinée aux AP de structures hébergées à l'Université de Strasbourg (participation de 73 personnes en 2021 sous forme de webinaire suivis par un nombre de participants supérieur aux habituels séminaires (une cinquantaine, en moyenne, les années précédentes)),
- une journée destinée à tous les AP du CNRS, de l'Inserm, de l'Université de Strasbourg et de l'UHA (participation de 104 personnes en 2021).



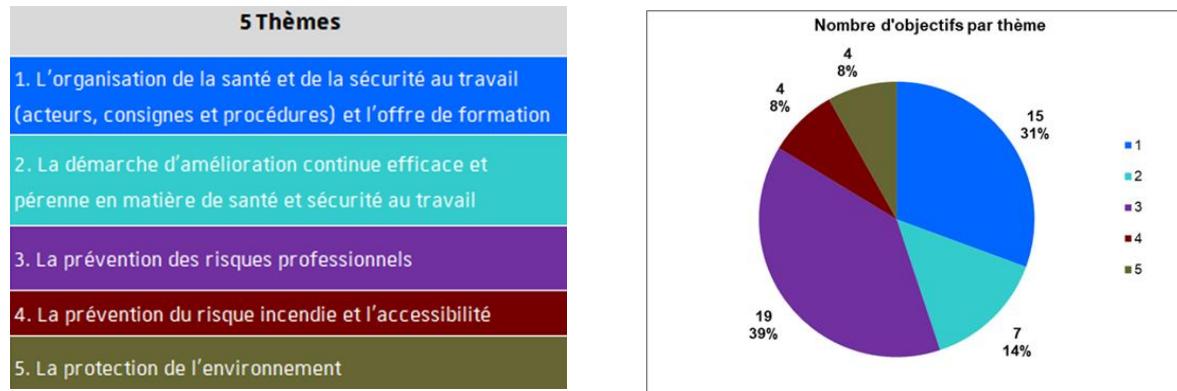
L'objectif est de coordonner le réseau par les services de prévention, notamment par la présentation de retours d'expériences sur les événements passés (accidents d'une certaine gravité, dossiers en cours, etc.), et de faire des points sur les dossiers futurs (nouvelles procédures, événements particuliers, nouvelles réglementations, etc.). En fonction de l'actualité, le Service de santé au travail (SST), la Direction des ressources humaines (DRH) et la Direction du patrimoine immobilier (DPI) sont également susceptibles d'intervenir.

En 2021, en raison de la crise sanitaire le séminaire destiné aux AP de structures hébergées à l'Université de Strasbourg a été remplacé par un webinaire d'une demi-journée (27/05/2021, 73 AP). Il a notamment traité notamment des thèmes suivants : un retour d'expérience d'un incendie ainsi qu'un point sur les consignes d'évacuation, la mise à jour du guide de tri des déchets, la mise en place d'un marché pour les défibrillateurs, la mise en place des visites d'information et de prévention (VIP) par le Service de santé au travail et la mise à jour de la procédure « prévenir les risques liés aux agents chimiques dangereux ».

Lors du second séminaire (03/12/2021, 104 AP) ont été présentés un retour d'expérience suite à des accidents liés à l'utilisation de microtome/cryostat, la mise en œuvre de quart d'heure sécurité par des assistants de prévention d'une structure, les risques liés aux équipements émetteurs de lumière bleue par un médecin du travail. L'après-midi a été consacrée à un atelier sur communiquer autrement et engager en termes de prévention et de sécurité.

## 6.2 Mise en œuvre du programme annuel de prévention

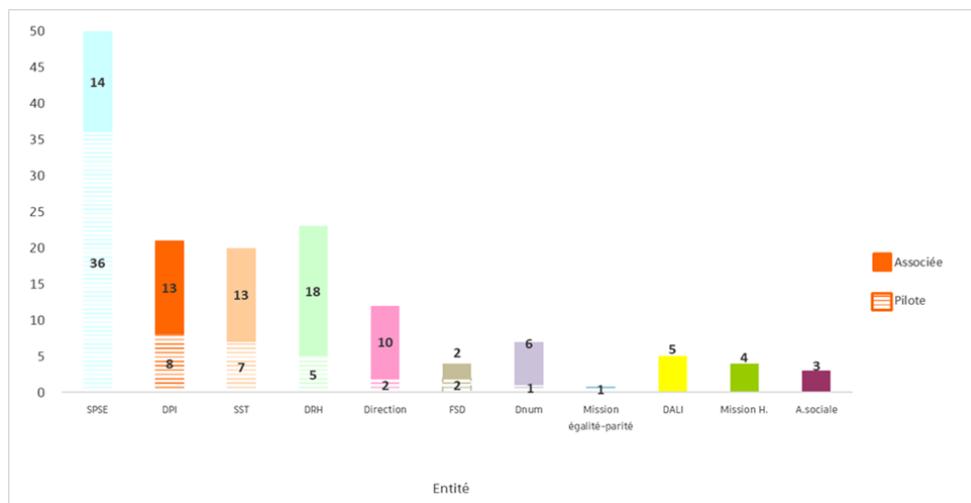
Le programme 2019-2021 a été établi à partir du bilan du programme 2015-2018 et des orientations stratégiques du ministère en 2019, 2020 et 2021. Il est divisé en 5 thèmes comportant 49 objectifs en 2021 :



Les différents acteurs concernés en tant qu'entité pilote ou entité associée sont :

- la Direction de l'université,
- le Service prévention sécurité environnement (SPSE),
- la Direction du patrimoine immobilier (DPI),
- la Direction des ressources humaines (DRH),
- le Service de santé au travail (SST),
- la Direction du numérique (Dnum),
- la Direction des affaires logistiques intérieures (DALI),
- le fonctionnaire de sécurité défense (FSD),
- la mission handicap du service de la vie universitaire (SVU),
- la mission égalité-parité,
- l'assistante sociale des personnels.

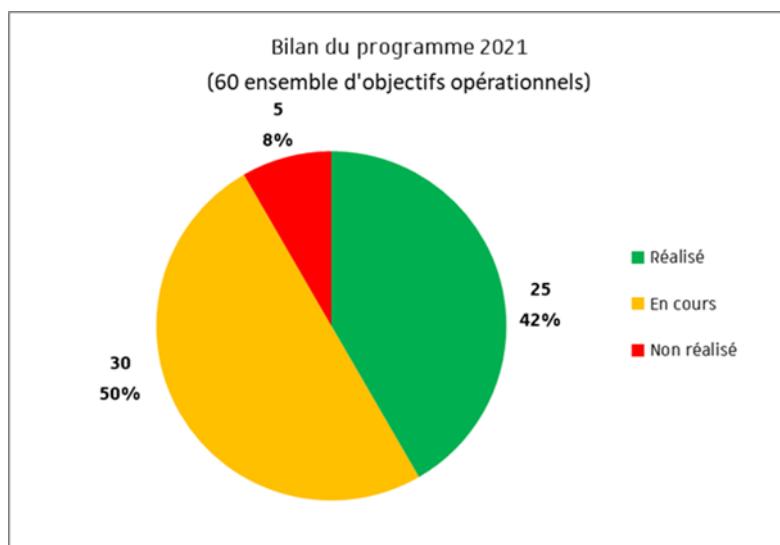
Le nombre d'ensembles d'objectifs opérationnels par entité pilote et entité associée est résumé ci-après :



### Nombre d'objectifs par entités pilotes et associées

Sur les 60 ensembles objectifs dont l'échéance est annuelle ou en 2021, 25 (soit 42%) ont été réalisés totalement, 30 (soit 50 %) ont été réalisés partiellement et 5 (8%) n'ont pas été réalisés.

**Bilan 2021 des 60 ensembles d'objectifs opérationnels du programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement 2019-2021**



Les résultats sont comparables à ceux de l'année 2020 (moins bons qu'en 2019), ceci étant majoritairement dû à la crise sanitaire : suppression d'actions non réalisables ou charge de travail très importante en lien direct avec cette crise.

Le bilan 2021 du programme 2019-2021 a été présenté au CHSCT de l'université le 28 mars 2022.